

Le sport créateur de lien social ?



Réalisé par : Bourban Nadine, BAC 13

Promotion : Bac ASC, PT, 13 PT

Sous la direction de : Bournissen Chantal

Macolin, 23 août 2016

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont soutenue et ont contribué à la réalisation de ce Travail de Bachelor et plus particulièrement à :

- Madame Chantal Bournissen, ma directrice de mémoire, pour son aide précieuse et son suivi tout au long de ce processus,
- Monsieur Didier Bonvin, pour m'avoir accordé du temps pour un entretien exploratoire,
- Les sept jeunes interrogés, pour m'avoir accordé leur temps et raconté leurs expériences,
- Monsieur Pascal Bourban et Madame Laurie Hausmann pour la relecture et la correction de mon travail,
- Ma famille et mes amis pour leur soutien et leurs encouragements

Précisions

Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leur auteure.

Je certifie avoir personnellement écrit le Travail de Bachelor et ne pas avoir eu recours à d'autres sources que celles référencées. Tous les emprunts à d'autres auteur-e-s, que ce soit par citation ou paraphrase, sont clairement indiqués. Le présent travail n'a pas été utilisé dans une forme identique ou similaire dans le cadre de travaux à rendre durant les études. J'assure avoir respecté les principes éthiques tels que présentés dans le Code éthique de la recherche.

Afin de faciliter la lecture de ce document j'ai fait le choix de ne pas utiliser le langage épiciène. C'est pourquoi, tout au long de ce travail, le genre masculin est également utilisé pour désigner le genre féminin.

Nadine Bourban

Résumé du travail

Ce travail de Bachelor vise à montrer les éléments qui déterminent la création de liens sociaux chez des jeunes adultes qui pratiquent une activité sportive en particulier. Il constitue également un outil qui permet particulièrement aux animateurs socioculturels d'avoir une vision d'ensemble de cette thématique et qui les invite à prendre en compte les résultats de cette recherche en vue de l'utilisation d'activités sportives pour créer du lien social.

La première partie de ce travail présente tout d'abord les notions liées au concept du lien social, tels que les différents types de liens sociaux existants. Elle traite ensuite des activités sportives avec un angle davantage porté sur les aspects sociaux des sports, puis elle s'intéresse aux adolescents et jeunes adultes, la population cible de ce travail de recherche. Finalement, elle présente quelques notions liées à l'animation socioculturelle.

La seconde partie de l'étude est basée sur une approche qualitative. Pour ce faire, 7 entretiens ont été menés avec des jeunes adultes pratiquant 14 activités sportives différentes : des sports d'équipe (5), des sports individuels pratiqués en équipe (3), des sports auto-organisés et de rue (1) ainsi que des activités sportives événementielles (5). L'analyse et le croisement de ces données ont permis de mettre en évidence que le seul fait de pratiquer une activité sportive avec d'autres personnes permet de créer et/ou renforcer deux types de liens sociaux, soit un *lien de participation élective*, soit un *lien de citoyenneté*. D'autres éléments qui déterminent la qualité des liens créés ont pu être identifiés tels que, en particulier, la régularité des rencontres ou la pratique d'activités en dehors des entraînements.

En fin de travail, trois pistes d'actions sont évoquées qui invitent les animateurs socioculturels à utiliser les activités sportives comme moyen pour créer du lien social.

Mots-clés

Lien social – Sport – Adolescents – Jeunes adultes – Animation socioculturelle

Table des matières

1. Introduction	5
1.1. Choix de la thématique	5
1.2. Motivations personnelles et professionnelles	6
1.3. Lien avec le travail social	6
1.4. Question de départ et objectifs	7
2. Cadre théorique	8
2.1. Le lien social	8
2.1.1. <i>Fondements du lien social</i>	8
2.1.2. <i>Les éléments des liens sociaux</i>	10
2.1.3. <i>Les différents types de liens sociaux</i>	11
2.1.4. <i>Le lien social menacé ?</i>	12
2.1.5. <i>La citoyenneté comme source du lien social</i>	13
2.1.6. <i>Renforcer le lien social</i>	14
2.2. L'activité sportive	15
2.2.1. <i>Histoire et définitions du sport</i>	15
2.2.2. <i>Les vertus et défauts sociaux du sport</i>	16
2.2.3. <i>Le sport dans un club et hors d'un club</i>	16
2.2.4. <i>Du sport de compétition au ludosport</i>	18
2.2.5. <i>Autres aspects sociaux du sport</i>	19
2.2.6. <i>Le sport comme promotion de la citoyenneté</i>	20
2.2.7. <i>Espaces créateurs de liens sociaux</i>	21
2.3. Les adolescents et jeunes adultes	22
2.3.1. <i>Adolescence synonyme de changements</i>	22
2.3.2. <i>Les relations interpersonnelles des adolescents</i>	23
2.3.3. <i>Les réseaux sociaux et l'estime de soi</i>	24
2.3.4. <i>Jeunes adultes : formation et déménagement</i>	25
2.3.5. <i>La citoyenneté dans le monde des jeunes adultes</i>	26
2.4. Le rôle de l'animateur socioculturel	27
2.4.1. <i>Les valeurs et les objectifs de l'animation socioculturelle</i>	27
2.4.2. <i>L'action au sein du métier</i>	27
2.4.3. <i>L'animation comme vecteur de la citoyenneté</i>	29
3. Synthèse et question de recherche	30
4. Hypothèses	32
5. Méthodologie	34
5.1. Terrain de recherche	34
5.1.1. <i>Présentation de l'échantillon</i>	34
5.2. Méthode de récolte des données	35
5.2.1. <i>Limites méthodologiques</i>	35
5.2.2. <i>Déroulement des entretiens</i>	36
5.3. Méthode d'analyse des données	36
6. Présentation des résultats	38
6.1. Analyse de l'hypothèse 1	38
6.1.1. <i>Analyse de la sous-hypothèse 1.1</i>	38
6.1.2. <i>Analyse de la sous-hypothèse 1.2</i>	42
6.1.3. <i>Analyse de la sous-hypothèse 1.3</i>	45
6.1.4. <i>Analyse de la sous-hypothèse 1.4</i>	47
6.1.5. <i>Analyse de la sous-hypothèse 1.5</i>	49

6.2. Analyse de l'hypothèse 2	52
6.2.1. <i>Analyse de la sous-hypothèse 2.1</i>	52
6.2.2. <i>Analyse de la sous-hypothèse 2.2</i>	53
6.2.3. <i>Analyse de la sous-hypothèse 2.3</i>	54
7. Conclusion de l'analyse	55
8. Pistes d'action pour les animateurs socioculturels	57
9. Limites du travail de recherche	60
10. Eléments de conclusion	61
10.1. Bilan personnel et professionnel	61
10.2. Le mot de la fin	62
11. Bibliographie	63
11.1. Ouvrages	63
11.2. Cyberographie	64
11.3. Illustrations	65
12. Annexes	66
12.1. Annexe A : Grille d'entretien	66

Table des illustrations

Tableau 1 : Présentation de l'échantillon.....	35
Tableau 2 : Différents indicateurs du lien social dans des sports d'équipe.....	38
Tableau 3 : Différents indicateurs du lien social dans les sports individuels pratiqués en groupe	42
Tableau 4 : Les activités qui entourent la pratique sportive	47
Tableau 5 : Différents indicateurs du lien social dans les activités sportives événementielles.....	50

1. Introduction

Ce travail de recherche est consacré à la thématique des activités sportives et celles des liens sociaux. L'élaboration théorique appuyée d'une démarche empirique permettra de découvrir si le sport permet la création de liens spécifiques chez les adolescents et jeunes adultes et si ces liens dépendent de la nature de l'activité sportive. Le métier d'animation socioculturelle apporte un éclairage spécifique tout au long de ce travail de recherche.

1.1. Choix de la thématique

Choisir une thématique pour mon Travail de Bachelor a été relativement aisé, comme il nous a été conseillé de choisir une thématique à laquelle nous portions un grand intérêt. J'ai eu la chance de pouvoir grandir dans un cadre plutôt rural, me permettant de sortir de la maison à chaque occasion afin de jouer en plein air, aller courir, faire du vélo ou encore retrouver des amis pour m'adonner à divers sports. Aujourd'hui encore je pratique régulièrement divers sports de manière individuelle et collective, surtout dans le but de décompresser, faire le plein de nouvelle énergie et m'amuser. Mon intérêt concernant le sport et les thématiques qui y sont liées est donc grand et les occasions de faire des liens avec le travail social ne manquent pas.

C'est en épluchant des documentations concernant le côté social du sport que ma thématique de recherche s'est précisée. Ainsi, j'ai pu noter que parler de sport dans notre société actuelle c'est tout d'abord penser à la compétition, à la performance physique, aux rencontres sportives internationales comme les coupes du monde ou les jeux olympiques. Selon un rapport de l'office fédéral du sport de 2014 « *Activité et la consommation sportive de la population suisse* », l'actualité sportive médiatisée est suivie par les quatre cinquièmes de la population. Les performances sportives sont donc bien couvertes par les activités médiatiques (Lamprecht, Fischer & Stamm, 2014).

Le sport joue également un rôle important dans la société sur le plan des loisirs. Alors que les motivations des sportifs sont variées et indépendantes de l'âge et du sexe (rester en bonne santé, avoir du plaisir, procuration du bien-être, la proximité avec la nature, une déconnexion de la vie quotidienne), la convivialité du sport est un facteur plus souvent mentionné par des jeunes et qui perd de l'importance avec l'âge (Lamprecht, Fischer & Stamm, 2014).

A ces notions de bien-être s'ajoute que le sport est souvent considéré comme intrinsèquement bon. En effet, des vertus telles que l'intégration, la socialisation, l'éducation, la valorisation et autres bienfaits lui sont régulièrement attribués. Au contraire, d'autres personnes relèvent les problèmes engendrés par l'activité sportive, par exemple les questions de genre, les activités sportives liées à la classe sociale, l'usure de son corps ou encore le moyen de fuir des questionnements personnels (Chobeaux et Segrestan, 2003).

Au travers de mes expériences sportives et celles de mon entourage, j'ai pris conscience que je connaissais peu de sports qui ne sont pas tournés vers l'idée de compétition et de performance. Dès lors, je m'interroge sur la place que pourraient occuper le lien social et la convivialité dans les diverses pratiques sportives. Ma formation de travailleuse sociale et plus spécifiquement d'animatrice socioculturelle, m'amène également à aménager des espaces permettant aux personnes de se rencontrer, d'échanger et de créer ainsi du lien. Ce travail de recherche constitue donc une opportunité pour rapprocher le concept du sport de celui du lien social, d'effectuer des recherches et des entretiens pour finalement croiser les données récoltées.

1.2. Motivations personnelles et professionnelles

Je suis personnellement convaincue que le sport a de multiples vertus bénéfiques, telles que la santé, la diminution du stress, l'intégration et la socialisation. Cependant, comme relevé précédemment, l'idée constante de compétition dans le sport, et plus particulièrement pour les jeunes populations, est un facteur qui me dérange. Ce constat constitue une première source de motivation pour moi. En effet, je me demande tout d'abord s'il existe des organisations sportives pour lesquelles l'idée de compétition ne constitue pas un but. Je me demande ensuite ce que recherchent les personnes pratiquant un sport, si ce n'est pas l'idée de performance qui les y pousse.

Ma seconde motivation pour ce travail concerne l'approfondissement de la thématique du lien social. A l'heure actuelle où les réseaux sociaux et autres moyens de communication nous permettent d'être et de rester en lien avec le reste du monde, je me pose plus que jamais la question de la solidité et de l'authenticité des liens sociaux. Au travers de ce travail, j'aimerais non seulement explorer jusqu'à quel point le sport peut être créateur de ces liens sociaux, mais aussi pouvoir estimer la qualité de ces liens.

Lors de la première année d'étude en travail social, nous avons eu une courte introduction à la sociologie du sport. Cela nous a non seulement permis d'aborder des thèmes comme la différence des pratiques sportives selon le genre et la classe sociale, mais aussi les valeurs transmises par le sport. Ces questions sociologiques constituent pour moi une base importante pour une recherche dans le domaine du travail social. Approfondir cette thématique du sport au travers de ce travail et la mettre en lien avec notre métier de travailleurs sociaux constitue donc ma troisième source de motivation.

Ma quatrième motivation pour ce travail réside dans le fait que je vais faire des liens avec le domaine de l'animation socioculturelle, métier auquel je me destine. En effet, un de mes souhaits serait de pouvoir utiliser les recherches de mon Travail de Bachelor pour l'intégrer dans mon futur travail d'animatrice socioculturelle. De plus, je souhaite partager les fruits de ce travail avec toutes les personnes travaillant ou portant un intérêt aux domaines sportifs et/ou sociaux.

1.3. Lien avec le travail social

Les animateurs socioculturels et les travailleurs sociaux en général sont des acteurs et facilitateurs qui permettent à un groupe de personnes de créer du lien social à l'intérieur du même groupe ou encore d'en créer avec d'autres groupes et d'autres populations. La création de liens sociaux est donc un événement perpétuellement élaboré par les travailleurs sociaux en collaboration avec la population même.

Comme dit précédemment, la thématique du sport a été brièvement abordée lors de notre formation à la HES-SO de Sierre, mais n'a pas été plus approfondie. Je pense que le sport peut constituer un outil de travail intéressant, à caractère éducatif, porteur de valeur tel que le respect de son prochain. Il est d'ailleurs régulièrement utilisé à des fins d'intégration et de socialisation à l'heure même où notre société critique l'isolement des individus et la perte du lien social. C'est pourquoi j'estime que le sport peut constituer un outil pour les travailleurs sociaux tout comme peuvent l'être l'art, la danse et la musique.

1.4. Question de départ et objectifs

Les trois thèmes que je viens d'évoquer brièvement ci-dessus – le sport, le lien social et le métier de l'animation socioculturelle – ainsi que les premières lectures effectuées, me permettent de formuler ma question de départ de la manière suivante :

Comment l'animateur socioculturel utilise-t-il le mouvement et le sport pour créer du lien social auprès des jeunes ?

Afin de mener à bien un travail de recherche, autant sur le plan théorique qu'empirique, il est nécessaire de se fixer des objectifs. Ceux-ci vont non seulement me permettre de mener le travail d'une manière structurée, mais vont aussi m'aider à me remémorer les points essentiels à traiter dans ce travail afin de répondre au mieux à la question de départ. Les objectifs fixés pour ce travail sont les suivants :

- Développer les connaissances en lien avec la thématique de recherche
- Mettre en relation le type d'activité sportive et les liens sociaux
- Découvrir la manière dont les animateurs socioculturels pourraient utiliser les activités sportives afin de renforcer le lien social
- Apprendre à récolter des données pertinentes pour ce travail de recherche
- Articuler la partie théorique avec les propos recueillis dans la démarche empirique, selon la compétence 11.4 du référentiel de compétences des travailleurs sociaux (HES·SO, 2006)

2. Cadre théorique

Cette première partie permet d'amener les éléments essentiels à la compréhension et à l'approfondissement de la question de départ : « Comment l'animateur socioculturel utilise-t-il le mouvement et le sport pour créer du lien social ? ».

Pour ce faire, le cadre théorique sera divisé en quatre parties afin de pouvoir développer au mieux les concepts théoriques suivants : le lien social, le sport, les jeunes adultes et le rôle de l'animation socioculturelle. Une population cible, celle des adolescents et des jeunes adultes, a dû être définie afin de réduire le champ de recherche et de spécifier les critères de sélection pour l'échantillon. Les raisons du choix de cette catégorie de personnes seront détaillées dans la partie conceptuelle dédiée à cet effet. Une fois ces divers concepts étudiés, je vais tout d'abord entrecroiser les données théoriques de manière à ce qu'elles éclairent encore plus précisément ma question de départ. Au final, le cadre théorique sera croisé avec les données recueillies.

Commencer ce travail de recherche par le concept du lien social me paraît pertinent, car je suis d'avis qu'il s'agit là d'une notion clé du travail social. En effet, je pense que les connaissances du lien social apporteront un éclairage plus spécifique aux concepts qui suivront. Ainsi en ce qui concerne le sport par exemple, les recherches se focaliseront plus particulièrement sur la rencontre entre les individus et la création de liens au travers du sport. Débuter par le concept du lien social permettra par ailleurs une meilleure compréhension du métier et des objectifs poursuivis par l'animation socioculturelle.

2.1. Le lien social

Le terme de « lien social » est souvent évoqué à l'heure actuelle. Que ce soit dans les métiers du travail social où les professionnels recherchent à créer du lien avec différentes populations, dans les journaux et revues qui parlent du lien familial, conjugal, amical et collégial ou encore lors d'allusions à une crise du lien social, le terme de lien social est finalement souvent évoqué dans notre société. Mais que devons-nous réellement comprendre par ce terme ? Comment se constitue le lien social ? Et de quelles manières celui-ci a-t-il évolué au fil des années dans nos sociétés ? Ce ne sont ici que quelques questions parmi tant d'autres auxquelles plusieurs sociologues ont tenté de répondre.

Le concept du lien social sera abordé sous plusieurs angles afin de faciliter sa compréhension. La première partie sera consacrée à ses fondements ainsi qu'aux divers points de vue que les sociologues lui consacrent. Ceci permettra par la suite de mettre en avant la pluralité des liens sociaux ainsi que les différents types existants. La dernière partie de ce concept sera consacrée à l'inquiétude grandissante d'une perte de lien social et des nouveaux défis pour notre société.

2.1.1. Fondements du lien social

Selon Paugam, plusieurs personnes se demandent si le lien social est vraiment nécessaire au développement de l'être humain. Toutefois, nous savons tous que dès sa naissance l'homme a besoin d'un contact social et qu'il entre de cette manière dans une relation d'interdépendance avec les autres êtres humains. L'homme est un animal social et se voit donc lié aux autres et à la société entière au travers de la solidarité et de la socialisation (Paugam, 2009). Ce lien entre

l'individu et la société a suscité un grand intérêt de la part de divers sociologues et a donné lieu à de multiples réflexions et conceptualisations.

Ferdinand Tönnies (cité par Cusset, 2007), philosophe et sociologue allemand, devint célèbre à la suite de la publication de son livre intitulé « *Gemeinschaft und Gesellschaft* », en 1887, dans lequel il fait la distinction entre *communauté* et *société*. Ce qui caractérise la communauté selon Tönnies, c'est une grande similitude au niveau de la conscience (impressions, joies, ...) des membres d'une communauté ; c'est le cas de la famille par exemple. A cette similitude s'ajoutent une existence commune et le fait d'avoir des souvenirs communs. La société au contraire, se définit par des individus qui vivent les uns à côté des autres et dont le lien qui les unit est essentiellement artificiel. Autrement dit, chaque chose faite pour autrui se base sur un échange ou une rétribution (Cusset, 2007). Si la communauté fait alors référence aux états émotionnels, aux habitudes et aux traditions, la société au contraire, renvoie plutôt au caractère individuel et contractuel des relations (Paugam, 2009).

Tout comme Tönnies, Emile Durkheim, considéré comme le père de la sociologie moderne, s'intéresse également à la transformation du lien social. Ayant pris connaissance des écrits de Tönnies, Durkheim lui reproche de ne pas avoir observé les faits et de ne pas avoir étudié la société (*Gesellschaft*) de manière inductive, c'est-à-dire à travers le droit et les mœurs. Durkheim va donc à son tour s'intéresser à ce phénomène d'autonomie et de dépendance des individus dans la société (cité par Cusset, 2007). Nous allons nous attarder sur la thèse de Durkheim, car je trouve qu'elle permet au mieux de comprendre la complexité et l'évolution du lien social.

Durkheim distingue deux types de solidarité. La première, la solidarité mécanique, renvoie à la conscience collective et se rapproche donc du concept de *communauté* développé par Tönnies. Il y a donc une similitude des individus, car ils éprouvent les mêmes sentiments, partagent les mêmes valeurs, les mêmes croyances et les mêmes rituels (cité par Paugam, 2008).

Dès lors nous pouvons supposer que certains groupes de sportifs fonctionneraient à la manière de cette solidarité mécanique. En effet, il est fort probable que les membres d'une société de gymnastique, par exemple, partagent les mêmes valeurs dans leur sport, vivent des moments en commun, partagent des émotions et ont des habitudes au niveau des entraînements. Toutefois, nous pouvons nous poser la question si cette solidarité mécanique apparaît dans tous types de regroupements sportifs ou seulement dans certaines conditions.

La solidarité organique constitue le deuxième type de solidarité identifié par Durkheim. Celle-ci se définit par l'interdépendance des fonctions des individus, d'une conscience collective plus faible et donc d'un affaiblissement de l'unité de la société. Durkheim affirme cependant que ce dernier point est essentiel pour permettre une progression de la division du travail (cité par Paugam, 2008).

Comme selon Durkheim il existe une corrélation entre la solidarité et le droit, il ajoute deux systèmes juridiques à ce tableau. Le premier, le droit *répressif*, concerne tout ce qui est du droit pénal. Il prive l'individu d'une partie de ses biens ou de sa liberté en sanctionnant les fautes et/ou les crimes de celui-ci. C'est une forme juridique qui se retrouve surtout dans les sociétés à solidarité mécanique parce que, comme l'explique Paugam (2009, p. 18), « la multiplication des sanctions révèle la force de la conscience collective et l'obligation de faire respecter les interdits sociaux ».

Le deuxième système juridique que Durkheim nomme le droit *restitutif* ou *coopératif*, se définit par le fait qu'il s'agit de réparer ses fautes et non d'infliger une punition. Ici, il s'agit

entre autres du droit civil ou constitutionnel que nous pouvons retrouver dans les sociétés à solidarité organique (Paugam, 2009).

Dès lors, Durkheim insiste sur le fait que la division du travail est le fondement même de la solidarité, puisque les individus sont interdépendants et complémentaires, ce qui les oblige à coopérer et à se concerter. Le sociologue français Serge Paugam reprend, dans son livre sur le lien social (2009), la doctrine du solidarisme de Léon Bourgeois. Chaque personne a, selon Bourgeois, dès sa naissance une dette envers tous les individus qui, « par leur interdépendance dans le travail, ont contribué au progrès de l'humanité » (Paugam, 2009, p. 35). Ces échanges tacites de service font le lien entre l'individu et la société. Mais comme il s'avère impossible de déterminer avec précision l'effort fourni par chaque individu ainsi que ses créances, Léon Bourgeois propose la solution suivante (cité par Paugam, 2009, p. 39) :

« [...] le seul moyen qui s'offre à nous de résoudre la difficulté, c'est de mutualiser ces risques et ces avantages, ce qui revient à admettre à l'avance que sans savoir qui supportera le risque et qui bénéficiera de cet avantage, les risques seront supportés en commun et l'accès des divers avantages sociaux ouvert à tous. »

Ce passage illustre bien que la solidarité constitue le fondement du lien social. D'ailleurs une des étapes majeures après la doctrine de Léon Bourgeois sur le solidarisme, est l'instauration par les Etats d'un système de protection sociale généralisée¹. Paugam (2009, p. 49) explique que cette organisation solidariste permet « aux individus d'être moins dépendants de leurs attaches traditionnelles, notamment la famille, le voisinage » et contribue justement par là à la transformation du lien social.

2.1.2. Les éléments des liens sociaux

Deux incontournables sociologues vont également contribuer à la sociologie du lien social en s'intéressant plus spécifiquement à la diversité des appartenances. Il s'agit de Georg Simmel et de Norbert Elias.

Selon Simmel (2010, p. 43), une société existe « là où il y a action réciproque de plusieurs individus ». Pour être plus clair, l'action réciproque naît de l'union de buts ou de pulsions individuelles. Ainsi, toutes les actions réciproques, même les plus infimes telles des personnes qui se retrouvent à la piscine, produisent une cohésion sociale et forment la société telle que nous la connaissons (Simmel, 2010). Simmel remarque également que les individus reproduisent les mêmes comportements à l'intérieur d'un groupe. En effet, concurrence, domination, infériorité, solidarité au sein du groupe et protection du groupe de l'extérieur sont des éléments qui se retrouvent dans chaque groupe social (Cusset, 2007).

Tout comme Durkheim, Simmel explique que l'individu se définit par une *relation d'interdépendance et par sa complémentarité* face aux autres, ce qui l'amène à diversifier ses appartenances. Ce qui étonne Simmel, c'est le nombre de groupes différents auxquels peut appartenir un individu (nation, ville, quartier, profession, famille, amis et autres), lui assurant ainsi une diversité de liens sociaux. Il observe alors que plus il y a d'individus dans un groupe, plus les membres de ce groupe cherchent à se différencier des autres, ce qui les pousse à s'individualiser. Par conséquent, moins il y a de membres dans un groupe, moins ces derniers pourront exercer leur individualité, mais plus le groupe s'individualise en tant que groupe social. Ainsi, un petit groupe pourra d'autant mieux se démarquer des groupes plus

¹ L'obligation de s'affilier à l'assurance sociale permet de couvrir des risques tels que la maladie et l'invalidité et donne aux femmes le droit à une allocation de maternité.

grands, car ceux qui le composent ont plus de « spécificité en tant qu'*éléments de cet ensemble* » (Simmel, 2010, p. 690).

Elias fait le même constat que ses prédécesseurs : plus la conscience de l'interdépendance est intense, plus la conscience de l'individualité est forte. L'image d'un filet permet de se rendre compte de la complexité de ce système, car chaque individu se voit lié à d'autres par des relations de dépendance réciproque. Ainsi, la modification de la tension d'un réseau de fils implique une modification de tous les fils qui y sont reliés (Paugam, 2009).

Un point qui selon Serge Paugam mérite d'être relevé concerne ce que Elias appelle les *valences affectives*. Elias nous rappelle que l'homme souhaite par nature rencontrer d'autres êtres humains pour satisfaire ses besoins affectifs. Ces valences affectives peuvent provoquer en nous divers sentiments, comme de la sympathie ou de la répulsion. Si pour Durkheim la division du travail constitue le fondement des liens sociaux, Elias considère que le lien social est aussi créé au travers d'interdépendances personnelles et de liaisons émotionnelles (Paugam, 2009).

2.1.3. Les différents types de liens sociaux

Dans son livre sur le lien social, Serge Paugam (2009, p. 63) s'arrête sur les différents types de liens sociaux existants qui assurent aux individus protection et reconnaissance. Comme nous l'avons vu précédemment, la protection « renvoie à l'ensemble des supports que l'individu peut mobiliser face aux aléas de la vie (ressources familiales, communautaires professionnelles, sociales, ...) ». La reconnaissance, quant à elle, a lieu lorsque l'individu agit de manière conforme aux normes et règles sociales sous le regard d'autrui. Cette reconnaissance constitue un besoin vital pour l'homme et permet à l'individu d'acquiescer « la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres ». Nous pourrions ainsi résumer la protection par l'expression « compter sur » et la reconnaissance par le terme « compter pour ». Ces deux dimensions sociales, la protection et la reconnaissance, constituent donc le fondement du « moi » de chaque personne, renforçant ainsi l'interdépendance des individus.

Dès lors, Paugam distingue quatre différents types de liens sociaux qui s'entrecroisent, se complètent et englobent ces deux dimensions. Si ces liens permettent à un individu de se définir, ils sont aussi plus ou moins intenses selon les conditions de socialisation de l'individu.

Tout d'abord, le *lien de filiation* est le lien qui existe entre un individu et sa famille. Les parents biologiques ou adoptifs ainsi que la famille élargie à laquelle l'individu appartient sans l'avoir choisie, constituent donc le fondement de l'appartenance sociale et recouvre parfaitement les deux dimensions vues ci-dessus. Les soins physiques, comme la nourriture et les vêtements, couvrent la dimension de protection ; la sécurité affective, assurée entre autres par l'amour maternel, couvre quant à elle la dimension de reconnaissance. A la différence d'un contrat de mariage qui définit une famille, le lien de filiation n'est pas modifiable, quelle que soit la qualité des liens entre les personnes qui le composent (Paugam, 2009).

Le *lien de participation élective* concerne toute la socialisation extra-familiale, comme les amis, le conjoint et d'autres proches. Cette socialisation se réalise dans des endroits très diversifiés, tels que le voisinage, des groupes d'amis ou encore diverses institutions (par exemple sportives, culturelles, religieuses). C'est le caractère électif de ce lien qui le rend si particulier et le différencie des autres liens sociaux. En effet, même si l'individu est contraint de s'intégrer à un groupe, il garde son autonomie du fait qu'il construit lui-même son réseau

d'appartenance selon ses désirs et ses valences émotionnelles. Toutefois, le choix de ces relations interpersonnelles, et particulièrement le choix du conjoint, se porte encore régulièrement sur des personnes de même origine sociale. Dans ce *lien de participation élective*, Paugam relève non seulement l'importance de la dimension de protection (pouvoir compter sur ses « vrais amis » en cas de problème), mais aussi celles de la confiance, de la sincérité et du désintéressement. Il existe des formes plus particulières du *lien de participation élective* comme les bandes, où une amitié se crée entre plusieurs personnes afin de se distinguer d'autres groupes, ou encore les communautés fermées, dans lesquelles la participation relève soit de la dépendance, soit d'une décision personnelle (Paugam, 2009).

Lors d'un entretien exploratoire avec Didier Bonvin, responsable de la coordination du sport scolaire à Martigny, celui-ci a relevé l'importance du sport pour le lien social. Le caractère électif de ce lien réside dans le fait que nous choisissons l'activité (par exemple sportive) par intérêt pour elle. « Regrouper les gens par intérêt » constitue selon lui le meilleur moyen de créer des liens entre les personnes.

Les relations qui s'instaurent entre un animateur socioculturel et sa population appartiennent donc à cette typologie de lien social, puisqu'elles résultent du simple choix des individus de créer et éventuellement entretenir une relation. Par analogie, les activités sportives dans un groupe peuvent favoriser ce *lien de participation élective*, puisque l'individu choisit lui-même les relations qu'il désire établir avec les membres de son groupe. Dès lors, nous pouvons nous poser la question si toutes les activités sportives permettent la création d'un tel lien avec des membres de son groupe. Par ailleurs, nous pouvons nous demander si les dimensions de protection, de confiance et de sincérité au sens de Paugam se retrouvent dans un *lien de participation élective* qui s'est créé à travers une activité sportive. Ces deux questionnements seront traités dans la partie conceptuelle dédiée au sport.

Un autre type de lien social est créé au travers de l'activité professionnelle : c'est le *lien de participation organique*. L'intégration professionnelle touche les deux dimensions vues précédemment : grâce au travail, l'individu bénéficie non seulement de la protection sociale, mais a également le sentiment d'être utile. Il se sent donc reconnu dans ses droits sociaux ainsi que dans son travail effectué (Paugam, 2009).

Le *lien de citoyenneté*, permettant aux individus de se sentir appartenir à leur nation, constitue le dernier lien que Paugam évoque. Dans les pays démocratiques, les citoyens ont les mêmes droits et les mêmes devoirs en terme de libertés fondamentales, de participation à la vie publique et des droits sociaux. Ce traitement égalitaire des citoyens, qui touche à la fois la dimension de protection et de reconnaissance des individus, permet la création d'une identité et de valeurs communes (Paugam, 2009).

2.1.4. Le lien social menacé ?

Comme nous avons pu le voir, chaque être humain se trouve dans une relation d'interdépendance avec le reste de la société. L'instauration de la protection sociale généralisée constitue le fondement de la solidarité et donc la base du lien social. Mais depuis quelque temps, beaucoup de personnes s'interrogent sur la solidité et l'authenticité de ce lien social en évoquant une *crise du lien social*. Paugam (2009, p. 87) s'intéresse au « relâchement des liens sociaux » étudié par Durkheim. Il remarque ainsi que des ruptures, bénéfiques ou non, peuvent apparaître dans chaque différent type de lien social évoqué ci-dessus. Selon lui, ce sont entre autre ces ruptures qui alimentent le sentiment de crise du lien social.

Pour Pierre-Yves Cusset, sociologue français agrégé de science économique et sociale, l'évolution des liens sociaux est notamment due au développement de l'individualisation. Plusieurs facteurs seraient à son origine, comme les droits reconnus aux femmes et leur entrée sur le marché du travail, l'apprentissage d'idées individualistes à l'école ou encore l'augmentation des familles ayant peu d'enfants, ce qui favorise l'individualisation de ces derniers. A cela s'ajoute les moyens de communication actuels qui favorisent plus rapidement l'autonomie des adolescents. Cette individualisation implique également une transmission des normes et des valeurs de manière beaucoup plus horizontale. Par ailleurs, si les risques et les inégalités étaient autrefois prises en charge par la collectivité, l'autonomie vécue à l'heure actuelle implique que l'individu assume seul les conséquences des risques qu'il encoure. Cette augmentation de l'autonomie ne présente cependant pas que des désavantages. En effet, sa liberté sans limites de faire connaissance avec de multiples groupes différents lui permet de prendre davantage conscience de son individualité (Cusset, 2007).

Paugam quant à lui souligne que c'est justement cette électivité grandissante, donc le fait de pouvoir choisir de plus en plus avec qui l'on veut créer du lien, qui provoque la fragilité de ces liens. En effet, comme nous avons pu le voir plus haut, il est de la responsabilité de l'individu de créer la connexion entre ses différents groupes d'appartenance. A l'image du filet décrit par Elias, qui démontre la complexité et la diversité des liens, la rupture d'un fil risque d'entraîner la rupture des autres. Le *lien de participation élective* présente une composition de fils particulièrement fragile, puisque c'est l'individu seul qui décide des relations qu'il veut créer, entretenir et défaire, ce qui n'implique donc aucune contrainte sociale spécifique (Paugam, 2009).

L'individualisation et l'électivité grandissante contribuent aussi à l'évolution des liens dans la sphère publique. Par exemple, les individus préfèrent s'engager plutôt à courte durée dans une association ou participent à la vie politique surtout lorsque l'enjeu des votations leur paraît important (Cusset, 2007). Ce qui contribue également au sentiment de crise du lien social c'est évidemment la fragilité du marché du travail. Toute perte d'emploi entraînerait une fragilité des dimensions de protection et de reconnaissance, qui sont essentielles pour l'identité et l'existence de l'être humain (Paugam, 2009).

L'augmentation de l'individualisme et de l'autonomie des personnes, le risque de pauvreté lié à l'instabilité économique et à la fragilité du marché du travail : tous ces points sont des facteurs qui alimentent le sentiment de crise du lien social. Dès lors, Cusset (2007) précise que si cette crise existe véritablement, alors elle concerne surtout les liens créés dans la sphère publique, c'est-à-dire des interactions quotidiennes qui ont lieu dans les espaces publics, plutôt que les liens privés.

2.1.5. La citoyenneté comme source du lien social

Dans l'antiquité grecque, les espaces publics que l'on nommait *agora* permettaient aux citoyens de se rassembler pour dialoguer, débattre ou encore philosopher. Petit à petit, le terme d'*agora* s'est généralisé, s'appliquant dès lors à tout espace collectif sur lequel les citoyens pouvaient s'adonner à des « loisirs collectifs » (Toussaint et Zimmermann, 2001). Le terme de *citoyenneté*, quant à lui, renvoyait au fait de loger dans un territoire et de participer à la vie publique. Aujourd'hui, il se caractérise surtout par son aspect juridique, politique et social. Voter, élire, se sentir appartenir à une collectivité et agir en tant que citoyen respectueux sont des éléments qui font partie intégrante de la citoyenneté (Payan, 2011). Par ailleurs, être citoyen implique également le fait d'avoir des devoirs et d'agir donc en faveur des droits d'autrui et de la collectivité entière (Schnapper, 2000). De plus, certains lieux, et

tout particulièrement les espaces publics, sont plus propices que d'autres pour favoriser la citoyenneté. En effet, ils permettent aux individus de se rencontrer, d'échanger, de débattre d'un sujet ou encore de créer un projet. Pratiquer ces activités au sein de l'espace public est une manière de s'approprier ces lieux.

La citoyenneté repose également sur les droits de l'homme qui constituent le fondement des principes et des droits accordés aux citoyens. L'égalité est ainsi un principe selon lequel toute personne, quels que soient son sexe, son âge, son origine sociale, culturelle ou religieuse, a les mêmes droits et les mêmes libertés. Dominique Schnapper (2000, p. 259) affirme d'ailleurs que « les individus sont également citoyens par-delà leurs diversités et leurs inégalités » et cela même si une ethnie commune les unit dans leur pays.

Dominique Schnapper (2000, p. 11) explicite la citoyenneté de la manière suivante : « La citoyenneté est également la source du lien social. [...] Vivre ensemble, ce n'est plus partager la même religion [...] ou être soumis à la même autorité, c'est être citoyens de la même organisation politique. » Appartenir à un même territoire, avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs quelles que soient nos différences, participer à la vie publique et exercer ses droits sont donc des éléments qui fondent et définissent la citoyenneté.

2.1.6. Renforcer le lien social

Ce qui précède suscite une interrogation majeure : que pouvons-nous mettre en place pour renforcer la citoyenneté et ses liens sociaux ? Si l'instauration d'une protection sociale généralisée a permis une grande avancée dans la société en unissant les individus, elle ne paraît aujourd'hui pas suffisante pour diminuer encore les inégalités et la fragilité qui persiste sur le lien social. Actuellement, il arrive de plus en plus souvent que les inégalités sociales soient mises, parfois à défaut, sur le dos de la responsabilité individuelle et non plus collective, ce qui mène à une stigmatisation de nombreux individus.

Amartya Sen, qui a reçu le prix Nobel de l'économie et s'intéresse notamment aux questions du développement, amène un nouveau point de vue en développant sa théorie sur les *capabilités*. A l'heure actuelle, le système social présente des failles qui désavantagent encore plus les individus dans le besoin. Par exemple, les enfants de milieux défavorisés échouent souvent à l'école ou les personnes moins qualifiées ont une protection sociale plus faible que des personnes plus qualifiées. Selon Sen (cité par Paugam, 2009, pp. 106-107), il ne s'agit pas de redistribuer de manière équitable les biens matériels et les richesses, mais d'assurer à l'individu « les possibilités réelles d'exercer sa liberté de jouir du bien-être selon sa propre conception de la vie bonne. » Offrir à chaque personne les capacités nécessaires pour qu'elle puisse exercer pleinement sa liberté individuelle et devenir responsable, tel devrait être le but à atteindre. Les dimensions de responsabilité collective et individuelle sont donc reliées entre elles et se renforcent mutuellement (Paugam, 2009).

Didier Bonvin défend la même idée. Selon lui, les trois-quarts des nombreux étrangers résidant à Martigny désirent que la coexistence avec les habitants de la ville se déroule bien. Seulement « il faut leur donner la possibilité que ça se passe bien. Et là c'est à nous tous de faire l'effort. » Donner la possibilité à chaque personne d'exercer pleinement sa liberté serait donc un moyen pour renforcer le lien social.

Comme nous l'avons vu, la solidarité s'exerce au travers des quatre différents types de liens sociaux² qui s'entrecroisent et se complètent. Paugam (2009) affirme que pour pouvoir

² Le lien de filiation, le lien de participation élective, le lien de participation organique et le lien de citoyenneté.

intégrer tous les individus à la société et renforcer ainsi le lien social de manière générale, il suffit de consolider chaque type nommé ci-dessus.

2.2. L'activité sportive

Le concept de l'activité sportive constitue le deuxième axe principal de ce travail de recherche. Cette partie qui y est consacrée permettra tout d'abord de s'intéresser aux vertus et points sensibles du sport avant d'analyser les différences entre les sports institutionnalisés et auto-organisés. S'effectuera ensuite une réflexion concernant le bien-être relationnel que permet cette pratique ainsi que les sports et les espaces sportifs propices à la création d'un lien social.

2.2.1. Histoire et définitions du sport

Comme toutes activités, l'histoire a influencé les activités sportives telles que nous les connaissons, permettant de la même manière une évolution de la définition du sport. Jacques Defrance, sociologue du sport, précise que les sports compétitifs modernes (tel que l'athlétisme, le football et le tennis par exemple) proviennent en majeure partie de l'Angleterre, mais aussi de la France, de l'Inde et d'autres pays, subissant des transformations au cours de leur pratique. La caractéristique de ces sports anglophones réside dans des règles de jeux qui diminuent le temps d'affrontement, interdisent les violences lors de compétitions et précisent également la durée et la technique du jeu. De plus, la normalisation des critères de qualification ainsi que des critères de catégorisation rendent les compétitions plus égalitaires. C'est donc cette universalisation des règles sportives qui fait du sport moderne une pratique culturelle très originale. Ces techniques de jeu ne partagent donc en rien la brutalité et la violence tolérée dans les sports de l'Antiquité grecque (Defrance, 2011).

La normalisation et les règles instaurées dans les pratiques sportives ont évidemment eu une influence sur la définition du sport. Ainsi, si en 1875 Pierre Larousse définit le sport comme « une nombreuse série d'amusements, d'exercices et de simples plaisirs » (cité par Defrance, 2011, p. 99), les définitions du 20^{ème} siècle ajoutent les termes d'activité physique, de performance, de règles et de compétitions. Lorsque les sociologues remarquent une différence de définition et de pratique selon le sexe et la classe sociale, ils conviennent qu'il n'existe pas une seule définition du sport, mais bien plusieurs en fonction de la personne interviewée (Defrance, 2011). L'office fédéral du sport (Lamprecht, Fischer & Stamm, 2014, p. 9) explique que différents facteurs sont pris en compte pour définir l'activité sportive, telle que « la qualité et l'intensité de l'activité, ses motivations, les objectifs poursuivis et les normes qui la régissent, mais aussi le lieu et l'environnement. » Nous pouvons donc retenir que la définition actuelle du sport est non seulement large est variée, mais qu'elle dépend surtout de plusieurs facteurs la rendant ainsi plus complexe.

Lors d'études sur les activités sportives, la communauté internationale de recherche et l'office fédéral du sport laissent aux « personnes interrogées le soin de définir ce qu'il faut entendre par sport. » (Lamprecht, Fischer & Stamm, 2014, p. 9) J'estime que cette définition subjective est la plus adéquate en ce qui concerne les analyses des activités sportives et particulièrement celles de loisir. Je décide donc d'utiliser cette définition imprécise, complexe et plurielle dans le cadre de ce travail de recherche.

2.2.2. Les vertus et défauts sociaux du sport

Il existe une multitude de bénéfices et certains risques liés à la pratique d'une activité sportive. Comme il n'est pas possible de les couvrir tous dans ce travail, nous allons nous restreindre aux arguments en lien avec le côté social du sport. Depuis plusieurs années, de plus en plus de personnes ont recours au sport pour permettre par exemple l'intégration et la réinsertion d'individus dans des projets d'intervention sociale. Ce qui favorise l'expansion de ce phénomène, c'est non seulement la réussite de nombreux projets à but sportif et relationnel, mais aussi la conception du sport souvent considéré comme intrinsèquement bon. En effet, les exemples ne manquent pas : animations sportives dans les quartiers de Strasbourg pour lutter contre les effets de diverses discriminations, tournois de foot dans les rues permettant la rencontre interculturelle (Gasparini et Cometti, 2010), sport de combat chez les jeunes pour notamment apprendre le respect de soi et des autres ou encore sport entre prisonniers et joueurs externes permettant ainsi le décloisonnement des détenus et le réapprentissage social ; la liste est longue. Ainsi, depuis la fin des années quatre-vingt, le sport est perçu comme un moyen permettant de lutter contre la crise du lien social.

William Gasparini, docteur en sociologie et responsable d'une équipe de recherche en science sociale du sport, a écrit passablement d'articles concernant les questions d'intégration par le sport. Il explique ainsi que les politiques publiques tendent à croire que les valeurs sportives, comme l'apprentissage de l'effort et le respect des règles, sont transférables dans d'autres situations (scolaires ou professionnelles par exemple). Cependant, Gasparini (2013, p. 245) tient à rappeler que le sport n'est pas intrinsèquement bon : « il n'est pas vertueux, éducatif ou intégrateur *en soi* ; il porte les valeurs qu'on lui attribue » et peut donc autant favoriser l'intégration que l'exclusion. Par exemple, une des volontés politiques est d'intégrer tout d'abord les garçons par le sport, perçus comme plus turbulents et nécessitant d'un tel programme. Si des activités sportives sont dès lors mises en place pour les garçons, il n'en est pas de même pour les filles qui se voient exclues de ce programme d'intégration.

Toutefois, Gasparini précise que les bémols engendrés par l'activité sportive ne doivent pas en cacher les vertus. Selon lui, ces dernières dépendent des objectifs de l'activité sportive ainsi que du dialogue social que l'on instaure au travers de ces activités. Il conclut en précisant que « C'est en favorisant la mixité sociale et sexuelle dans les structures sportives ainsi qu'en développant les projets éducatifs transversaux [...] que les vertus socialisantes de la pratique sportive trouveraient tout leur sens et leur efficacité. » (Gasparini, 2013, p. 258). Cependant, tout le monde ne partage pas cet avis, puisque certaines personnes critiquent justement cette mixité sociale et sexuelle qui renforcerait davantage les stéréotypes sexués et favoriserait l'exclusion. Les questions de genre, de stéréotypes et de mixité doivent se poser lors de l'organisation d'activités sportives, mais ne seront cependant pas plus développées dans ce travail de recherche.

2.2.3. Le sport dans un club et hors d'un club

Gasparini remarque que lorsque nous parlons de valeurs transmises au travers d'une activité sportive nous faisons plutôt référence à des sports institutionnels, tel que le volley-ball, le football, le karaté et une multitude d'autres sports se déroulant au sein d'un club. Ceux-ci permettraient l'apprentissage des règles démocratiques, la confrontation à ses droits et ses devoirs, ainsi que l'apprentissage du respect des autres joueurs et de l'entraîneur. A contrario, les activités sportives pratiquées dans les rues ou hors d'une institution sont, quant à elles, souvent perçues comme *sous-socialisées*. Toutefois, et en faisant référence à ce qui précède,

le respect des règles sportives n'implique pas automatiquement le respect d'autres règles sociales (Gasparini & Knobe, 2005).

Un programme d'intégration par le sport, mis sur pied en 1994 à Strasbourg, constitue un exemple d'activités sportives n'ayant pas lieu dans un club³. Les fonctions de régularité, d'intensité et de dépassement de soi que l'on retrouverait lors d'entraînements dans un club ne sont pas poursuivies par ces animations sportives qui prônent la libre adhésion. Ce n'est pas pour autant que ces activités ne transmettent pas de valeurs. En effet, le respect de soi, des autres et du matériel, ainsi que la politesse et la ponctualité sont des règles de base défendues par les animateurs sportifs. Ces derniers remarquent que si les jeunes participent aux activités pour le plaisir, ils n'acquièrent pas forcément le goût de l'effort comme lors de compétitions. Cet exemple démontre donc que la transmission de valeurs est également possible au sein d'activités sportives désinstitutionnalisées (Gasparini & Knobe, 2005).

Il existe une multitude de sports qui peuvent se pratiquer dans les rues. Le skateboard, le BMX, le roller et le parkour par exemple, sont des sports qui se pratiquent seul, alors que le foot, basket ou encore hockey de rue sont des sports d'équipe. En plus d'être auto-organisé, le sport de rue pratiqué en équipe se joue selon des règles internes préalablement acceptées par les joueurs. Ainsi, les joueurs peuvent être de sexe et d'âge différents, changer d'équipe au milieu d'une partie, en sortir momentanément sans que le jeu s'arrête pour autant, ou encore être solidaires et rivaux durant le même jeu (lorsqu'il n'y a qu'un seul but pour les deux équipes par exemple). De plus, quel que soit l'âge, le sexe ou le niveau dans ces sports de rue, les joueurs « s'accordent sur des manières de jouer qui permettent à chacun de participer, comme s'ils étaient égaux, tout en sachant qu'ils ne le sont pas. » (Bordes, 2012, p. 112). Ainsi, si ces règles ne sont pas du tout comparables à celles fixées dans des sports institutionnalisés, elles ont l'avantage de n'exclure personne. Nous pouvons cependant nous demander s'il n'existe pas tout de même des formes inconscientes ou non d'exclusion de certaines populations dans ces sports de rue, comme par exemple les filles ou les nouveaux arrivants du quartier.

Une étude menée par Jaccoud et Malatesta (2001) sur le développement de sports auto-organisés dans trois grandes villes suisses (principalement du skateboard) démontre que malgré la faible présence des filles dans les locaux, une grande majorité des garçons perçoit le skateboard comme une activité sportive mixte. Les chercheurs supposent que cette surreprésentation masculine est due au fait que les filles préfèrent ne pas prendre le risque de se blesser durant cette activité ; une pratique qui demande du courage et de l'agilité⁴.

Cette même étude explique également les facteurs qui amènent les jeunes à adhérer à ces sports récents. Les jeunes d'aujourd'hui créent une partie de leur identité culturelle en pratiquant un sport souvent nouveau ou recodifié, auquel est associé un style de vie. Si les organisations sportives ont perdu de leur attrait, c'est parce que la promotion des prestations et des engagements individualisés ne permettent plus une logique d'identification à une communauté, à des valeurs et, au contraire des sports récents, ne sont pas considérées comme des milieux de vie. Les fondateurs des locaux de skateboard, qui ont déjà tous pratiqué des sports dans une organisation sportive, estiment pourtant que la pratique d'activités sportives dans un club est formatrice. Selon eux, les clubs permettent l'apprentissage de diverses qualités comme la vie collective, la tolérance, le partage, la communication, la coopération ou

³ Des salles de sport sont ouvertes certains soirs afin que tout un chacun puisse venir faire du sport. (Gasparini & Knobe, 2005)

⁴ Les skaters participant au sondage estiment que les qualités requises pour pratiquer ce sport sont principalement l'agilité (64,2%), le courage (62,3) et le style (47,2%). (Jaccoud et Malatesta, 2001, p. 114)

encore l'organisation. Toutefois, la lourdeur des entraînements, la compétition et surtout la sélectivité sociale des sportifs sont des éléments qu'ils critiquent dans les organisations sportives (Jaccoud & Malatesta, 2001). Cependant, si ces sportifs partagent les valeurs et la passion de leur sport, les liens plus ou moins forts qui les relient n'iraient, selon Gasparini et Vieille-Marchiset (2008), pas au-delà des rencontres sportives. Rien n'indique donc que le sport institutionnel soit plus vertueux sur le plan des règles sociales que les formes d'activités sportives désinstitutionnalisées (Gasparini & Knobe, 2005).

L'association cantonale zurichoise pour le sport a fait un bilan des associations sportives ainsi qu'une projection dans le futur et a publié ses résultats dans la brochure « Einsteigen bitte ! Die Reise in die Zukunft des Sportvereins beginnt : Grundlagen und Hinweise für die Entwicklung in Sportvereinen ». Si la multiplication des offres sportives rend difficile l'attrait et la fidélisation des membres à un club, ce fascicule recommande de porter une attention particulière au lien social qui relie les membres du club. Eviter de mettre la priorité sur la sélection des talents ou la comparaison des performances permet ainsi de favoriser la cohésion dans une équipe. De plus, vivre des activités avec son équipe hors des entraînements habituels, comme par exemple des tournois externes ou des camps d'entraînement, permet de renforcer le sentiment d'appartenance à son club. L'entraînement dans une association sportive et le sentiment d'appartenance qui s'y crée facilite également la familiarisation dans une nouvelle localité, par exemple lorsqu'un jeune couple est amené à déménager. Pour finir, cette brochure souligne non seulement l'importance d'impliquer les jeunes adultes dans la mise en place de leurs entraînements, mais aussi de responsabiliser ces derniers dans les actions menées par le club (par exemple l'entraînement des enfants, l'organisation d'un tournoi ou d'une compétition ou encore l'aménagement du site internet) (Stierlin, 2011).

Quelles activités sportives devrions-nous alors privilégier ? Les activités sportives pratiquées au sein d'organisations sportives, ou celles qui sont auto-organisées ? Une enquête menée par Gasparini et Vieille-Marchiset (2008) démontre que beaucoup de jeunes sportifs combinent leur activité physique pratiquée dans un club avec une activité autonome pratiquée dans la rue. Peut-être n'existe-t-il tout simplement pas de réponse concernant la forme de pratique sportive à privilégier. Car comme l'affirme Gasparini, « de la même manière qu'il n'existe pas une jeunesse en difficulté [...], il n'existe pas une seule réponse sportive à donner face à la crise du lien social. » (Gasparini & Knobe, 2005, p. 449) Nous pouvons en conclure que les formes d'activités sportives ne s'excluent pas, mais qu'au contraire elles se complètent.

2.2.4. Du sport de compétition au ludosport

Luc Collard, directeur d'une équipe de recherche *Techniques et Enjeux du Corps*, prétend que la solidarité et la concurrence peuvent se retrouver même au sein d'activités sportives coopératives. Il se base sur une expérience où des nageurs doivent toucher des objets au fond de la piscine et reçoivent plus ou moins de points en fonction de leur immersion dans l'eau et de celle des autres nageurs. L'expérience démontre que les nageurs perdent plus de points et d'énergie à jouer de manière égoïste, que ce qu'ils auraient pu gagner en jouant de manière altruiste. Collard en déduit que la plupart des sportifs ne sont pas aussi solidaires que ce que nous voudrions croire, mais que leurs comportements sont plutôt individualistes. Selon le même auteur, il est possible d'éviter ces formes de coopération égoïste en écartant tout sport de compétition et en privilégiant deux formes d'activités sportives. La première option est l'affrontement collectif du milieu sauvage, comme par exemple courir avec des amis, planifier sa progression annuelle dans une activité physique ou encore participer à des stages en pleine nature. La seconde possibilité consiste à pratiquer des activités sportives à compétition

partageante plutôt qu'excluante. Cette deuxième option comprend par exemple le jeu de la balle assise, ainsi que les sports de rue (Collard, 2012).

Comme nous avons pu le voir précédemment, les règles flexibles des sports de rue présentent l'avantage de pouvoir inclure tout type de population au jeu. Gasparini relève que les règles internes et la solidarité dans les sports de rue permettent une forme particulière de socialisation et d'insertion sociale en dehors d'un club (Gasparini & Knobe, 2005). En effet, un nombre équilibré de joueurs, l'obligation du score final ou encore un temps et un espace de jeu défini sont des éléments qui ne constituent pas une priorité dans ces sports de rue. Le terme *ludosport* est d'ailleurs utilisé par Bordes (2012) pour définir ces activités, dont le but premier est de jouer ensemble et non de compter les points ou obtenir un résultat prédéfini. C'est au travers de ce sentiment de non-exclusion et de l'affranchissement d'objectifs fixés que la pratique de ces *ludosports* constitue une forme de bien-être relationnel. Pascal Bordes admet que ni les progressions dans ces activités sportives, ni le bien-être qui s'en dégagent ne sont mesurables. Cependant, il critique le fait que seul le sport de compétition soit porteur des vertus attribuées à l'activité physique, y compris celles du bien-être relationnel et du lien social. Par ailleurs, il se demande pourquoi ces vertus ne sont pas également attribuées aux sports de rues et pourquoi ces derniers sont considérés comme « de pauvres pratiques, tout juste bonnes à occuper des moments de vacances, ou pire, de désœuvrements ». Selon lui, ces sports de rue ne se mesurent pas, mais se vivent et surtout, donnent une place aux liens sociaux (Bordes, 2012, p. 122).

Si Pascal Bordes s'intéresse particulièrement aux sports de rue ou aux *ludosports*, il affirme aussi que les activités sportives de manière générale permettent une forme ludique de socialisation. Ainsi, le plaisir d'être ensemble et de vivre un moment en commun sont non seulement vécus au travers des différentes activités sportives, mais apparaissent également dans toutes les dynamiques interindividuelles qui ont lieu durant les jeux sportifs (Bordes, 2012). Didier Bonvin rejoint cette idée en expliquant que les personnes qui participent aux activités sportives organisées par son épouse viennent « autant pour discuter, pour rencontrer leurs camarades que pour faire des activités physiques ». Le côté social et le bien-être relationnel vécu lors des activités sportives constituent peut-être l'avenir du sport.

2.2.5. Autres aspects sociaux du sport

Si les activités sportives comportent une part de socialisation elles créent en particulier un cadre convivial propice aux rencontres. Dans son livre sur la sociologie du sport, Pascal Duret reprend une étude faite en 2001 par Waser sur les randonnées en rollers organisées à Paris. Ce dernier constate que différents facteurs permettent le rassemblement d'autant de personnes en peu de temps. Ainsi, au fait de pouvoir circuler librement et de ne pas être sous l'ordre d'un entraîneur ou de dépendre d'un club, s'ajoute la liberté de créer des relations affectives éphémères. En effet, si le contact se crée facilement entre les participants, cette relation dure le temps de l'événement et ne s'entretient généralement pas en-dehors de ce cadre. Les participants ne se rendent donc pas à la randonnée dans le but de se faire des amis (Duret, 2001). Nous pouvons donc nous interroger si ces relations chaleureuses, mais éphémères apparaissent également dans d'autres formes d'activités sportives événementielles.

Fabrice Escaffre, géographe et maître de conférences à l'université de Toulouse, s'est intéressé aux pratiques ludo-sportives qui se déroulent dans différents espaces publics urbains. Ainsi, des entretiens avec plusieurs joggers démontrent que, mise à part une brève salutation, les relations sont inexistantes entre ces sportifs. Dans d'autres espaces ludo-sportifs (terrains de basket et skateparks par exemple) ces relations sont également décrites

comme neutres, mais aussi bienveillantes. De nombreux sportifs ressentent même cette neutralité bienveillante comme conviviale et affirment parfois créer des relations amicales avec d'autres sportifs rencontrés régulièrement. Les rares conflits qui surviennent entre sportifs en raison des différences d'appartenance, ou d'autres mésententes, sont résolus par les usagers eux-mêmes (Escaffre, 2011).

Les diverses formes de motivation dans les activités sportives peuvent également avoir une influence sur le côté relationnel du sport. Ainsi, une recherche concernant les cours d'éducation physique en milieu scolaire a permis de comprendre les divers mécanismes qui favorisent ou non la motivation des élèves. Des facteurs comme le climat de la classe et le contenu du feedback d'un enseignant de sport à ses élèves sont des éléments qui influencent grandement la motivation auto-déterminée de ces derniers. Celle-ci se trouve aussi favorisée lorsque l'on donne aux jeunes la possibilité de choisir les activités sportives du cours d'éducation physique. Selon la même recherche, le fait de partager une expérience en commun et de se sentir appartenir à un groupe, permet de créer naturellement des liens amicaux tout en favorisant positivement la motivation (Dupont *et al.*, 2010). Dès lors, l'hypothèse que le partage d'un moment convivial après un entraînement ou une compétition contribue tout autant à la création de ce sentiment d'appartenance, peut donc être émise. Nous pouvons supposer que les éléments qui favorisent la motivation auto-déterminée en milieu scolaire, en particulier le choix de son activité et le sentiment d'appartenance, sont également applicables aux activités sportives de loisir.

2.2.6. Le sport comme promotion de la citoyenneté

Comme nous avons pu le voir dans le concept du lien social, la citoyenneté est en grande partie définie au travers de l'organisation politique de chaque pays. Le système politique suisse veille entre autres à établir des conditions optimales qui permettent de promouvoir les activités sportives. Pour exemple, le conseil fédéral a pris des mesures afin de mettre en place, dès l'année 2003, un concept de politique du sport. Celui-ci vise à regrouper les efforts des divers partenaires, cantons et communes en ce qui concerne la promotion des activités sportives ainsi que les activités elles-mêmes. La « promotion générale de l'activité physique et du sport », qui constitue un des objectifs de cette politique, vise non seulement à encourager l'activité physique dans toutes les catégories citoyennes, mais aussi à renforcer des réseaux sportifs au niveau local (Ursprung, 2001, p. 8). Une partie du métier de l'animation socioculturelle consiste justement à intervenir auprès des divers acteurs de la ville, de les mettre en relation et de créer ainsi un réseau propice à l'émergence de nouveaux projets collaboratifs.

D'autres décisions politiques ont également été prises dans le but d'encourager les citoyens à bouger. Ainsi, un objectif est de contribuer à l'éducation des jeunes au travers d'activités sportives pour pouvoir renforcer ainsi la cohésion sociale. Un autre exemple est que certaines rues sont devenues des zones à 20 ou 30 km/h, dans le but de favoriser justement le mouvement et les rencontres entre les citoyens (Ursprung, 2001). Rencontrer des personnes et partager des expériences avec elles sont des éléments qui se retrouvent également dans les activités sportives en général. Qui dit rencontre, dit aussi possibilité de créer des relations interpersonnelles ou non, au sens du *lien de participation électorale* de Paugam (2009).

Nous avons pu voir précédemment qu'une des manières d'affirmer sa citoyenneté est de s'approprier l'espace public en y menant une activité quelconque. Les sports de rue en sont un exemple. En effet, le mobilier urbain, tel que les rues, les escaliers ou les bancs, peut être utilisé dans une perspective ludo-sportive et constitue ainsi une manière ludique de se

réappropriation la ville (Gasparini & Vieille-Marchiset, 2008). Le concept de l'urban training en est un parfait exemple, puisqu'il s'agit d'exploiter l'équipement urbain pour renforcer sa musculature tout en parcourant la ville. Une trentaine de villes en Suisse romande engagent actuellement des coachs sportifs professionnels pour accompagner et motiver ces sportifs de tout âge et de tout niveau physique. D'autres activités sportives de rue, comme le roller, le skate, la course à pied, le basket-ball de rue ou encore les courses populaires, sont également des formes de réappropriation de l'espace public et donc d'affirmation de sa citoyenneté.

2.2.7. Espaces créateurs de liens sociaux

Jean-Pierre Faye, directeur « Sport et Territoires » au CNOSF⁵, a étudié les influences des équipements sportifs dans les quartiers et sur les places publiques. Il relève deux faits intéressants concernant l'aménagement des espaces urbains. Premièrement, les lieux publics ainsi que les équipements culturels et sportifs favorisent le brassage des citoyens, leur permettent d'échanger entre eux et donc de créer du lien social. Deuxièmement, les équipements sportifs sont porteurs de valeurs symboliques et créent un sentiment d'appartenance chez les habitants du quartier (Faye, 2011).

Selon Faye, ces espaces urbains permettent également le prolongement de l'éducation des enfants à la sortie de l'école, puisque ceux-ci sont amenés à rencontrer une multitude d'autres personnes. Dès lors, les chemins qui relient l'école à la maison ou à l'espace sportif prennent une dimension importante, car ils permettent à ces jeunes d'échanger avec d'autres personnes et de « bénéficier d'une écoute différente » (Faye, 2011, p. 43). De plus, il est également essentiel de prendre en compte l'avis des citoyens lorsqu'il s'agit de réaménager l'espace urbain, ceci afin de créer aux yeux des habitants des places publiques et des espaces collectifs où il fait bon vivre. Comme nous allons le voir pour le métier de l'animation socioculturelle, il s'agit finalement ici de co-construire ces projets d'aménagement des espaces publics avec d'une part les habitants et de l'autre part les services publics, les représentants sportifs et les architectes (Faye, 2011). Donner la possibilité aux citoyens de se rencontrer, de s'exprimer et de s'appropriation des espaces publics et sportifs qu'ils apprécient, leur permet de construire une réelle citoyenneté.

Le même auteur affirme que le sport est une des réponses aux enjeux politiques de mixité sociale et d'intégration. Combiné à d'autres moyens tels que la culture et les loisirs, le sport est un élément qui permet entre autres le renforcement de « la qualité du cadre de vie des habitants, des enjeux de cohésion sociale, d'éducation, de solidarité » (Faye, 2011, p. 58). Les vertus du sport et de ses espaces ne sont donc, selon Faye, pas à négliger.

Nous pouvons donc en conclure qu'autant les espaces sportifs que les espaces publics ne sont pas à considérer comme étant de simples aménagements du territoire, mais que ces espaces ont un apport réel en ce qui concerne la mixité sociale, les échanges entre la population ainsi que la citoyenneté de ces derniers. Ainsi, nous pouvons émettre l'hypothèse que les activités sportives ayant lieu dans l'espace public favorisent la citoyenneté et par là également le lien social.

⁵ Comité National Olympique et Sportif Français

2.3. Les adolescents et jeunes adultes

Le terme d'*adolescence* n'existe pas depuis toujours, mais est le fruit d'une construction sociale. Les critères qui marquent son début et sa fin diffèrent encore aujourd'hui selon les cultures et les rites de passage que la société lui attribue. Dans la plupart des sociétés actuelles, la période de l'adolescence est synonyme de changements : la transformation du corps, l'entrée dans la vie d'adulte, le choix d'une direction professionnelle, le renforcement des liens amicaux ou encore les premières relations amoureuses (Lafont, 2011). Cette partie conceptuelle amène quelques notions concernant cette période de l'adolescence et des jeunes adultes.

2.3.1. Adolescence synonyme de changements

Actuellement, nous considérons qu'un enfant devient adolescent lorsque commence sa puberté. Si autrefois un individu devenait adulte entre dix-huit et vingt ans, l'amélioration des conditions de vie rend aujourd'hui plus difficile la définition de l'âge adulte. En effet, les jeunes d'aujourd'hui allongent leurs études, atteignent l'indépendance financière plus tard ou encore construisent une vie familiale après plusieurs années de travail (Lafont, 2011).

La transformation du corps joue également un rôle clé pour l'adolescent, puisqu'elle transforme l'image qu'il a de soi. L'image que les autres renvoient de son corps est aussi primordiale. Le jeune se cherche et est amené à se poser les questions « qui suis-je ? D'où est-ce que je viens ? Où vais-je ? » (Lafont, 2011, p. 22). L'entourage familial, amical et même extra-familial de l'adolescent constitue des repères qui permettent d'élucider ces questions (Coslin & Lafont, 2011). Alain Braconnier, psychiatre et psychanalyste, distingue quatre changements nécessaires pour un bon développement de l'adolescence. Premièrement, l'adolescent doit « assumer son corps sexué », c'est-à-dire non seulement adopter ce corps qui change, mais aussi questionner son identité sexuelle. Deuxièmement, il doit « se séparer des parents et s'individualiser » afin de développer son autonomie. Troisièmement, la création de nouvelles relations sociales extra-familiales et le désir d'atteindre « un idéal du moi », tant au niveau de l'autonomie que de l'orientation professionnelle, permet au jeune de « se projeter dans l'avenir ». Finalement, l'adolescent devra apprendre à « faire face aux bouleversements émotionnels » qui sont particulièrement intenses durant cette période de la vie (Braconnier, 2009, pp. 47-51). Michel Claes (2003) rejoint ces propos en nous informant que beaucoup d'adolescents ressentent de la solitude, non pas parce qu'ils sont particulièrement touchés par ce problème, mais parce qu'ils vivent cette période négativement et surtout plus intensément. La solitude est contraire à la nature humaine dans laquelle l'individu cherche à créer des liens proches avec d'autres et aura des répercussions nuisibles telles que la difficulté à créer des liens. Cependant, la solitude peut également être vécue de manière enrichissante puisqu'elle permet d'être face à soi-même, laissant place à l'authenticité et à la réflexion de divers sujets (Claes, 2003).

La période de l'adolescence implique aussi d'autres changements, cette fois plutôt au niveau physique. Ainsi, certaines sociétés perpétuent des rites de passages traditionnels, sociaux ou religieux, permettant ainsi symboliquement au jeune de devenir un adulte. Dans les sociétés démocratiques ce sont les tatouages ou encore les piercings qui permettent d'affirmer son individualité, son identité personnelle et son autonomie. Cette forme de passages symbolique est une manière pour les jeunes de mûrir personnellement, d'augmenter leur confiance en soi, d'atténuer leur timidité ou encore d'inscrire des moments clés de leur existence sur leur peau,

par exemple. Dès lors, « la signification d'un tel acte ne réside plus dans le social mais dans la manière dont l'individu singulier le vit. » (Le Breton, 2009, p. 73)

Michel Fize, sociologue au CNRS, regrette l'image souvent négative des adolescents que les médias transmettent, tel que les problèmes d'anorexie, de consommation abusive d'alcool ou encore de délinquance. Fize insiste sur le fait que 90% des adolescents se portent bien, sont épanouis, responsables et surtout heureux. L'amitié, les premiers amours et les rires font de chaque instant un moment unique et souvent enthousiasmant. Il ajoute que cette période de vie permet aussi aux jeunes de réfléchir par soi-même et donc d'avoir des réflexions différentes que son environnement social (Fize, 2009).

2.3.2. Les relations interpersonnelles des adolescents

Par relation interpersonnelle il faut comprendre tout lien significatif et non éphémère reliant deux personnes qui se voient régulièrement. Ces relations se caractérisent par des liens affectifs de proximité qui donnent place à des émotions intenses telles que la souffrance d'une rupture ou d'un deuil, mais aussi le plaisir et la joie procurée par l'amitié et l'amour. Selon Marc Picard (cité par Claes, 2003, p.13) ces relations interpersonnelles sont si importantes que les personnes considèrent que « leur bonheur dépend pour une bonne part de la capacité à créer des liens de proximité avec d'autres personnes ». Ces relations jouent également un rôle particulièrement important pour les adolescents, puisque les personnes significatives qu'ils côtoient influencent, par leurs discours et leurs comportements, les valeurs et les décisions de ces jeunes (Claes, 2003). Cette diversité des relations nous renvoie aux propos de Simmel concernant la variété des appartenances auxquelles les individus prennent part.

La famille est un réseau essentiel au bon développement des enfants et adolescents, car elle constitue un lieu de socialisation permettant l'apprentissage des relations interpersonnelles. L'autonomie grandissante de l'adolescent change la relation que celui-ci a avec ses parents : les interactions ne sont plus autant asymétriques et des formes d'entraide différentes se mettent en place (Lafont, 2011). C'est aussi durant cette période que les adolescents établissent de nouvelles relations et se construisent ainsi une vie sociale autonome (Cloutier & Drapeau, 2008). Par ailleurs, la famille se révèle être un lieu important de dialogue et d'échange durant l'adolescence et ceci malgré le fait que les jeunes se distancient à ce moment du cadre familial. Cette prise de distance leur permet de découvrir leurs propres limites et ceux de leurs parents (Lafont, 2011). Michel Claes explique d'ailleurs que les conflits qui surgissent entre les jeunes et leurs parents sont inévitables et même essentiels au bon développement des adolescents. Ainsi, les parents exercent un double rôle : d'une part celui de montrer de l'affection, de l'amour et du réconfort à leur enfant, d'autre part celui de définir des règles et des limites contribuant ainsi à une meilleure socialisation de l'enfant (Claes, 2003).

Les pairs et particulièrement ceux du même sexe constituent le principal réseau des adolescents (Claes, 2003). Reconnaissance sociale, partage de valeurs, activités communes, proximité et intimité sont des éléments que le jeune trouvera au sein de son groupe d'amis. Coslin et Lafont remarquent que les aspirations de l'amitié diffèrent selon l'âge des jeunes. Ainsi, l'amitié des enfants de 10 ans est basée sur le jeu, celle des adolescents de 13 à 15 ans sur une relation de confiance mutuelle et celle des jeunes de 17 à 18 ans sur le partage d'un intérêt et des expériences communes. Les mêmes auteurs constatent également deux formes différentes de groupes, qui se distinguent du fait de leur taille et du degré d'intégration de leurs membres. Le premier est un cercle d'amis qui se rencontrent occasionnellement lors d'activités ponctuelles et dénombre entre 20 et 30 membres. Le deuxième, qui compte entre 5

et 6 membres, est un cercle d'amis proches qui se rencontre souvent et dont les interactions sont comparables à celles d'une famille. En ce qui concerne les relations amicales avec les pairs, le jeune choisit ses amis en fonction de ce qu'il partage avec eux, comme le style de vie par exemple, ce qui lui permet d'être valorisé et respecté dans ce groupe (Coslin & Lafont, 2011). En lien avec ce travail de recherche, nous pouvons dès lors nous demander si les amitiés créées lors d'activités sportives appartiennent au cercle d'amitiés occasionnelles ou proches.

Claes (2003, p. 93) relève que « l'amitié n'a d'autre but qu'elle-même et les plaisirs que procure la rencontre avec autrui. » En effet, l'amitié étant un acte spontané, naturel et réciproque, elle implique une dimension affective, mais aussi intime comme le partage de confidences par exemple. Ce même auteur nous informe également des impacts bénéfiques de l'amitié, tels que la diminution de l'anxiété et du stress lors de certains événements grâce aux conversations intimes et au rôle de médiateur des amis.

Certains adultes, qui sont en contact avec le jeune mais n'appartiennent pas au noyau familial, peuvent également être des personnes importantes aux yeux des jeunes. Ainsi, les grands-parents, les enseignants, les entraîneurs sportifs ou encore des parents d'un ami peuvent être des exemples pour les jeunes, influençant de cette façon la vie de ces derniers. Les partages et discussions avec ces adultes permettent aux jeunes d'affronter des problèmes et des difficultés ainsi que de comprendre les réalités. Un adulte dont le comportement social est adéquat influencera positivement le développement et les compétences cognitives du jeune, ce qui n'est pas le cas avec un adulte dont les conduites sont déviantes (Claes, 2003).

La socialisation et la sécurité dans la relation avec les parents et certains adultes significatifs, ainsi que les liens de proximité et l'intimité dans les relations avec les pairs sont donc complémentaires et nécessaires pour le bon développement de l'adolescent.

2.3.3. Les réseaux sociaux et l'estime de soi

Les jeunes d'aujourd'hui sont entourés de moyens de communication virtuels et d'accès à internet, faisant d'eux actuellement la génération la plus connectée. Rollot explique que cette génération, appelée aussi *génération Y*, a comme spécificité d'être la première à utiliser les technologies numériques de manière massive. Chercher des informations sur internet en un clic de souris, télécharger des biens culturels, se créer un profil sur un réseau social, communiquer avec ses amis via internet, partager des images, des vidéos ou des informations ; telles sont les activités auxquelles se consacre quotidiennement la génération Y (Rollot 2012). Les clubs et autres organisations sportives ont donc tout à fait intérêt à utiliser cette technologie. En créant un site internet ou une page dans un réseau social, ils peuvent promouvoir leurs activités et surtout se rendre visibles aux yeux des adolescents et jeunes adultes qui cherchent à s'informer.

Les réseaux sociaux prennent également une grande place dans la vie des adolescents et jeunes adultes. Selon Florence Motto (2009), journaliste scientifique, le réseau virtuel des jeunes permettrait de se définir même davantage que le fait de partager des loisirs avec ses pairs. Par ailleurs, en renforçant le réseau des jeunes, ces moyens de communication contribueraient aussi à la création d'un sentiment d'appartenance et de confiance en ses pairs.

Les réseaux sociaux ont également une influence sur l'image et l'estime que les adolescents ont d'eux-mêmes. Si l'estime de soi se construit à l'enfance, elle est cruciale au moment de l'adolescence. En effet, elle se renforce durant cette période du fait que le jeune se distancie de ses parents, crée de nouvelles relations et développe son autonomie. En exprimant ses avis,

ses aspirations et ses idées, le jeune apprend à s'affirmer, à effectuer des choix personnels et donc à trouver sa place dans un groupe de jeunes. Par ailleurs, l'image que chaque personne se fait d'elle-même concernant son physique et sa sociabilité influencera automatiquement l'estime de soi de cette personne (Duclos, Laporte, Ross, 2012). Les jeunes soignent d'ailleurs leur image en accordant une importance particulière à leur apparence, telle que le style vestimentaire, la coupe de cheveux ou le physique. En l'occurrence, un réseau social comme *Facebook* par exemple, permet non seulement d'être toujours en contact avec ses amis, mais aussi de révéler sa personnalité et son physique sur le réseau. A cela s'ajoute que les *amis* du jeune peuvent commenter et *aimer* la publication et les images de celui-ci, ce qui agit directement sur l'estime de soi du jeune.

Duclos, Laporte et Ross (2012, p. 64) expliquent bien qu'une « bonne estime de soi est à la base de la motivation et de l'autonomie ». C'est-à-dire qu'un jeune qui a une bonne estime de soi aura confiance en ses capacités, se donnera les moyens pour réussir une activité et sera fier d'avoir pu atteindre son objectif. Si ce processus-là renforce davantage l'estime de soi du jeune, il peut également diminuer cette dernière dans le cas où les actions entreprises seraient régulièrement infructueuses. Ainsi, toutes sortes d'actions ayant lieu à l'école, durant les activités sportives, les loisirs ou encore avec des amis, peuvent faire partie de ce processus de renforcement ou d'affaiblissement de l'estime de soi.

2.3.4. Jeunes adultes : formation et déménagement

Selon Havighurts (cité par Cloutier & Drapeau, 2008, p. 128), l'individu se trouve confronté tout au long de sa vie à des tâches qui permettent son développement. « Choisir un métier et s'y préparer » est une des tâches développementales que le jeune adulte doit réaliser. Ceci présuppose donc soit le choix d'un apprentissage, soit la poursuite d'études dans un domaine général ou spécialisé. Lorsque la formation a lieu dans une autre région que celle où habite le jeune adulte, celui-ci se voit parfois obligé de prendre une collocation ou un appartement plus proche du lieu d'étude. Cette situation implique certains changements dans la vie quotidienne du jeune adulte, comme une autonomie et une responsabilité grandissante, ainsi que la création de nouvelles relations.

Selon une étude menée par *Comparis.ch* en 2012, les jeunes adultes terminent leur formation en moyenne entre 18 et 30 ans. Comme les apprentis terminent généralement leur formation avant les étudiants et peuvent ainsi entrer plus tôt dans la vie active, ce sont aussi eux qui fondent en premier leur propre ménage. En effet, le revenu régulier qu'ils perçoivent au travers de leur travail leur permet de gagner en indépendance financière et de quitter le foyer familial à 21 ans, contre 24 ans pour les étudiants. Les raisons principales qui amènent ces jeunes adultes à fonder leur propre foyer sont le désir d'une plus grande indépendance, l'envie d'une sphère privée ou encore l'emménagement avec leur partenaire. Si 70% de ces jeunes emménagent dans le même canton, près de 53% décident tout de même de changer de région (*Comparis.ch*, 2012). Nous pouvons donc en conclure qu'un déménagement dans une autre région implique l'appropriation d'un nouvel environnement ainsi que la création d'un nouveau réseau social.

Qu'il s'agisse d'un déménagement provisoire nécessaire à la formation ou d'un déménagement hors du foyer familial dans une autre région, ces jeunes adultes se retrouvent dans un nouveau contexte social. La famille, les amis et les diverses institutions auxquelles participaient éventuellement ces individus ne font plus partie de ce nouvel environnement. Dès lors, ils vont établir de nouvelles relations avec, par exemple, des personnes qui partagent leur collocation, d'autres étudiants, les nouveaux collègues de travail ou encore avec des

personnes rencontrées durant diverses autres activités. En faisant référence à la partie sportive vu précédemment, l'entraînement dans une association sportive serait favorable au sentiment d'appartenance à un groupe et faciliterait donc l'apprivoisement de la nouvelle localité⁶. Si les activités sportives en groupe permettent réellement la rencontre et l'échange avec de nouvelles personnes, la question concernant la qualité des liens sociaux créés reste elle ouverte.

2.3.5. La citoyenneté dans le monde des jeunes adultes

Nous avons pu voir que l'adolescence est une période importante lors de laquelle les jeunes apprennent à exprimer leurs avis, à prendre des décisions personnelles et surtout à s'affirmer (Duclos, Laporte, Ross, 2012). Les jeunes peuvent effectuer ces divers points notamment en s'impliquant dans la vie civile. Etre actif dans une association, participer à des manifestations publiques ou encore se rendre à des événements sportifs sont autant d'actions qui font partie intégrante de la vie civile. Nous pouvons supposer que le fait de prendre part à ces actions-là renforce la citoyenneté et ceci d'autant plus si elles ont lieu dans l'espace public. Ce n'est donc pas uniquement par le droit de vote que les jeunes peuvent exercer leur citoyenneté puisque celle-ci peut tout autant s'exprimer au travers de l'affirmation de ses croyances et valeurs, ainsi qu'au travers de son engagement dans diverses activités.

Comme vus dans le paragraphe sur le lien social, l'appartenance à une même organisation politique et à un même territoire, ainsi que l'égalité en matière de droit et de devoirs, sont des éléments qui définissent la citoyenneté (Schnapper, 2000). Cependant, selon Poche (cité par Rinaudo *et al.*, 1993, p. 263), la citoyenneté ne se résume pas qu'à son « statut juridique mais renvoie, avant tout, à une représentation de l'appartenance à un groupe social. » C'est-à-dire que la société se fait une image d'elle-même en reconnaissant une personne, semblable de par ses agissements et ses formes d'expression utilisées, comme étant « membre du même groupe ». Cette manière de considérer la citoyenneté rejoint le concept de la reconnaissance développé par Serge Paugam (2009) selon qui, l'individu a la certitude de son existence lorsqu'il est reconnu par ses semblables. Dès lors, faire partie d'un groupe quelconque d'individus, c'est non seulement être reconnu par ce groupe et être valorisé par le regard des membres de celui-ci, mais c'est aussi partager les valeurs de ce groupe et donc se sentir appartenir à ce dernier. Comme relevé précédemment dans ce concept, les adolescents trouvent une grande partie de cette reconnaissance sociale en côtoyant leurs pairs dans diverses activités. Par conséquent, et dans l'intérêt de ce travail de recherche, nous pouvons prendre note d'un lien évident reliant citoyenneté, reconnaissance sociale et appartenance sociale.

⁶ Voir Stierlin (2011) concernant les associations sportives dans le canton de Zurich dans la partie « Le sport dans un club et hors d'un club ».

2.4. Le rôle de l'animateur socioculturel

Ce dernier concept permettra de comprendre les points essentiels du métier de l'animation socioculturelle, tout en faisant des liens avec les thématiques précédentes.

Lorsque l'on parle du métier d'animation socioculturelle, il est commun de se référer aux professionnels qui travaillent dans des centres de loisirs, de jeunesse ou des établissements médico-sociaux. Pourtant, il arrive de plus en plus souvent de trouver des animateurs socioculturels également dans des musées, des écoles et même des hôpitaux. Si leurs champs d'action sont vastes, certaines des valeurs qu'ils défendent se regroupent.

2.4.1. Les valeurs et les objectifs de l'animation socioculturelle

Si l'histoire de la création du métier de l'animation est incertaine, sa définition ainsi que celles des divers types plus spécifiques de l'animation sont également confuses. C'est pourquoi il est préférable de se pencher sur les valeurs défendues par le métier de l'animation socioculturelle.

La charte valaisanne de l'animation socioculturelle (Association valaisanne des travailleurs sociaux, 2012), qui a été actualisée en 2012 par 43 professionnels et étudiants du même domaine, fait part des valeurs défendues par ce métier. Selon elle, les animateurs socioculturels soutiennent les individus défavorisés et défendent la liberté d'expression. Ceci nécessite qu'ils respectent les individus ainsi que les différences, les valeurs et les croyances de ces derniers. Par ailleurs, les animateurs socioculturels veillent particulièrement à respecter la libre-adhésion des personnes et des groupes avec qui ils entrent en contact lors d'activités et de projets, par exemple. Ces activités doivent permettre non seulement aux individus de se découvrir soi-même, mais aussi de découvrir d'autres personnes ou groupes de personnes au-delà des différences qui se présentent. Promouvoir le bien-être de l'individu au sens large, ce qui implique l'autonomie et la dignité, constitue également une valeur défendue par le métier de l'animation socioculturelle.

Jean-Claude Gillet (2013), professeur en science de l'éducation à l'université de Bordeaux, a écrit de nombreux articles et ouvrages concernant l'animation socioculturelle. C'est à lui que nous devons la distinction de trois pôles qui constituent le fondement du métier de l'animation. Le premier, le pôle du militantisme, très présent jusqu'à la fin des années 1960, est parfois aussi appelé le pôle idéologique. Le deuxième, le pôle technique qui vise l'efficacité, est apparu dans les années 60 avec l'instauration des formations d'animation. Le troisième pôle est celui de la médiation⁷, qui prône entre autres la communication et la négociation, est présent dès 1980. L'animateur socioculturel devra toujours changer de position entre ces trois pôles en fonction du lieu, des circonstances et des personnes auprès desquelles il va intervenir.

2.4.2. L'action au sein du métier

Les interventions sociales des animateurs socioculturels présentent des différences, tant au niveau des valeurs et des objectifs qu'elles défendent qu'au niveau de leur mise en place.

⁷ Gillet utilise ce terme pour décrire la fonction de médiation que l'animateur occupe, ce qui fait de lui un « médiateur » (Gillet, 2013)

Gillet propose deux modèles distincts qui caractérisent les interventions en animation. Le premier, appelé *modèle consommatoire*, se distingue par le fait de proposer des activités à des individus qui tiennent un rôle passif. Cette animation dite *froide*, qui consiste à *faire pour* une catégorie de la population, est souvent utilisée de manière à organiser et occuper le temps libre des individus. Gillet nous rend attentifs que ce modèle d'animation n'est qu'un « appareil orthopédique, facteur de cohésion sociale, de réduction des conflits sociaux » qui permet de contrôler la société (Gillet, 2013, p. 47). Et ce contrôle s'étendrait même au temps libre des individus : « cet espace de liberté doit à son tour être contrôlé de façon subtile dans des activités multiples et consommatoires, sous le masque rassurant du plein épanouissement physique et psychique de chacun. » (Gillet, 2013, p. 48)

Le deuxième modèle distingué par Gillet est le *modèle abstrait*, qui propose une forme d'animation participative. Au contraire du *modèle consommatoire*, cette forme d'animation est synonyme de lieu d'échange, de créativité et de liberté d'expression. En mobilisant leurs propres ressources et leur réseau, les participants ne sont plus agents, mais bien des acteurs des actions qu'ils mènent. Ainsi, le terme « *faire avec* » décrit bien le rôle de l'animateur socioculturel dans cette démarche, car il permet aux différentes populations qui l'entourent « d'exprimer leur volonté et de la transformer en projet d'action, fondée sur la liberté de pensée » (Gillet, 2013, p. 45).

En fonction de sa population et de la finalité poursuivie, l'animateur socioculturel peut donc avoir recours aux deux modèles ci-dessus. Même si le modèle consommatoire provoque certaines critiques de la part de Gillet, aucun des deux modèles n'est plus favorable que l'autre, puisque le choix dépend d'une part de l'objectif poursuivi par l'animateur socioculturel ou sa population, d'autre part de la conceptualisation et de la mise en place de l'action ou du projet. Ainsi, l'animateur socioculturel qui souhaiterait renforcer les liens sociaux d'une ou de plusieurs populations a également le choix entre ces deux modèles. Les deux exemples suivants permettent un aperçu plus clair de ces modèles.

Supposons un instant qu'un animateur socioculturel, mandaté afin de promouvoir le bien-vivre ensemble des habitants d'une ville, décide d'organiser une course populaire à travers la ville. Les arguments du choix de cette action pourraient être la mixité sociale et intergénérationnelle, la promotion de la citoyenneté, la création de liens sociaux au sein des participants et du public, mais surtout le sentiment d'appartenance à une ville commune et à un événement partagé. Il s'agirait ici d'une action de type consommatoire, puisqu'elle a été pensée par l'animateur socioculturel lui-même et n'est pas l'objet d'une demande et d'une co-construction de la part d'un groupe de personnes.

Prenons maintenant l'exemple d'un groupe de jeunes qui aimerait organiser un événement sportif pour quelconques raisons et sollicitent un animateur socioculturel du quartier. Ce dernier pourra faciliter l'organisation du groupe, en faire ressortir les diverses ressources et permettre ainsi aux jeunes de non seulement concevoir le projet dont ils rêvent, mais également d'en être les acteurs. Il s'agirait ici d'une action de type abstraite puisque le projet est pensé et co-construit par les mêmes acteurs. L'animateur socioculturel a les compétences pour « transformer ces potentialités en énergie, permettant l'épanouissement de ces micro-pratiques et de ces micro-cultures » des diverses populations avec lesquelles il entre en contact (Gillet, 2013, p. 136).

Comme nous pouvons le constater, l'animateur socioculturel a le choix entre deux modèles d'action pour permettre aux différentes populations de pratiquer entre autres une activité sportive et, le cas échéant, de créer du lien social. Le rôle d'informateur et de conseiller que tient parfois l'animateur socioculturel, constitue selon moi une manière supplémentaire d'amener certaines personnes à ces activités. En effet, celui-ci devrait, le cas échéant, pouvoir

informer les personnes intéressées sur les diverses pratiques sportives existantes dans la région en fonction des différentes envies de la personne.

2.4.3. L'animation comme vecteur de la citoyenneté

Un des rôles de l'animateur socioculturel consiste à favoriser la citoyenneté des personnes et des populations. La charte valaisanne de l'animation socioculturelle (2012, p. 2) note ainsi qu'il est le devoir de l'animateur socioculturel d'« offrir des espaces d'expression et d'échange ; encourager les personnes et les populations à prendre leur place dans la société ». Ainsi, organiser ou simplement participer à une activité artistique ou culturelle ayant lieu dans l'espace public, constitue une forme d'expression par laquelle l'individu s'approprie cet espace public et affirme, de ce fait, sa citoyenneté.

Nous avons pu voir précédemment que certains sports pratiqués dans l'espace public, tels que l'urban training, le skate ou encore la course à pied, permettent aux individus de se réapproprier ces espaces et d'affirmer par la même leur citoyenneté. A l'image des activités culturelles et artistiques, l'animateur socioculturel peut donc également proposer dans une perspective consommatoire, ou co-construire dans une perspective participative, des activités sportives. Le réseau professionnel et privé de l'animateur socioculturel lui permet de mobiliser ou d'engager des personnes compétentes pour réaliser ces projets. Activités participatives ou non, toutes peuvent, selon Gillet (2013, p. 226), conforter le lien social et permettre des expériences relationnelles, « à condition de favoriser le développement de la vie associative et toutes les formes de regroupement et d'auto-organisation ».

Nous pouvons retenir de cette partie conceptuelle le rôle non négligeable de l'animateur socioculturel qui est, selon Gillet (2013, p. 168) :

« un facilitateur de relations capable de comprendre les enjeux sociaux d'une association, d'un quartier, d'une collectivité locale et de faire en sorte que chaque acteur puisse jouer sur la scène sociale, dans des dynamiques repérables, et d'agir sur ces enjeux en fonction de ses intérêts [...], de ses désirs [...], et ce dans une perspective de promotion et de développement social. »

3. Synthèse et question de recherche

Nous avons pu constater que le lien social se constitue à partir de l'interdépendance, la complémentarité et la solidarité entre les individus d'une même société. Ainsi, il existe différents types de liens sociaux qui assurent aux individus protection et reconnaissance. D'un côté, le *lien de participation élective* permet aux individus de créer et d'entretenir librement des relations selon leurs envies. Les activités sportives pratiquées en groupe permettraient de renforcer ce lien puisque l'individu choisirait non seulement son sport, mais surtout les liens qu'il aimerait créer ou non avec les membres de cette activité sportive. D'un autre côté, le *lien de citoyenneté* permet de créer un sentiment d'appartenance notamment au travers de la participation à la vie publique. Nous pouvons donc nous poser la question si les activités sportives événementielles ou les activités sportives ayant lieu de manière informelle dans un espace public permettent de renforcer ce sentiment d'appartenance et de favoriser ce lien-ci.

Appartenir à un même territoire, être égaux en matière de droits et de devoirs et pouvoir participer à la vie publique sont autant d'éléments qui forment le lien social et qui définissent la citoyenneté. Être citoyen c'est également se sentir appartenir à un groupe social et être reconnu par celui-ci. C'est durant la période de l'adolescence que cette reconnaissance sociale est particulièrement importante. L'entourage familial et amical de l'adolescent constitue un repère pour le jeune et lui permet de répondre à des questions existentielles. C'est durant cette étape de la vie que le jeune prend également ses distances avec sa famille et établira de manière autonome de nouvelles relations. C'est avec des jeunes de son âge que celui-ci partagera des intérêts et des expériences au travers de diverses activités. Ces groupes se présentent sous différentes tailles, selon que l'amitié soit occasionnelle ou précieuse. Ces derniers permettent également au jeune d'être reconnu socialement et d'être valorisé par le regard des membres du groupe, développant ainsi un sentiment d'appartenance.

La fin de la formation est un autre passage clé dans la vie du jeune adulte, puisqu'elle implique son indépendance financière et parfois même un déménagement. Dans ce dernier cas, il est possible que la pratique d'une activité sportive dans une association facilite la familiarisation avec son nouvel environnement. Le sport serait dès lors un moyen qui permettrait d'assurer la dimension de protection (« compter sur ») et la dimension de reconnaissance (« compter pour ») des individus.

Les activités sportives suscitent des avis divergents, tant au niveau des valeurs que nous leur attribuons ou non, qu'au niveau des questions de mixité sociale et sexuelle de leurs pratiques. Les valeurs sont toutefois transmises autant par des activités sportives institutionnalisées que par des activités sportives auto-organisées. Ces formes de pratiquer le sport ne s'excluent donc pas, mais sont complémentaires.

Selon certains auteurs, le fait de partager les valeurs et la passion de son sport ne suffirait pas à créer des liens qui relieraient les sportifs au-delà des rencontres sportives. Ceci s'appliquerait particulièrement aux activités sportives événementielles lors desquelles les rencontres sont chaleureuses, mais éphémères. Le sport serait toutefois une forme ludique de socialisation permettant aux individus de vivre des moments en commun et d'avoir du plaisir à être ensemble. Par ailleurs, vivre des activités avec son équipe en dehors des entraînements habituels permettrait de renforcer le sentiment d'appartenance à son groupe.

Un des rôles de l'animation socioculturelle est de favoriser la citoyenneté des diverses populations en créant des espaces d'échange et d'expression dans une perspective de respect des différences et de libre adhésion. Les actions menées par ces professionnels sont réalisées soit selon un modèle dit consommatoire, soit selon un modèle abstrait. Le premier consiste à

proposer des activités à la population visée dans l'idée d'occuper leur temps libre. Le deuxième a comme but de rendre acteurs les personnes qui aimeraient s'investir dans un projet en co-construisant ce projet avec eux.

L'animateur socioculturel peut promouvoir la citoyenneté et le sentiment d'appartenance par ses actions notamment en invitant les citoyens à s'approprier les espaces publics. Ainsi, il pourrait par exemple s'engager pour la création d'espaces de skateboard ou participer à la mise en place de l'activité *urban training* en encourageant entre autres des adolescents et jeunes adultes dans le développement d'associations auto-organisées ou institutionnalisées. De telles activités favoriseraient la citoyenneté des jeunes et permettraient également de conforter le lien social.

Les différentes lectures effectuées ainsi que les réflexions autour des notions abordées m'ont amené à modifier ma question de départ : Comment l'animateur socioculturel utilise-t-il le mouvement et le sport pour créer du lien social ? Concrètement, ce n'est pas l'organisation et la mise en place d'une activité sportive qui requièrent le centre de l'attention, puisque l'animateur socioculturel possède déjà les compétences dans la mise en place de projets. Au contraire, l'intérêt de ce travail de recherche est de comprendre le mécanisme qui naît entre une activité sportive en particulier et ses effets sur le lien social. Ainsi, nous pouvons supposer que chaque variété de sport aura une conséquence différente sur le lien social. Dès lors, ma question de recherche est la suivante :

Quels sont les éléments qui déterminent la création de liens sociaux au travers de l'activité sportive pratiquée par des jeunes adultes ?

Par cette question j'aimerais découvrir le mécanisme qui se met en place entre une activité sportive type et ses effets sur le lien social, plus particulièrement sur le *lien de participation électorale* et le *lien de citoyenneté*. Les données récoltées permettront ainsi aux professionnels de l'animation socioculturelle, et particulièrement à ceux qui sont en contact avec des adolescents, de comprendre ce qui se déroule au niveau des liens sociaux créé ou non lors d'une activité sportive.

4. Hypothèses

Les recherches effectuées pour rédiger la partie conceptuelle ont laissé place à différentes réflexions ainsi qu'à l'élaboration de plusieurs hypothèses. Deux d'entre elles me paraissaient très pertinentes et ont également fait place à des sous-hypothèses.

Hypothèse 1 : Les activités sportives pratiquées en groupe sont propices à la création de lien social.

La pratique d'une activité sportive dans une équipe favorise la création de lien social.

Le plaisir d'être ensemble et celui de vivre des moments en commun sont des éléments qui apparaîtraient dans les sports d'équipe (Bordes 2012). S'ils permettent de créer du lien social, cela se traduira par la présence des dimensions de protection et de reconnaissance dans le discours des jeunes (Paugam, 2009). Nous avons également pu voir que les organisations sportives sont considérées comme formatrices pour les jeunes, car elles leur apprennent des éléments essentiels à la vie collective, tels que la tolérance, la communication, la coopération et l'organisation (Jaccoud & Malatesta, 2001). Ces différents points permettront finalement de noter l'existence ou non d'une cohésion au sein des équipes. Durant les entretiens je vais donc être particulièrement attentive à ces discours qui, selon moi, sont des indicateurs forts du lien social.

Les activités sportives individuelles, mais pratiquées collectivement, favorisent la création de lien social.

De manière générale, les éléments cités ci-dessus devraient aussi permettre à ces sportifs de créer du lien entre eux. Il est toutefois possible qu'il existe d'autres facteurs spécifiques, non relevés dans le discours des divers auteurs, qui influenceraient également la dynamique de groupe. Les dimensions de protection et de reconnaissance devraient néanmoins toujours être présentes (Paugam, 2009). Pratiquer un sport de manière collective devrait aussi permettre de créer un sentiment d'appartenance au groupe, puisqu'elle permet aux sportifs de vivre des moments ensemble et d'avoir des souvenirs communs (Tönnies, cité par Cusset, 2007).

Les activités sportives auto-organisées et de rue favorisent le lien social.

Cette activité sportive se pratique dans un cadre et un contexte différent des deux premières, ce qui en fait donc une variante à prendre en compte. S'il s'agit toujours encore de formes ludiques de socialisation, ces activités sportives se différencient des autres par leur flexibilité au niveau des règles qui permettent à des sportifs d'âges, de genres et de niveaux différents de s'intégrer au même groupe (Bordes 2012). En pratiquant ces activités sportives, les jeunes s'identifieraient à une communauté et à des valeurs, telles que le respect de soi et des autres. Cependant, la passion commune qui les relie n'irait pas au-delà des rencontres sportives (Gasparini et Vieille-Marchiset, 2008) et ne serait donc pas favorable à la création d'un *lien de participation élective*. Par ailleurs, pratiquer ces activités sportives dans l'espace public permettrait de créer un sentiment d'appartenance à son quartier ou à sa ville (Faye, 2011).

Les activités qui entourent les pratiques sportives favorisent la création de lien social.

Le fait de pratiquer une activité sportive avec d'autres personnes, de vivre des moments conviviaux en commun et de se sentir appartenir à un groupe permettrait de créer naturellement des liens amicaux (Dupont *et al.*, 2010). Partager un moment convivial avant et/ou après l'entraînement pourrait donc aussi contribuer à la création

d'un sentiment d'appartenance au groupe. Celui-ci peut aussi être renforcé lorsque les sportifs vivent des activités en dehors des entraînements habituels avec leur équipe, tels que des tournois externes ou des camps d'entraînement par exemple (Stierlin, 2011). Je vais donc être attentive à ces points durant les entretiens afin de pouvoir estimer le degré d'importance de ces activités-ci pour le lien social par rapport à l'activité sportive elle-même.

Les activités sportives événementielles créent des liens sociaux plus fragiles que les activités sportives régulières.

Le fait qu'autant de personnes se rassemblent pour un même intérêt en si peu de temps rend ce type d'événement sportif particulièrement convivial (Duret, 2001). Bouger pour une même cause permet aux citoyens de se créer une identité et des valeurs communes et favorise ainsi un sentiment d'appartenance à la communauté (Paugam, 2009). Si le contact entre les sportifs se crée rapidement, les relations créées sont éphémères et ne durent que le temps de l'événement (Duret, 2001). Les dimensions de protection et de reconnaissance qui s'en dégagent ne permettraient pas de créer un *lien de participation électorale*. Par ailleurs, le fait que l'activité ait lieu dans un espace public favoriserait le sentiment d'appartenance des sportifs au quartier ou à la ville (Faye, 2011).

Hypothèse 2 : Etre acteur, soit dans le choix de l'activité sportive pratiquée, soit en s'impliquant dans l'organisation de l'activité, renforce le lien social.

Etre acteur du choix de l'activité sportive favorise la motivation et donc la création de lien social.

La motivation de pratiquer une activité sportive dépendrait non seulement de l'atmosphère du groupe sportif et des feedbacks de l'enseignant, mais aussi de la possibilité de choisir son sport (Dupont *et al.*, 2010). D'ailleurs, selon Didier Bonvin, les liens entre les personnes se créent d'autant plus facilement si elles sont intéressées par la même activité.

Co-organiser ou organiser un événement sportif renforce le lien social.

S'impliquer dans l'organisation d'un événement sportif devrait se traduire par la présence des dimensions de protection et de reconnaissance dans le discours des jeunes (Paugam, 2009). En effet, lorsque l'on s'investit dans un projet on devrait non seulement pouvoir *compter sur* les personnes qui s'engagent également, mais aussi acquérir une reconnaissance de la part de tous ceux qui bénéficient ensuite de l'événement sportif. Toutefois, il faut être motivé pour décider de s'impliquer. Une bonne ambiance dans son groupe de sport ainsi qu'un sentiment d'appartenance à celui-ci favorise en grande partie cette motivation (Dupont *et al.*, 2010).

Responsabiliser les jeunes dans une association sportive favorise la création de lien social.

Impliquer les jeunes dans la mise en place de l'entraînement et leur donner des responsabilités au sein du club leur permet d'obtenir une reconnaissance sociale (Stierlin, 2011). Etre responsable d'une tâche n'implique toutefois pas forcément de pouvoir compter sur le soutien de quelqu'un dans la réalisation de cette tâche. Si le lien social peut se créer à travers la dimension de reconnaissance, il n'est donc pas sûr qu'il se fasse également par la dimension de protection (Paugam, 2009).

5. Méthodologie

5.1. Terrain de recherche

Ce travail de recherche vise à comprendre de quelle manière le sport peut être utilisé par des animateurs socioculturels comme un outil de travail permettant de créer et d'entretenir le lien social.

En début de ce travail de recherche j'ai effectué un entretien exploratoire avec *Didier Bonvin*, responsable de la coordination du sport scolaire à Martigny. Cet échange m'a permis d'élargir et d'affiner le champ de mes réflexions tout en relevant certains bénéfices et enjeux du sport dans le domaine scolaire.

Au terme de mon cadre théorique, j'ai dû faire le choix du type de population qui me permettrait au mieux de mesurer les éventuelles conséquences des activités sportives sur le lien social. J'ai ainsi pris la décision de m'entretenir avec les sportifs eux-mêmes, car qui est mieux placé pour répondre à ces hypothèses que les personnes concernées par l'activité ? En plus de me décrire précisément les liens qu'ils entretiennent avec les membres de leur activité sportive, le récit de ces jeunes adultes me permettra de relever ou non les indicateurs du lien social définis précédemment. Ainsi, je pourrai établir au mieux les relations qui existent entre une activité sportive et ses conséquences sur le lien social.

5.1.1. Présentation de l'échantillon

L'activité sportive exercée a constitué le premier critère de sélection pour mon échantillon. La diversité de l'échantillon est un critère important qui m'a permis de comprendre au mieux le mécanisme qui s'établit entre une activité sportive et le lien social (Lièvre, 2006). C'est au travers des diverses activités sportives que s'est fondée la variété de l'échantillon. Ce critère m'a ainsi permis d'établir les variables du lien social selon les activités sportives choisies.

Cet échantillon n'a cependant pas pris en compte des adolescents et jeunes adultes en situation de handicap, car les concepts auraient dû être plus spécifiques et plus approfondis, demandant un investissement non négligeable pour ce travail de recherche.

Le choix de ces personnes ressources s'est fait au fur et à mesure de l'avancée de mon travail de recherche. J'ai toutefois veillé à deux éléments : le premier est celui d'avoir un échantillon composé du même nombre d'hommes et de femmes, ceci dans un souci d'égalité même si le thème du genre n'a pas été traité dans ce travail de recherche. Le deuxième point est celui d'avoir le même nombre d'activités sportives pratiquées dans une équipe (A) que d'activités sportives individuelles pouvant être pratiquées en groupe (B). Afin d'accéder à l'échantillon, j'ai activé mon réseau personnel et étudiant. Le tableau ci-dessous permet de se représenter le profil des personnes ayant fait partie de cet échantillon ainsi que le sport exercé par ces dernières.

Entretien	Activité sportive	Manière dont elle est exercée	Age et sexe
1	Volley-ball	A	20, féminin
2	Volley-ball	A	20, féminin
3	Urban training et step	B	19, féminin
4	BMX	B	21, masculin
5	Street-Hockey	A	20, masculin
6	Agrès	A + B	19, masculin
7	Basketball	A	20, féminin

Tableau 1 : Présentation de l'échantillon

5.2. Méthode de récolte des données

L'entretien semi-directif m'a paru être le meilleur outil pour récolter les données de l'échantillon défini ci-dessus. En effet, comme le précisent Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt (2006, p. 175), cet outil permet de questionner le « sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés ».

Pour ce faire j'ai réalisé une grille d'entretien⁸ qui m'a permis de structurer mes échanges et de garder un déroulement identique pour chacun d'entre eux. Le choix de l'entretien semi-directif m'a permis d'aborder les points clés prédéfinis par les questions tout en laissant une liberté suffisante à mon interlocuteur pour s'exprimer sur ses pratiques et son vécu. Vu la flexibilité de cette méthode et le contact direct avec les interviewés, il m'a également été possible de leur demander diverses précisions ou encore de changer l'ordre des questions à aborder.

5.2.1. Limites méthodologiques

En choisissant la méthode de l'entretien semi-directif je savais également que je devrais veiller aux limites de celui-ci. Par exemple, la façon de poser une question peut influencer la réponse de l'interviewé. Ou encore, l'analyse des données d'entretien et leurs liens établis avec la théorie résultent de ma compréhension et de mon interprétation des choses. Ces biais, qui dépendent de mon comportement et de ma subjectivité, risquent d'éloigner le résultat de la recherche de ce qui est réellement ressorti au travers des entretiens semi-directifs.

Quivy et Van Campenhoudt (2006) mettent également en garde contre l'influence du cadre de la rencontre entre l'interviewé et le chercheur. En effet, le rôle dans lequel se trouvent ces deux personnes crée une relation spécifique entre elles. Ce phénomène n'est donc pas à négliger lors de l'analyse des récoltes de données.

⁸ Annexe A : Grille d'entretien

Le nombre peu élevé de personnes ressources constitue pour moi une autre limite méthodologique. Il va sans dire que le temps à disposition pour effectuer ce travail de recherche ne permet pas l'analyse d'un échantillon plus important. C'est pourquoi, comme l'analyse de ce travail de recherche dépend des avis et des expériences d'un petit nombre d'individus, les résultats ne sont pas exhaustifs. Par ailleurs, le nombre restreint des activités sportives prises en compte pour l'échantillon rend à nouveau les résultats relatifs.

Pour conclure, je suis consciente que mes expériences, mes avis et mes valeurs amènent également des limites à ce travail de recherche. En effet, j'aime pratiquer diverses activités sportives et suis convaincue des aspects bénéfiques du sport. Mon point de vue risque donc de créer un manque d'objectivité.

5.2.2. Déroulement des entretiens

J'ai commencé par faire un entretien expérimental avec une jeune pratiquant le volley-ball, afin de vérifier la clarté des questions que j'allais aborder et tester ma manière de mener un entretien. Les éléments ressortant de l'entretien se sont révélés si riches que j'ai pris la décision de les garder comme ressource pour analyser les données. Comme j'ai tout de même mené l'entretien prévu avec une autre joueuse de volley-ball j'ai simplement effectué un entretien supplémentaire dans la catégorie des activités sportives pratiquées dans une équipe. Ce premier entretien m'a par ailleurs également permis d'apporter quelques modifications à la structure de ma grille d'entretien, comme une reformulation plus claire de certaines questions ou encore le fait d'aborder une des sous-hypothèses en dernier.

Les entretiens ont été menés soit au domicile même de la personne, soit dans un lieu public, comme dans un café ou encore dans une haute école, tout en privilégiant des endroits calmes. Leur durée était variable, allant de cinquante minutes à une heure et cinquante minutes.

Les personnes contactées se sont toutes montrées favorables à un entretien et m'ont rapidement transmis leurs disponibilités, me permettant ainsi de réaliser tous les entretiens dans un bref délai. L'ambiance durant ces échanges était de manière générale très détendue. J'ai remarqué que les explications de mon interlocuteur s'éloignaient parfois du contenu prévu de mon entretien et qu'il m'était difficile de réorienter celui-ci en fonction de mes besoins. Comme je ne voulais pas couper court aux explications de peur de casser la dynamique positive, j'ai décidé de laisser libre cours à ces instants. Au terme de l'entretien, certains interviewés m'ont invitée à les recontacter en cas de besoin et d'autres m'ont demandé de leur faire parvenir le dossier de ce travail de recherche lorsque celui-ci sera terminé.

5.3. Méthode d'analyse des données

Une fois les entretiens terminés, j'ai retranscrit ceux-ci de manière intégrale tout en effectuant ceux qu'il me restait encore à mener. Dans un deuxième temps, j'ai relu les entretiens, souligné les points clés en utilisant une couleur par sous-hypothèse et noté les indicateurs prédéfinis à côté du texte. Dans un dernier temps, j'ai rassemblé les points essentiels des différents entretiens dans des grilles d'analyse propres à chaque sous-hypothèse. Une fois les données des différents entretiens placées côte à côte, j'ai pu effectuer une lecture horizontale concernant chacune des sous-hypothèses.

Cette manière de traiter les données m'a permis de comparer et confronter au mieux les avis et vécus des interviewés. Chaque sous-hypothèse traitée dans l'analyse est structurée de

manière à aborder les différents points clés décrits auparavant dans la partie où les sous-hypothèses sont formulées. Ces analyses ont au final permis de confirmer ou d'infirmer les sous-hypothèses et de vérifier ainsi les hypothèses principales préétablies à la fin du cadre conceptuel.

Finalement, ce sont les résultats de ce travail d'analyse qui ont rendu possible la formulation de diverses pistes d'action ainsi que de perspectives futures pour celui-ci.

6. Présentation des résultats

6.1. Analyse de l'hypothèse 1

Pour rappel, l'hypothèse 1 est la suivante : *Les activités sportives pratiquées en groupe sont propices à la création de lien social.* Les résultats des sous-hypothèses suivantes permettront de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse 1.

6.1.1. Analyse de la sous-hypothèse 1.1

La pratique d'une activité sportive dans une équipe favorise la création de lien social.

Cette première sous-hypothèse prend en compte les entretiens du volley-ball, du basket, du street-hockey et ceux du jeune qui pratique les agrès également en groupe. D'une manière générale, ces jeunes relèvent tous le plaisir qu'ils ont de pratiquer ce sport dans une équipe ainsi que celui de pouvoir partager des moments avec leurs coéquipiers. Le tableau ci-dessous permet d'avoir un aperçu de la présence ou non des éléments clés auxquels j'ai particulièrement prêté attention.

Indicateurs des sports d'équipe	Volley 1	Volley 2	Street-Hockey	Agrès société	Basket
Plaisir d'être ensemble	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Dimension de reconnaissance	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Dimension de protection (confiance, sincérité et désintéressement)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Vie collective, tolérance, partage	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Communication, coopération et organisation	Oui / Non	Oui	Oui	Oui	Oui / Non
Cohésion de l'équipe	Oui / Non	Oui	Oui	Oui	Oui

Tableau 2 : Différents indicateurs du lien social dans des sports d'équipe

Le plaisir d'être ensemble

Le plaisir d'être ensemble et celui de vivre des moments en commun sont deux termes forts qui prouvent qu'il existe une dynamique et une socialisation positive entre les individus qui sont en interaction. Le discours des jeunes qui pratiquent un sport dans une équipe révèle que ces deux facteurs se déclinent sous différents degrés d'intensité dans les relations que ceux-ci entretiennent avec leurs coéquipiers.

Un premier constat est que l'ensemble de ces relations varie parfois d'une équipe à l'autre. Par exemple, la joueuse de volley-ball 1 qui s'entraîne avec une équipe de ligue B, mais joue les matchs avec une équipe de 1^{ère} ligue, ressent plus de plaisir à passer du moment avec les filles du premier groupe qu'avec celles du second. Il en est de même pour la joueuse de volley-ball 2 qui, elle, s'entend mieux avec les joueuses de sa nouvelle équipe. Les deux joueuses expliquent cette différence par l'influence du facteur de l'âge des coéquipières : l'ambiance et l'entente dans le groupe sont meilleures lorsque les joueuses ont le même âge ou un âge légèrement supérieur à celui des joueuses de l'entretien. Selon elles, qui dit plus âgé, dit plus de maturité et donc moins d'« enfantillage ». Les recherches de Coslin et Lafont

(2011) démontrent que les buts des amitiés changent en fonction de l'âge des jeunes. Cependant, aucun autre auteur cité dans ce travail de recherche ne relève le fait que l'âge peut avoir une influence sur l'entente entre les joueurs d'une même équipe sportive.

Un deuxième constat est que l'intensité des relations interpersonnelles varie toujours d'un coéquipier à l'autre. Ce fait relevé dans tous les discours des sportifs pratiquant un sport d'équipe confirme le discours de Paugam (2009) concernant le *lien de participation élective*. En effet, chaque individu qui s'intègre dans un groupe garde tout de même son autonomie puisque c'est lui seul qui décide de l'intensité des liens qu'il veut créer avec chaque personne de son groupe. Les jeunes qui pratiquent un sport d'équipe expliquent de différentes manières le fait qu'ils ont plus de liens avec certains de leur équipe qu'avec d'autres. Parfois le lien est renforcé si l'on a le même caractère que son coéquipier ; parfois c'est le fait d'intégrer au même moment une nouvelle équipe ; certaines fois encore, lorsqu'il y a beaucoup d'âges différents au sein d'équipe, les échanges se passent mieux avec les joueurs qui ont approximativement le même âge que soi. Certains jeunes admettent entretenir peu de contact avec des coéquipiers dont le comportement ne leur plaît pas (égoïsme, commentaires non constructifs, besoin d'attention, ...). Tous ces facteurs qui favorisent ou non l'intensité des relations interpersonnelles avec ses coéquipiers peuvent donc varier d'un individu à l'autre, selon ses désirs et ses valences émotionnelles (Paugam, 2009).

La présence de la reconnaissance

Pour rappel, Serge Paugam (2009) relève que chaque type de lien social, ici plus précisément le *lien de participation élective*, permet aux individus d'acquérir protection et reconnaissance. Si les relations interpersonnelles peuvent être d'intensité variable, les dimensions de protection et de reconnaissance qui se retrouvent au sein du *lien de participation élective* peuvent l'être également. Paugam précise d'ailleurs lui-même que les différents types de liens sont plus ou moins intenses selon les conditions de socialisation de l'individu. Les discours des jeunes font apparaître ces deux dimensions de protection et reconnaissance, ce qui permet dès lors de comprendre encore mieux les liens plus ou moins intenses qu'ils entretiennent avec leurs coéquipiers.

Les entretiens montrent que la dimension de reconnaissance (compter pour) se retrouve dans tous les discours. En effet, pratiquer un sport d'équipe implique non seulement de bouger devant ses coéquipiers et d'interagir avec eux, mais aussi en contrepartie d'être valorisé par leur regard (Paugam, 2009). Entrer dans un club et faire beaucoup de connaissances en peu de temps, ou encore bien s'entendre avec tout le monde, sont des éléments relevés à plusieurs reprises lors de ces cinq entretiens. Ces paroles confirment qu'il existe une dimension de reconnaissance, même si elle est de faible intensité. Par ailleurs, comme le montre le discours de la jeune du volley-ball 2 en parlant de son ancien club, la dimension de reconnaissance, une fois acquise, ne se perd plus : « *J'ai fait des rencontres où maintenant c'est mes amis proches. Et puis même ceux qui ne sont pas vraiment proches, si je les croise dans la rue, on a quand même quelque chose en commun.* »

La présence de la protection

La dimension de protection, elle, est plus difficile à repérer dans les discours des jeunes. En effet, elle existe lorsque nous pouvons « compter sur » nos vrais amis en cas de difficulté. Toutefois, comme nos meilleurs amis ne font pas forcément partie du même club que nous, la dimension de protection au sein de son équipe sportive ne va pas de soi. Cependant, Paugam relève aussi d'autres indicateurs de la dimension de protection qui eux, sont davantage repérables dans le discours des jeunes. Il s'agit de la confiance, de la sincérité et du

désintéressement des relations amicales (Paugam, 2009). La jeune du volley-ball 2 par exemple, fait une distinction entre une très bonne amie qui joue dans sa nouvelle équipe de volley-ball et le reste des coéquipières : « *On peut aller manger toute l'équipe après un match par exemple, mais ouais c'est pas à elles que j'écris si j'ai un problème. Mais c'est aussi peut-être parce que je viens de changer de club...* » Si son discours montre qu'elle n'a pas encore créé assez de liens avec ses coéquipières pour se confier à elles, elle envisage tout de même que cette situation pourrait évoluer avec le temps. Un exemple contraire est donné par le jeune qui joue depuis plus de six ans dans son équipe de street-hockey. « *Et puis on ramène tous notre fraise et puis à un moment ça part en frite parce que chacun se critique sur le banc et les deux à trois fois ça s'insulte, alors voilà. Après ça se calme assez vite. On s'aime bien, mais on aime bien s'envoyer péter quoi.* » Son discours montre qu'il existe non seulement de la sincérité entre les coéquipiers, mais aussi de la confiance puisque chacun d'entre eux contribue à calmer à nouveau la situation.

La vie collective et la tolérance

Qui dit sport d'équipe dit interaction avec ses coéquipiers et donc existence d'une vie collective. Durant les entretiens, les jeunes ont souvent cité des anecdotes qui révèlent le côté convivial de cette vie collective. Des relations amicales, des entraînements où l'on rigole tout le temps et où règne un bon esprit d'équipe, sont des termes qui reviennent souvent dans leurs discours. Le jeune qui pratique le street-hockey explique même que l'équipe est assez dissipée au début de l'entraînement, car « *on se voit entre parenthèses que deux fois par semaine [...] et on a toujours plein de trucs à se raconter parce qu'on s'entend bien.* » Cet aspect sympathique de la vie collective ressort aussi dans le discours du volley-ball 1 où les filles de la ligue B, mais pas dans la 1^{ère} ligue, se taquinaient entre elles. Critiquer la performance des coéquipières de manière provocatrice, rajoute non seulement un aspect compétitif à l'entraînement, mais assure également une bonne ambiance. Selon l'interviewée, c'est le comportement taquin de l'entraîneur qui a influencé ces interactions entre les joueuses. La même dynamique existe dans l'équipe de basketball lorsque les joueuses comparent leur nombre de buts. La joueuse de basketball souligne toutefois qu'elle n'a jamais vécu ces remarques de manière malsaine, et ceci, grâce au bon esprit d'équipe qui règne dans le groupe.

Un bon esprit d'équipe se construit également au travers de la tolérance ; une valeur qui, selon l'enquête de Jaccoud et Malatesta (2001), s'apprend aussi dans les clubs de sport. Le témoignage du street-hockey concernant les moments conflictuels et les retours au calme montre à quel point l'ambiance peut être vivante dans une équipe, tout en restant respectueuse. Gasparini (2013) a relevé le fait que ce sont les valeurs que nous décidons de mettre en avant qui donnent la couleur au sport. Si une partie du respect dépend des règles qui entourent l'activité sportive, une autre partie doit donc être promue par les tenants des valeurs du sport. En changeant de société de gymnastique, le jeune qui pratique des agrès a dû concourir contre des amis faisant partie de son ancien groupe d'agrès. Nous pourrions penser que cette nouvelle situation serait propice aux tensions et pourtant... « *Ça reste assez simple les compétitions, même si on change de société. Ils ont compris pourquoi je suis parti et puis voilà. Et c'est pas moi qui fais gagner quelqu'un, c'est l'équipe, donc voilà. Non ça reste sain.* » Son récit montre à quel point la tolérance et le respect sont présents dans les sociétés de gymnastique ; une valeur que ces dernières ont peut-être mise en avant dans leur club.

La communication, la coopération et l'organisation

Venons-en à la communication, la coopération et l'organisation, des éléments qui font partie de la vie collective et qui sont considérés comme formateurs dans les clubs (Jaccoud &

Malatesta, 2001). Parfois les discours des jeunes révèlent qu'il existe une bonne communication ainsi qu'une bonne organisation au sein du club. Par exemple, si l'entraîneur de volley-ball 2, du street-hockey ou du basketball venait à manquer, c'est un assistant qui s'occuperait de mener l'entraînement. Parfois c'est l'existence d'une bonne coopération qui est mise en avant, par exemple pour volley-ball 1 où les joueuses de la ligue B élaboreraient ensemble l'entraînement si elles se retrouvaient dans la même situation. Et finalement, il existe aussi certains clubs où ces trois éléments sont si faibles qu'en cas d'absence de l'entraîneur, l'entraînement n'a tout simplement pas lieu; c'est le cas pour l'ancienne équipe de celle qui fait du basketball ou encore la 1^{ère} ligue pour celle du volley-ball 1.

La cohésion de l'équipe

La cohésion de l'équipe est également un élément relevé par les jeunes. Ainsi, différents facteurs qui renforcent la cohésion du groupe ont été cités. Tout d'abord, la fréquence des rencontres influence l'entente entre les joueurs : plus les joueurs se voient, plus ils échangent entre eux. La joueuse de volley-ball 1 remarque à contrario que le seul fait de ne jouer que les matchs avec la 1^{ère} ligue ne l'aide pas à développer un sentiment d'appartenance au groupe suffisant, ce qui diminue la cohésion de l'équipe. Que ce soit au travers des entraînements, des matchs ou encore lors d'autres occasions, c'est le nombre d'heures passées ensemble qui semble renforcer les liens au sein de l'équipe. Dans le cas de la joueuse de basketball, les neuf ans de jeu avec la même équipe ont permis de créer une cohésion tellement forte entre les joueuses que de vraies amitiés se sont créées, au-delà d'une simple relation entre coéquipières. Cependant, selon elle, l'affinité a un impact encore plus important sur l'amitié que le nombre d'heures passées ensemble.

Nous avons pu voir que certains auteurs émettent des critiques par rapport aux sports d'équipe, telles que l'intensité des entraînements et la compétition qui sont en quelque sorte imposées dans ces sports (Jaccoud & Malatesta, 2001), ou encore une forme de coopération égoïste dans les sports considérés comme étant solidaires (Collard, 2012). Ces opinions mènent à croire que les sports d'équipe qui visent une performance sont peut-être moins propices à la cohésion d'équipe que les sports d'équipe qui ne visent pas la compétition. Ce point irait d'ailleurs dans le sens de Bordes (2012) qui pense que c'est l'esprit joueur et non pas compétitif des *ludosports* qui permet de créer un bien-être relationnel. Vouloir atteindre ensemble un objectif permet cependant aussi de renforcer la cohésion dans une équipe. Le jeune qui pratique les agrès en société explique que les membres du groupe se comparent entre eux, se corrigent et s'adaptent. Ces actions-là n'ont pas comme but de comparer son niveau de performance à celui des autres, mais de synchroniser la production commune. Se comparer au sein du groupe pour aller vers un but commun nécessite d'une part de faire des commentaires sincères et constructifs, et d'autre part de pouvoir accepter la critique avec confiance ; deux éléments qui font partie de la dimension de protection.

Nous pouvons résumer les éléments de cette sous-hypothèse de la manière suivante : les activités sportives en équipe font partie de la socialisation extra-familiale des individus et font donc directement référence au *lien de participation élective* (Paugam, 2009). Le plaisir d'être ensemble et de vivre des moments en commun est un élément qui ressort dans tous les entretiens et qui constitue le fondement des relations. L'intensité de ces dernières varie non seulement d'une équipe à l'autre, mais aussi d'un coéquipier à l'autre. C'est aussi l'équipe qui assure aux sportifs reconnaissance et protection, deux dimensions qui, elles aussi, peuvent être d'intensité variable. Tous les jeunes relèvent le bon esprit d'équipe, la tolérance et la convivialité au sein de leur groupe. La communication, la coopération et l'organisation sont des éléments qui varient le plus d'une équipe à l'autre, mais ils ne semblent pas déterminants pour la création de liens dans les sports d'équipe. Finalement, le nombre d'heures passées

avec son équipe ainsi que la poursuite d'un objectif commun sont des facteurs qui permettent de renforcer la cohésion au sein de l'équipe.

6.1.2. Analyse de la sous-hypothèse 1.2

Les activités sportives individuelles, mais pratiquées collectivement, favorisent la création de lien social.

Cette deuxième sous-hypothèse prend en compte les discours du jeune qui pratique les agrès et de celle qui fait de l'urban training et du step.

Indicateurs des sports individuels pratiqués en groupe	Urban Training	Step	Agrès
Plaisir d'être ensemble	Oui	Oui	Oui
Dimension de reconnaissance	Oui	Oui	Oui
Dimension de protection (confiance, sincérité et désintéressement)	Non	Non	Oui

Tableau 3 : Différents indicateurs du lien social dans les sports individuels pratiqués en groupe

Le plaisir d'être ensemble

Comme pour les sports d'équipe, les jeunes ont du plaisir à s'adonner à ces sports individuels au sein d'un groupe. Les sportifs se motivent entre eux pour faire les exercices. A l'urban training certains exercices sont même faits à deux, ce qui permet d'encourager davantage son partenaire. La dynamique aux entraînements d'agrès est également très bonne, surtout en ce qui concerne le côté relationnel : « *On se tire tous vers le haut et c'est toujours sympa d'aller aux entraînements. C'est pas juste des gens avec qui on s'entraîne, c'est des amis je dirais.* » Ce discours est très fort, car il montre que des liens importants se sont créés à partir d'une simple socialisation extra-familiale.

La reconnaissance toujours présente

A l'urban training comme au step, la reconnaissance commence par le tutoiement, ce qui permet de créer une ambiance amicale dès la première rencontre. Les discours révèlent une nouvelle fois que l'âge des sportifs de son groupe a une influence sur la relation qui se crée avec eux. Celle qui pratique du step dit se sentir plus à l'aise avec les jeunes de son âge qu'avec des femmes qui ont vingt ou trente ans de plus. Le jeune qui pratique les agrès, quant à lui, remarque qu'il a eu plus de peine à s'intégrer dans son ancien groupe où les gymnastes avaient environ dix ans de plus que lui. La moyenne d'âge du groupe avec lequel il s'entraîne actuellement est plus jeune et l'ambiance est meilleure, ce qui fait qu'il s'y plaît davantage.

La protection présente dans certaines conditions

La dimension de protection « compter sur » passe aussi par l'encouragement. Celle qui participe aux entraînements d'urban training apprécie beaucoup le fait de pouvoir se soutenir mutuellement avec les autres sportifs lors d'exercices difficiles. Ce soutien dans le cadre de l'entraînement est un point que relève aussi le gymnaste et qui, selon lui, permet de souder le groupe. Cependant, il remarque que la dynamique de son groupe d'agrès est spéciale dans le sens où les gymnastes entretiennent à la fois une relation très proche entre eux dans le cadre

de la gym, mais pas en dehors de ce cadre. Ses nombreuses heures d'entraînements font qu'il préfère passer du temps avec des amis qui ne font justement pas partie de ce cadre.

La jeune qui pratique du step et de l'urban training a précisé qu'elle avait fait une dépression ; une période de sa vie qui l'empêchait d'aller vers les autres, de peur qu'on lui colle une étiquette sur front. Le sport lui permet de nouveau de s'ouvrir petit à petit aux autres et d'entrer plus en contact avec eux. C'est pourquoi la dimension de protection, et tout particulièrement la confiance et la sincérité, sont des éléments qui ressortent peu dans son discours. Elle précise que si elle parle peu avec les autres sportifs pendant les entraînements, c'est aussi pour pouvoir se donner au maximum dans les exercices et passer ainsi pour une fille sportive. Le sport est un élément qui la relie aux autres, un point commun entre elle et les autres membres du groupe qui permet d'instaurer une neutralité relationnelle entre tous. Dans le cas précis, la dimension de protection, la confiance et la sincérité sont donc plutôt liées à la biographie de la personne qu'aux deux sports concernés. Ces éléments découverts amènent un nouvel éclairage en ce qui concerne la création de lien au travers d'activités sportives.

Des facteurs qui influencent la dynamique du groupe

Le concept de l'urban training est spécial : la participation au cours donné par des professionnels est gratuite et il suffit de s'inscrire par internet quelques jours avant le cours pour y participer. Ce concept a une influence directe sur la dynamique du groupe puisque sa composition varie de cours en cours, en fonction de la disponibilité des personnes qui y participent. La jeune de l'urban training trouve amusant de voir que le groupe varie à chaque entraînement, mais ajoute qu'il serait mieux de toujours pouvoir être motivé par les mêmes personnes. La dynamique de groupe est tout à fait différente durant ses cours de step : « *Là c'est déjà autre chose, comme je les vois vraiment toutes les semaines c'est toujours les mêmes. [...] Il y a une bonne énergie qui se crée comme ça. [...] Ça fait plus groupe uni si on veut.* » L'urban training se distingue donc clairement des deux autres sports en ce qui concerne la constance relationnelle et le lien qui se crée avec les autres sportifs.

L'esprit de compétition est un autre facteur qui influence la dynamique de groupe. Pour celle qui participe aux entraînements d'urban training, faire des exercices en groupe est un avantage, car se comparer aux autres l'incite à se surpasser. La comparaison et la compétition donnent cependant lieu à une dynamique différente selon qu'il s'agit d'un sport collectif ou d'un sport individuel pratiqué en groupe. Le jeune qui fait des agrès explique ainsi la différence qu'il observe entre les entraînements d'agrès individuels et ceux en société.

« En individuel on s'entraîne tous ensemble, mais aux compétitions on est un peu l'un contre l'autre, enfin les uns contre les autres. [...] Ça reste sain, mais on sent qu'il y a quand même de la compétition entre nous, qu'on veut faire mieux que l'autre. Alors qu'aux entraînements en groupe on n'a pas ça. Si on fait quelque chose c'est pour le groupe. Faire mieux que quelqu'un d'autre c'est moins important que de faire quelque chose ensemble. »

Les activités sportives individuelles pratiquées en groupe favorisent donc l'esprit de compétition.

L'entretien avec ce jeune a également permis de noter que la mixité de genre au sein d'une équipe est aussi un facteur qui peut influencer la dynamique de groupe. En effet, il compare la dynamique de son groupe d'agrès individuel actuel à celle de son ancien groupe où les entraînements étaient mixtes. Selon lui, s'entraîner avec des filles permet non seulement d'avoir une plus grande variété de niveaux et de points de vue, mais permet aussi de bénéficier d'explications différentes. Il trouve ces entraînements mixtes plus sympathiques et moins monotones que les entraînements entre garçons.

Le sentiment d'appartenance au groupe

Nous avons pu voir avec Tönnies qu'une communauté se caractérise principalement par le fait de vivre des choses en commun et de partager des souvenirs (cité par Cusset, 2007). Le sentiment d'appartenance à une communauté, et plus précisément ici à un groupe de sport, se retrouve dans les discours des deux jeunes. Même s'il y a une faible dimension de protection chez celle qui pratique le step et l'urban training, elle précise toutefois que le sport est l'élément qui lui permet d'avoir un point commun avec les autres sportifs du groupe. Cependant, il faut faire ici une distinction entre le fait d'avoir un point commun avec les autres et celui de créer un sentiment d'appartenance avec son groupe de sport. En effet, la jeune sportive remarque que le fait que ce soit toujours des personnes différentes qui participent à l'urban training ne permet pas de créer un sentiment d'appartenance au groupe.

Ce sentiment d'appartenance ressort aussi très clairement chez le jeune qui pratique les agrès. Celui-ci explique que pour les gymnastes, aller aux entraînements c'est comme entrer dans un nouveau monde : leur monde à eux. Ce monde se différencie des autres d'une part, par les conversations qui y sont menées avec les autres gymnastes : « *On est entre nous, on parle de la même chose, on est intéressé par les mêmes choses.* » ; d'autre part, par le point commun qui relie les sportifs : « *Moi j'adore être dans une salle de gym [...] et être avec des gens que j'apprécie et qui apprécient les mêmes choses que moi. Je trouve que ça n'a pas de prix.* » Ces mots rejoignent la supposition faite dans la partie théorique de ce travail. En effet, nous pouvons voir qu'il existe dans ce cas une solidarité mécanique, telle qu'elle a été définie par Durkheim (cité par Paugam, 2008), où les gymnastes partagent des valeurs, des émotions et des souvenirs. Ces sportifs partagent tellement de choses entre eux, que le jeune qui pratique les agrès les considère comme étant sa deuxième famille.

La reconnaissance sociale, le partage des valeurs et la proximité des sportifs font partie, selon Claes (2003), des éléments constitutifs d'une amitié. L'activité sportive commune qui a permis de créer ce fort sentiment d'appartenance semble unir les sportifs d'un lien particulier qui permet à l'amitié de perdurer même une fois le groupe quitté. Le jeune gymnaste raconte en effet qu'il reste proche de ceux de son ancien groupe d'agrès et ceci même s'ils ne se voient pas souvent. Il résume sa situation : « *Ça reste des gens que j'ai connus et que j'apprécie toujours. [...] Quand on connaît quelqu'un à la gym, on le connaît pour toute notre vie, enfin la plupart. C'est ça que je trouve incroyable.* »

Nous pouvons résumer les éléments de cette sous-hypothèse de la manière suivante : pratiquer un sport individuel, mais de manière collective, permet aux sportifs de se motiver entre eux et favorise une dynamique relationnelle positive. Si la dimension de reconnaissance est toujours présente, celle de protection est pratiquement absente pour une des jeunes. Toutefois, ce manque est plutôt dû au vécu personnel qu'à la pratique même des sports. Un autre fait qui ressort de ces discours est que les activités sportives individuelles favorisent la comparaison et donc l'esprit de compétition. A noter aussi que la mixité de genre dans ces sports amène selon un jeune une autre dynamique positive.

Le fait de pratiquer son sport en groupe permet d'avoir un point commun avec les autres. Cependant, une variation trop fréquente de la composition du groupe sportif ne permet pas de créer une constance au niveau des relations et n'est donc pas favorable pour créer un sentiment d'appartenance au groupe. Toutefois, si le groupe est constant et qu'il existe un fort sentiment d'appartenance grâce aux valeurs, aux émotions et aux souvenirs que les sportifs partagent, alors de belles amitiés peuvent se tisser.

6.1.3. Analyse de la sous-hypothèse 1.3

Les activités sportives auto-organisées et de rue favorisent le lien social.

Cette troisième sous-hypothèse prend en compte le discours du jeune qui fait du BMX. Celui-ci ne fait pas partie d'une organisation qui prévoit des entraînements réguliers, mais s'entraîne dans des skateparks, dans d'autres espaces publics dédiés à cet effet ou chez un ami qui a une rampe privée.

Un sport ludique de socialisation et une certaine mixité

Le discours de ce jeune rejoint les propos de Bordes (2012) selon qui les sports de rue permettent d'une part de se socialiser de manière ludique et d'autre part d'avoir aussi du plaisir à être ensemble et à s'amuser. Le jeune considère que le plaisir est un élément indissociable du BMX. Pour lui, l'esprit de compétition n'a pas sa place au sein de l'entraînement ; ce qui compte c'est de « *riders en groupe et de s'aider. [...] ça doit rester un plaisir. Tu dois tout le temps t'amuser un max et te marrer !* » Nous pouvons donc constater que la notion de plaisir est non seulement rattachée au fait de pratiquer un sport que l'on aime, mais aussi au fait de pouvoir partager ces moments ludiques avec d'autres personnes.

Selon Bordes (2012), la flexibilité des règles des sports de rue auto-organisés a comme avantage de permettre à des joueurs d'âges, de sexes et de niveaux différents d'intégrer le même jeu. S'il n'existe apparemment pas de mixité de genre dans la scène du BMX suisse et que la mixité d'âge est peu relevée dans le discours du jeune interrogé, la mixité de niveau est en revanche essentielle à ses yeux. En effet, c'est en *ridant* en groupe et en observant les plus forts que soi qu'il a appris à faire des *tricks* et à varier ses figures. S'entraîner seul lui permet ainsi de faire ce qu'il aime et sait déjà faire, alors que les entraînements en groupe lui permettent d'apprendre de nouvelles figures, de découvrir d'autres styles et de progresser ainsi dans le BMX.

Un esprit d'identification à une communauté et ses valeurs

Nous avons pu voir que même si les activités sportives pratiquées dans la rue sont parfois perçues comme étant *sous-socialisées*, certains auteurs, tels que Gasparini et Knobe (2005), remarquent que ces sports transmettent tout de même des valeurs. Ainsi, le jeune qui fait du BMX considère le respect des autres comme une valeur fondamentale dans ce sport. Pour lui, le respect passe surtout par le fait d'effectuer une rotation lorsqu'ils sont plusieurs à *riders*. Les sportifs qu'il qualifie de non respectueux sont ceux qui dépassent ou ceux qui regardent les autres sportifs de manière arrogante et créent ainsi une forme de rivalité. S'amuser et s'entraider sont d'autres valeurs importantes à ses yeux.

Jaccoud et Malatesta (2001) relèvent que l'attrait principal de ces sports auto-organisés (dont principalement le skateboard) réside dans le fait que les jeunes s'identifient à la communauté et aux valeurs véhiculées par ces sports. Cette identité culturelle passe également par le style de musique écouté durant les entraînements. Comme l'explique le jeune qui pratique du BMX, le fait de mettre de la musique pour tous ceux qui s'entraînent permet non seulement de créer une ambiance dynamique et motivante, mais permet aussi de partager davantage ce moment avec les autres que si l'on s'entraîne avec des écouteurs dans les oreilles.

Pour rappel, Paugam (2009) insiste sur le fait que les *liens de participation élective* sont particulièrement fragiles puisque c'est l'individu seul qui décide de créer, d'entretenir et de défaire ces liens. Nous avons aussi pu voir que la régularité des rencontres permettait de renforcer le lien entre les sportifs et favorisait un *lien de participation élective*. Toutefois, l'auto-organisation de ces sports au niveau des entraînements et leur libre adhésion n'amènent

pas les sportifs à se voir aussi régulièrement et fréquemment que dans les activités sportives organisées. Si le jeune qui pratique du BMX affirme avoir commencé ce sport avec des amis, il explique également que beaucoup d'amitiés se sont créées au travers de ce sport. Le fait d'avoir le contact facile l'aide. En effet, lorsqu'il se rend seul dans un skatepark qu'il ne connaît pas et qu'il fait la connaissance de nouvelles personnes, il existe un meilleur contact avec ces personnes-là les fois d'après. Il précise que tout dépend ensuite de la personnalité du sportif et de son ouverture ou non aux discussions. Créer du lien au travers d'activités sportives auto-organisées et de rue demande donc un engagement plus conséquent de la part des sportifs que dans le cas des activités sportives organisées. En effet, si dans la première forme le lien dépend de la seule volonté de l'individu, le cadre et l'organisation de la deuxième forme permettent de faciliter l'entrée en contact et la création de liens.

Un sentiment d'appartenance

Selon Gasparini et Vieille-Marchiset (2008), le simple fait de partager ses valeurs et sa passion d'un sport auto-organisé et de rue avec d'autres personnes ne suffit pas à créer un lien qui irait au-delà des rencontres sportives. Cependant, le discours du jeune qui pratique du BMX ne va pas dans ce sens-là : « *C'est presque de la famille des fois. Tout le temps qu'on passe ensemble... et on partage un truc, c'est... comme une bonne bouffe, c'est peut-être même mieux, je sais pas comment expliquer ça ! C'est un peu un sport collectif quoi.* » Le fait de pouvoir pratiquer ce sport en groupe et de pouvoir partager de bons moments d'entraînement avec les autres permet aux sportifs de créer des liens forts entre eux. Le sentiment d'appartenance qui s'en dégage se prolonge au-delà des espaces d'entraînement puisque ces jeunes se retrouvent également pour faire des grillades, aller à la piscine ou faire la fête. Pour lui, passer toute une soirée avec des personnes qui pratiquent le même sport permet de créer et de renforcer davantage les liens que de simplement partager un verre après l'entraînement.

Lors de la pratique de sports auto-organisés et de rue il est aussi question de sentiment d'appartenance des sportifs à un quartier ou à une ville. En effet, comme le relève Faye (2011), les espaces publics ainsi que les équipements culturels et sportifs sont porteurs de valeurs symboliques et permettent aux citoyens de se rencontrer, de s'approprier les lieux et de créer du lien social. Pour le jeune qui pratique du BMX, le skatepark dans lequel il s'entraîne est un élément essentiel à sa ville : il peut rapidement aller s'entraîner le soir s'il en a envie et il sait qu'il y trouvera toujours du monde. Ce sentiment d'appartenance à la ville a aussi été renforcé lors d'une rencontre de BMX où des modules ont été placés en plein centre-ville. Ainsi, les sportifs ont non seulement acquis une reconnaissance sociale grâce au lieu mis à disposition, mais aussi au travers du regard des autres sportifs et des citoyens qui les voyaient. Le jeune regrette toutefois que la ville ne reconnaisse et ne soutienne pas assez ces sports auto-organisés. Un meilleur soutien conceptuel et financier de la part de la ville pour la création du nouveau skatepark permettrait, selon lui, de renforcer le sentiment d'appartenance des sportifs à cette ville.

Nous pouvons résumer les éléments de cette sous-hypothèse de la manière suivante : pratiquer une activité sportive auto-organisée et de rue est une manière ludique de se socialiser et de prendre plaisir. Si la mixité de genre et d'âge n'est pas relevée, la mixité de niveau est, elle, essentielle pour progresser. L'auto-organisation des entraînements et la libre adhésion ne permettent toutefois pas aux sportifs de se rencontrer aussi régulièrement que lors d'activités sportives organisées. Ceci implique que la création de *liens de participation élective* est particulièrement fragile, mais pas impossible, puisqu'elle dépend de la volonté du sportif à créer du lien.

Le respect des autres, l'entraide et la musique sont des éléments qui permettent non seulement aux jeunes de s'identifier à la communauté et aux valeurs véhiculées par ces sports, mais aussi de créer des liens qui vont au-delà des rencontres sportives. Pouvoir pratiquer ces sports dans les espaces publics renforce le sentiment d'appartenance à la ville. Ce dernier pourrait cependant être davantage renforcé si la ville soutenait et encourageait ce genre d'activité sportive auto-organisée.

6.1.4. Analyse de la sous-hypothèse 1.4

Les activités qui entourent les pratiques sportives favorisent la création de lien social.

Comme vu dans la partie conceptuelle, passer un certain temps avec un groupe de personnes permet d'avoir des souvenirs communs, créer un sentiment d'appartenance au groupe (Tönnies, cité par Cusset, 2007) et permet en même temps à l'individu d'affiner son *lien de participation électorale* en entretenant librement des relations selon ses envies (Paugam, 2009). Ainsi, autant les moments conviviaux avant et après l'entraînement que les activités externes aux entraînements devraient permettre de créer et renforcer les liens entre les sportifs. Ces éléments peuvent autant avoir lieu dans des sports d'équipe, dans des sports individuels pratiqués collectivement que dans des sports auto-organisés et de rue. Cette quatrième sous-hypothèse prend donc en compte tous les discours des jeunes.

Des moments de convivialité dans certaines conditions

Presque tous les jeunes interviewés disent partager des moments avant et/ou après les entraînements avec les personnes avec qui ils s'entraînent. Il s'agit souvent de discussions qui ont lieu dans les vestiaires ou pendant l'installation du matériel. Si certains disent parler avec les autres de tout et de rien, de l'entraînement ou du match à venir, d'autres jeunes expliquent que ce sont aussi des moments où l'on fait des commentaires sur des personnes que l'on connaît. La confiance et la sincérité qui se retrouvent dans ces discussions plus ou moins personnelles démontrent qu'il existe une dimension de protection entre les sportifs. De manière générale, les jeunes relèvent le plaisir qu'ils ont de partager un moment convivial avec ces personnes.

La jeune qui pratique de l'urban training et du step ne partage pas autant de moments avec les autres sportifs. A la fin de l'entraînement par exemple, tout le monde s'applaudit, range le matériel, se dit au revoir et à la semaine prochaine et part ensuite dans son coin. Les discussions qu'elle a avec les autres concernent toujours l'entraînement qui vient d'avoir eu lieu et ne portent pas sur d'autres sujets. Mais pour elle, c'est une histoire de caractère. D'ailleurs, elle a l'impression que certaines personnes viennent à l'urban training plutôt pour parler que pour faire du sport.

Activités en dehors des entraînements	Volley 1	Volley 2	Street-Hockey	Basket	Urban / Step	BMX	Agrès
3 ^{ème} mi-temps	Non	Non	Oui	Parfois	Non	Oui	Parfois
Activités externes à l'entraînement	Oui	Oui	Oui	Oui	Parfois	Oui	Oui

Tableau 4 : Les activités qui entourent la pratique sportive

Partager un verre après l'entraînement ou un match est une autre manière de vivre un moment convivial avec son équipe. Comme le montre le tableau ci-dessus, la troisième mi-temps n'est pas une pratique très répandue chez les jeunes. La raison est souvent un manque de temps (Volley 1 et 2) ou alors un trait de caractère qui ne désire pas faire ce genre d'activité (Urban /Step). Pour d'autres, cette pratique se fait rarement en raison du long trajet qui sépare le lieu d'entraînement de la maison (Agrès) ou a lieu de temps en temps dans le bus au retour d'un match (Basket). Les jeunes qui pratiquent le street-hockey et le BMX sont les seuls chez qui le partage d'un verre après l'entraînement se fait très régulièrement. Pour le premier, c'est aussi une manière de redonner une harmonie à l'équipe dans le cas où il y aurait eu des tensions durant l'entraînement.

Des activités externes aux entraînements aux multiples bénéfices

Tous les jeunes interviewés ont déjà vécu ou vivent encore régulièrement des activités externes avec leur groupe sportif. Là encore, il s'agit de moments conviviaux auxquels tous les jeunes ont aimé prendre part. Celle qui pratique le step raconte par exemple que l'apéritif de fin d'année de son groupe lui a permis de connaître davantage les personnes qui pratiquent ce sport avec elle. Elle pense que cette rencontre en dehors de l'entraînement lui permettra dès lors d'établir une meilleure relation avec celles de son groupe. Une particularité existe pour le jeune qui pratique du BMX puisque, dans son cas, il n'y a pas un groupe d'entraînement à proprement parler. Cela n'empêche pas qu'il y ait créé des liens plus forts avec d'autres jeunes avec qui il s'entraîne régulièrement et a partagé des moments particuliers, comme des fêtes, des grillades ou des voyages.

Partager un repas avec son équipe, ou les sportifs avec qui l'on s'entraîne, permet au groupe de vivre quelque chose en commun ailleurs que dans le cadre sportif. Les moments avant et après l'entraînement ne permettent pas un vrai échange selon la jeune qui fait du basketball, alors que les soupers d'équipe si : *« Là c'est vraiment des moments où on a le temps, où on prend le temps de discuter, de parler d'autres choses, de simplement prendre du temps avec chacune en fait. »* Selon elle, cette activité a non seulement permis d'apprendre à connaître chacune de ses coéquipières sous un autre angle, mais elle a aussi permis de renforcer l'esprit d'équipe. Les discours des autres jeunes permettent de noter que toutes les activités externes aux entraînements ont non seulement comme avantage de créer un sentiment d'appartenance au groupe, tel que relevé dans la brochure de l'association cantonale zurichoise pour le sport (Stierlin, 2011), mais permettent également de renforcer les dimensions de protection et de reconnaissance des sportifs. C'est-à-dire qu'il y a d'une part une augmentation de la confiance et de la sincérité entre les sportifs et d'autre part une reconnaissance sociale plus élevée entre eux.

Parfois, le but de ces activités est de s'entraîner en dehors de l'entraînement ; c'est le cas pour la joueuse de volley-ball qui est allée courir, faire de la musculation ou encore nager et papoter avec ses coéquipières. Si les retombées de ces activités sont positives, elle trouve cependant qu'elles ne sont pas absolument nécessaires s'il n'y a pas de problèmes entre les membres de l'équipe.

Parfois, ce sont des activités comme un bowling ou un souper qui remplacent un entraînement dans le but de renforcer les liens entre les sportifs (Street-hockey et Agrès). Le jeune qui fait du street-hockey y voit d'ailleurs un grand intérêt : *« A chaque fois qu'on fait une activité annexe ça a quand même pour but derrière de créer des liens entre nous parce que plus il y a de liens entre nous, mieux on s'entend entre nous en dehors du terrain, plus ça se ressent sur le terrain. »* Selon lui, ces activités permettent de faciliter le dialogue entre les sportifs et sont donc particulièrement bénéfiques pour les sports d'équipe : *« T'as beau être très fort, si tu parles pas, si t'as pas une bonne cohésion d'équipe, ça sert à rien de mettre les joueurs*

ensemble. » Par ailleurs, il pense que sans ces activités il n'aurait pas autant de plaisir à aller s'entraîner, car il jouerait avec des personnes qu'il ne connaîtrait que via le sport et avec qui il ne partagerait rien de plus.

Les camps d'entraînement constituent un autre moyen efficace pour renforcer la cohésion d'une équipe ou d'un groupe de sportifs. En effet, cinq des sept jeunes qui ont pu participer à un camp remarquent que ces moments ont permis de resserrer les liens entre les sportifs en un minimum de temps. Etre tout le temps ensemble permet de connaître les habitudes, les goûts et les personnalités des autres. Si ces informations ne sont pas utiles à la pratique sportive elle-même, elles constituent néanmoins la preuve de la puissance des liens créés. Comme le dit la jeune du volley-ball 1, « *En fait j'ai l'impression que ces filles je les connais depuis trois, quatre ans, alors que je les connais que depuis quatre mois.* » La jeune du volley-ball 2 et celle qui pratique du basketball, qui ont les deux intégré une nouvelle équipe, sont d'ailleurs convaincues qu'un camp d'entraînement d'un week-end leur permettrait de créer des liens plus forts avec leurs coéquipières. Le jeune qui pratique les agrès décrit les camps comme étant les meilleures expériences dans son sport, car ils permettent de remettre toutes les relations à plat, de resserrer les liens entre les sportifs et de redonner de la motivation pour une nouvelle année.

« C'est vrai que après une année y a des fois [...] des petites tensions qui se créent, on en a plein la tête, on n'a plus envie, on n'est plus motivé et quand y a un camp, ben en général chacun va à son rythme, personne n'est vexé si quelqu'un ne fait pas. Et puis voilà je trouve que ça permet de resserrer les liens, de se mettre un peu à plat et de recommencer pour une année. »

Nous pouvons résumer les éléments de cette sous-hypothèse de la manière suivante : même si c'est parfois une question de caractère, parler avant et après les entraînements avec les sportifs de son groupe sont des moments décrits comme conviviaux. Partager un verre après l'entraînement n'est pas une pratique très rependue chez les jeunes, faute de temps. Par ailleurs, la pratique d'activités externes aux entraînements ne semble pas nécessaire lorsqu'il y a déjà une bonne entente dans l'équipe. Cependant, les discours des jeunes démontrent tous les bénéfices engendrés par ces activités, tels que le renforcement du sentiment d'appartenance, le renforcement des dimensions de protection et de reconnaissance, un plus grand plaisir d'aller aux entraînements ainsi qu'un meilleur esprit d'équipe.

6.1.5. Analyse de la sous-hypothèse 1.5

Les activités sportives événementielles créent des liens sociaux plus fragiles que les activités sportives régulières.

Ces activités ont comme particularité que chaque citoyen peut y participer, car elles ne nécessitent en principe pas de participation régulière dans un club sportif. C'est pourquoi chacun des jeunes interviewés a été invité à raconter ses éventuelles expériences dans ce domaine.

Indicateurs des activités sportives événementielles	Volley 1	Volley 2	Urban / Step	BMX	Street-Hockey
Sentiment d'appartenance à la communauté	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Lien de participation élective	Non, mais...	Non, mais...	Oui	Non, mais...	Non
Sentiment d'appartenance à la ville	Non	Oui	Non	Non	Non

Tableau 5 : Différents indicateurs du lien social dans les activités sportives événementielles

« *C'est super stylé !* » : telle est la première réaction de volley-ball 1 lorsqu'elle explique sa participation à la course populaire du BCN Tour⁹. Une participation mixte au niveau des âges et des niveaux, un encouragement personnalisé du public grâce à notre nom qui est affiché sur le dossard, un esprit bon enfant de participation et non pas de concurrence, une joie collective, ... tous ces éléments font partie des points positifs que les jeunes retiennent de leur participation à des courses ou des tournois populaires et démontrent bien la convivialité qui règne lors de ces rassemblements.

Les jeunes qui ont pu participer à différents événements de ce genre notent toutefois que la convivialité peut varier d'un événement à l'autre. C'est le cas pour celui qui fait du street-hockey par exemple, qui a préféré l'ambiance du BCN Tour à pied à celle d'une course populaire à Lausanne ou encore d'une course de vélo. Dans ce dernier cas, le fait de voir que la plupart des cyclistes restent en groupe et de remarquer une certaine rivalité entre eux, l'a mis mal à l'aise. Il a par ailleurs remarqué une plus grande présence d'esprit de compétition lors de tournois que lors de courses populaires et ceci d'autant plus s'il y a un prix à gagner à la fin. Finalement, il s'est aussi aperçu qu'installer une tente sous laquelle sportifs et spectateurs peuvent partager un verre après l'effort, constitue non seulement un espace propice aux rencontres, mais est aussi un moyen de créer de la convivialité.

Un sentiment d'appartenance à une communauté

La présence du sentiment d'appartenance ressort de différentes manières dans le discours des jeunes. Parfois, c'est le fait de se mobiliser pour la même cause qui est à l'origine de ce ressenti ; par exemple lors d'une course contre le cancer du sein. Pour la jeune du volley-ball 1 c'est aussi le fait de souffrir ensemble et de se faire encourager par des personnes que l'on ne connaît pas, que ce soit des supporters ou des sportifs, qui crée ce sentiment d'appartenance. Pour la majorité des jeunes c'est la convivialité sportive qui crée ce sentiment : tout le monde se tutoie et les personnes se parlent de manière amicale, même sans se connaître. Le discours du jeune qui fait du street-hockey amène un autre aspect de la convivialité qui alimente ce sentiment d'appartenance :

« *C'est contre moi que je me bats c'est pas contre les autres. Y a pas justement cet esprit de confrontation comme il y a dans beaucoup d'autres sports et ça j'aime bien. Ce qui fait que ouais à la fin de la course y a que des potes, y a que des personnes qui sont heureuses d'avoir*

⁹ Le BCN Tour est constitué de 6 étapes à travers le canton de Neuchâtel (une étape par semaine). La majorité des participants font les étapes en courant, d'autres en *Nordic Walking* ou à vélo. Il existe également une course spéciale pour les enfants.

participé et peu importe si t'es arrivé 1^{er} ou 200^{ème}, peut être que celui qui est arrivé dernier il a fait plus d'effort que nous, il a couru plus longtemps. »

Les expériences de ces jeunes permettent de noter que ces activités événementielles amènent une dimension de protection et de reconnaissance aux sportifs. En effet, ces derniers peuvent « compter sur » l'encouragement du public et le soutien des autres participants tout en étant valorisés par le regard de ces personnes. Rappelons que se réunir et pouvoir participer à la vie publique relève des libertés fondamentales. L'identité et les valeurs communes qui se dégagent de ce rassemblement permettent donc de créer un *lien de citoyenneté* entre les individus.

Absence du lien de participation électorale, mais...

Les dimensions de protection et de reconnaissance telles qu'elles apparaissent ci-dessus, ne suffisent toutefois pas à créer un *lien de participation électorale* entre les citoyens. En effet, comme l'a relevé Duret (2001), si le contact se crée facilement entre les participants, la relation ne dure généralement que le temps de l'événement. Les jeunes interviewés qui ont eu des échanges avec certains sportifs n'ont effectivement pas gardé contact avec ceux-ci. A une exception près : le jeune du street-hockey revoit régulièrement cinq à six sportifs de sa région qu'il avait rencontrés lors d'une course. S'ils se voient chaque année à cette même course, ils se croisent parfois aussi à d'autres événements sportifs de la région, gardent contact par message et se sont déjà retrouvés pour partager un verre. Se rendre à une activité sportive événementielle ne permet donc a priori pas de créer un *lien de participation électorale* avec des personnes rencontrées à ce même événement.

Par contre, si l'on participe à une telle activité avec des personnes que l'on connaît déjà, le lien qui existe déjà entre les sportifs peut en être renforcé. En effet, la joueuse de volley-ball 1 raconte que les liens avec ses amis de l'université se sont renforcés lorsqu'ils se sont rendus ensemble à une course populaire. Le partage d'un moment convivial avant et après la course ainsi que l'effort et la souffrance commune ont créé des souvenirs communs à ce groupe, ce qui a permis d'intensifier les dimensions de protection et de reconnaissance. Nous pouvons donc en conclure que dans ce cas-là il y a un renforcement du *lien de participation électorale*.

Il en est de même pour les tournois populaires, puisque les participants connaissent généralement les membres de l'équipe avec laquelle ils s'inscrivent. La jeune du volley-ball 2 explique qu'elle n'a pratiquement pas fait de nouvelles connaissances lors de tournois de beach-volley, puisque presque tout le monde se connaît déjà. Ce type d'activités sportives événementielles crée donc plutôt un sentiment d'appartenance au groupe et non pas à une communauté.

Absence du sentiment d'appartenance à la ville, mais...

Selon Faye (2011), les espaces publics permettent non seulement aux citoyens de se rencontrer et d'y créer du lien social, mais leur aménagement permet aussi de créer un sentiment d'appartenance chez les usagers. Ce n'était toutefois pas le cas pour la majorité des jeunes ayant participé à une activité sportive événementielle. Si les lieux de l'événement réveillent certains souvenirs chez les sportifs, leur perception du quartier ou de la ville en question, elle, n'a pas changé. Ce sentiment d'appartenance à la ville est cependant perceptible dans le discours de la jeune du volley-ball 2 qui se rend régulièrement aux terrains de beach-volley, soit pour des tournois, soit pour des rencontres informelles avec d'autres jeunes. Le cadre dans lequel se situent ces terrains ainsi que les personnes qu'elle y rencontre font qu'elle se sent extrêmement à l'aise dans cette ville et qu'elle ne se voit pas du tout déménager. Il est donc plus probable de créer un sentiment d'appartenance par rapport à un

espace lorsque l'on s'y rend régulièrement que lorsque l'on s'y rend pour une activité événementielle.

Nous pouvons résumer les éléments de cette sous-hypothèse de la manière suivante : la convivialité, la passion et la joie commune sont des éléments qui se retrouvent lors d'activités sportives événementielles. L'ambiance de ces rassemblements peut toutefois varier selon l'esprit de compétition qui y règne ainsi que l'aménagement de l'espace dans lequel se déroule l'activité. L'encouragement et la reconnaissance autant du public que des sportifs ont non seulement comme effet de créer un sentiment d'appartenance à une communauté chez les participants, mais aussi d'établir un *lien de citoyenneté* entre eux. Le fait qu'il s'agisse de liens éphémères ne permet en général pas aux sportifs de créer un *lien de participation électorale*. Cependant, participer à un tournoi populaire ou se rendre à un événement sportif avec des amis permet de renforcer ce lien avec les personnes que l'on connaît déjà. Finalement, participer à une activité sportive événementielle n'a pas d'influence sur la manière de percevoir la ville.

6.2. Analyse de l'hypothèse 2

Pour rappel, l'hypothèse 2 est la suivante : *être acteur, soit dans le choix de l'activité sportive pratiquée, soit en s'impliquant dans l'organisation de l'activité, renforce le lien social*. L'analyse des sous-hypothèses qui la constitue est assez courte en raison de la faible quantité des données récoltées.

6.2.1. Analyse de la sous-hypothèse 2.1

Etre acteur du choix de l'activité sportive favorise la motivation et donc la création de lien social.

Les entretiens ont révélé que presque tous les jeunes étaient directement acteurs du choix de leur activité sportive. Certains ont commencé leur sport en suivant leur frère ou leur sœur dans son activité ; d'autres l'ont découvert en accompagnant un collègue ou une amie pour un entraînement d'essai. Deux autres jeunes ont découvert leur sport après avoir été inscrits par leurs parents ou sur conseil d'une personne. Ceux qui n'ont pas été pleinement acteurs du choix au début de l'activité sportive le sont toutefois devenus en décidant de continuer ce sport.

Les jeunes ont du plaisir à pratiquer leur sport et peuvent citer plusieurs raisons qui les motivent à continuer encore aujourd'hui. A une exception près, tous les jeunes font référence au moins une fois aux autres sportifs, au partage d'expérience avec les membres de leur groupe ou à l'esprit d'équipe pour expliquer leur motivation. Pour certains, une autre partie de la motivation provient de la compétition et des buts qu'il est possible de se fixer. Pour rappel, tous les jeunes ont du plaisir à pratiquer leur sport avec d'autres personnes et disent apprécier les moments en commun avec celles-ci (cf. tableaux 2 et 3). Les discours de ces entretiens rejoignent donc les données de Dupont (*et al.*, 2010) qui dit que le choix de l'activité sportive, le sentiment d'appartenance au groupe et le partage d'expérience avec ce dernier influencent de manière positive la motivation de pratiquer un sport. Dès lors, comme le dit Didier Bonvin, si les personnes choisissent une activité sportive par intérêt pour elle, les liens vont se créer naturellement entre elles.

Nous pouvons donc retenir de cette sous-hypothèse que le choix de l'activité sportive ainsi que la motivation et le plaisir de pratiquer son sport sont des éléments qui vont de pair avec la création de liens.

6.2.2. Analyse de la sous-hypothèse 2.2

Co-organiser ou organiser un événement sportif renforce le lien social.

Cusset (2007) remarque qu'à l'heure actuelle les individus préfèrent s'engager à courte durée dans une association ou lorsqu'il existe un enjeu important à leurs yeux. Sur les sept jeunes, seul trois d'entre eux se sont investis en faveur de leur club. Aucun d'entre eux n'a participé à l'organisation d'un événement sportif en dehors de son sport. La majorité des jeunes le disent clairement : ils préfèrent jouer et s'adonner à leur sport plutôt qu'investir leur temps dans de l'organisation. Par contre, ils rajoutent qu'ils donnent volontiers un coup de main aux organisateurs si nécessaire.

Participer à l'organisation d'un tournoi pour le club ou co-organiser un stand de fondue pour promouvoir son club sont deux types d'engagements qui se retrouvent facilement dans les organisations sportives et qui impliquent les dimensions de protection et de reconnaissance. En effet, organiser collectivement un événement a non seulement comme avantage de partager les tâches et les responsabilités, mais aussi de pouvoir *compter sur* les autres organisateurs en cas de difficulté. Une dimension de reconnaissance est perceptible lorsque les jeunes racontent la joie qu'ils observent chez les bénéficiaires de l'événement ou encore le plaisir qu'ils ont de recevoir des applaudissements et félicitations. Les dimensions de protection et de reconnaissance varient à nouveau d'intensité, mais cette fois selon l'ampleur de l'événement. La dimension de reconnaissance est par exemple plus élevée lorsque les organisateurs sont remerciés publiquement pour leur investissement. C'est le cas pour le jeune qui pratique des agrès qui a reçu une petite attention à la fin de l'année pour avoir créé une production avec d'autres moniteurs. Pour lui, c'est la passion du sport et le fait de pouvoir transmettre son savoir sportif aux autres gymnastes qui le motive à s'engager à nouveau. Il pense que cette motivation est la même pour tous les nombreux autres gymnastes qui s'investissent de différentes manières. Les origines de cette motivation compléteraient donc celles de Dupont (*et al.*, 2010), telles que le sentiment d'appartenance au groupe ou un feedback positif de l'enseignant.

Cette volonté de s'engager n'apparaît toutefois pas de manière aussi forte dans les discours des autres sportifs. Pour rappel, Poche (cité par Rinaudo *et al.*, 1993) déclare qu'un individu est reconnu comme étant membre d'un groupe lorsqu'il agit de la même manière que ce groupe. Dans le cas de la société d'agrès, il semblerait qu'il existe de fortes valeurs institutionnelles qui transmettent aux sportifs l'importance de s'impliquer pour sa société de gymnastique en échange de la reconnaissance de son engagement par le groupe.

Nous pouvons donc retenir que la co-organisation d'un événement sportif implique les dimensions de protection et de reconnaissance. Cependant, peu de jeunes sont motivés à s'engager. L'investissement de nombreuses personnes au sein d'un même club peut être le fruit d'un fort sentiment d'appartenance au groupe, d'une digne reconnaissance mais surtout de fortes valeurs institutionnelles.

6.2.3. Analyse de la sous-hypothèse 2.3

Responsabiliser les jeunes dans une association sportive favorise la création de lien social.

A part la jeune qui pratique de l'urban training et du step, tous les jeunes ont eu des responsabilités plus ou moins grandes, comme par exemple garder la caisse à l'accueil du local de skateboard, marquer les matchs de volley-ball, donner une partie de l'échauffement ou encore entraîner un groupe junior. Contrairement à la co-organisation d'un événement où les deux dimensions étaient présentes, avoir une responsabilité ne fait qu'appeler à la dimension de reconnaissance. Les jeunes se sentent reconnus lorsqu'ils remarquent qu'on leur fait confiance; par exemple lorsqu'il s'agit de marquer des points à un match important ou lors de feedbacks faits de la part de coéquipiers, d'enfants qu'ils entraînent, des parents de ces derniers ou encore d'autres personnes qui, de près ou de loin, ont connaissance de l'engagement du jeune. Finalement, comme expliqué par Paugam (2009), il y a reconnaissance à chaque fois que l'individu se sent valorisé par le regard d'autrui. Les discours des jeunes montrent que cette reconnaissance a surtout comme effet de renforcer le sentiment d'appartenance à son club et non pas les *liens de participation élective* créés avec les membres du groupe.

Certains jeunes ont également exprimé un manque de reconnaissance. C'est le cas pour la jeune du volley-ball 2 qui a été déçue du manque d'engagement et de participation de jeunes joueuses qu'elle entraînait. Un autre exemple est donné par celui qui pratique du street-hockey qui, faute d'entraîneur, s'est dévoué pour donner les entraînements à des enfants et a dû jongler entre les matchs avec son équipe et les entraînements des enfants. Il ne s'est donc pas senti valorisé pour ses efforts lorsqu'un parent s'est plaint du manque de présence de l'entraîneur.

Nous pouvons résumer les éléments de cette sous-hypothèse de la manière suivante : les différents degrés de responsabilité qui existent permettent aux jeunes d'acquérir une reconnaissance sociale de diverses personnes. Cependant, il arrive aussi qu'il y ait un manque de reconnaissance pour l'engagement effectué. Dans tous les cas, le discours des jeunes révèle que la prise de responsabilité a comme effet de renforcer le sentiment d'appartenance à son groupe plutôt que de créer directement du lien social entre les sportifs.

7. Conclusion de l'analyse

Pour conclure cette analyse, il faut revenir sur la question de recherche : « Quels sont les éléments qui déterminent la création de liens sociaux au travers de l'activité sportive pratiquée par des jeunes adultes ? » Je vais donner la réponse en deux temps en basant les explications sur les deux hypothèses principales.

Les activités sportives en groupe sont propices à la création de lien social.

Cette première hypothèse peut être confirmée. En effet, les sous-hypothèses ont permis de mettre en évidence que le fait de pratiquer une activité sportive avec d'autres personnes permet à l'individu de se créer une socialisation extra-familiale. Le plaisir d'être ensemble et de vivre des moments en commun est un élément qui ressort dans tous les entretiens et qui constitue le fondement des relations. Dès lors, autant les sports d'équipe, les sports individuels pratiqués en équipe, ainsi que les sports auto-organisés et de rue permettent de créer du lien social.

La régularité des rencontres est un facteur qui permet aux jeunes de créer des liens plus spécifiques (*liens de participation élective*) avec les membres de leur groupe. Toutefois, un entretien montre que ces liens peuvent également se créer au travers d'activités sportives auto-organisées et de rue, des sports dans lesquels aucun entraînement n'est prévu. Cet exemple confirme que la création d'un *lien de participation élective* dépend avant tout de la seule volonté de l'individu. Pour les jeunes, la subtilité ne réside pas dans la manière de créer du lien avec les membres de leur groupe, mais dans l'intensité de la relation établie. Cette dernière peut non seulement varier d'une équipe à l'autre, mais aussi d'un coéquipier à l'autre, principalement pour des raisons d'âge ou de caractère de la personne.

Les dimensions de protection et de reconnaissance sont des éléments qui peuvent également varier d'intensité. La dimension de reconnaissance est toujours présente dans ces sports et commence par les salutations et le tutoiement entre les sportifs. La dimension de protection, et plus spécifiquement la confiance et la sincérité, apparaissent surtout au niveau du soutien et de l'encouragement entre les sportifs. Si les sportifs se rencontrent régulièrement, alors ces deux dimensions contribuent au *lien de participation élective*, ce qui a comme effet de créer un sentiment d'appartenance au groupe. Dans le cas où les liens entre les sportifs sont éphémères, comme lors d'activités sportives événementielles, alors les deux dimensions renforcent le *lien de citoyenneté* des individus. S'en dégage alors un sentiment d'appartenance à une communauté.

Si les activités sportives permettent d'avoir un point commun avec les autres, il est toutefois nécessaire d'avoir une certaine constance au niveau de la composition du groupe pour qu'un sentiment d'appartenance au groupe puisse se créer. Les entretiens montrent que plus les sportifs ont l'occasion de discuter entre eux et de partager des moments conviviaux en dehors des heures d'entraînement, plus les liens qui les relient se renforcent. Les bénéfices qui en découlent, tels qu'un plus grand plaisir d'aller aux entraînements et une meilleure cohésion d'équipe, sont non négligeables pour l'activité sportive. Nous pourrions même aller plus loin en affirmant que ces activités annexes au sport permettent d'accroître la reconnaissance des individus, de favoriser leur citoyenneté et d'augmenter ainsi leur bien-être.

Ainsi, je peux affirmer que les jeunes sont convaincus que les activités sportives, lorsqu'elles sont pratiquées en groupe, permettent de créer du lien social.

Choisir l'activité sportive et s'impliquer dans son organisation peut renforcer le lien social.

En choisissant un sport qui leur plaît, les jeunes vont entrer en contact avec d'autres personnes qui ont fait le même choix qu'eux. Les jeunes estiment que c'est cette base commune qui permet de créer naturellement des liens avec les autres sportifs. Le plaisir et la motivation qui se dégagent de ces sports se mêlent peu à peu à la reconnaissance sociale et au sentiment d'appartenance créé par le groupe.

Pour la majorité des jeunes, cette motivation créée à travers la pratique du sport et les relations établies avec le groupe ne suffit pourtant pas à ce qu'ils s'engagent dans l'organisation d'un événement de leur club. Il semble que l'existence de fortes valeurs institutionnelles favorise les sportifs à s'engager pour leur club. La joie des bénéficiaires de l'événement, des applaudissements, des félicitations ou encore des remerciements publics permettent à l'individu d'être reconnu. Cette reconnaissance sociale peut aussi être acquise lorsqu'un individu a des responsabilités au sein de son groupe sportif. Mais il arrive aussi que les jeunes ne se sentent pas assez reconnus pour le travail effectué, ce qui ne favorise pas leur motivation. Finalement, l'engagement et la prise de responsabilité sont des éléments qui semblent plutôt renforcer le sentiment d'appartenance et ne créent pas directement du lien social entre les sportifs.

Ainsi, je peux affirmer que les jeunes estiment que l'organisation d'activités sportives ne constitue pas un élément en soi pour créer du lien social.

8. Pistes d'action pour les animateurs socioculturels

Le développement du cadre théorique et les entretiens menés ont permis l'émergence de diverses pistes d'action.

L'animation socioculturelle au profit de la citoyenneté des jeunes

L'animateur socioculturel n'a peut-être pas les compétences pour mener une activité sportive, mais il a les compétences nécessaires pour motiver les jeunes à devenir acteurs de projets sportifs. Ainsi, il peut soutenir des jeunes dans la création d'une association sportive, les accompagner dans la création d'un événement sportif ou encore aider un groupe de jeunes à défendre leurs arguments face aux autorités politiques pour ouvrir un skatepark, par exemple.

Les entretiens ont démontré que très peu de jeunes s'investissent dans l'organisation d'événements sportifs principalement parce qu'ils préfèrent s'adonner à leur sport plutôt que de s'occuper de l'organisation, mais peut-être aussi en raison d'un manque de temps ou d'un manque de soutien et de reconnaissance. C'est ici que le métier de l'animation prend tout son sens. En effet, le rôle de l'animateur est de soutenir les citoyens afin qu'ils deviennent porteurs d'un projet qui leur tient à cœur. Celui-ci doit toutefois être porté par tout un groupe et non pas reposer sur les épaules d'une ou deux personnes. Les entretiens avec les jeunes ont en effet démontré que s'engager de manière collective dans l'organisation d'un événement sportif a non seulement comme avantage de pouvoir se partager les tâches et les responsabilités, mais permet aussi de pouvoir *compter sur* les autres en cas de difficulté.

Les expériences des jeunes du volley-ball 2 et du street-hockey montrent par ailleurs qu'un manque de reconnaissance pour le travail effectué n'est ni valorisant, ni motivant. Le rôle de l'animateur socioculturel n'est donc pas uniquement d'accompagner un groupe de jeunes dans son projet, mais aussi de veiller à ce que celui-ci soit reconnu pour son engagement. Un remerciement public tel que l'a vécu le jeune qui pratique des agrès, permet par exemple aux impliqués de bénéficier d'une forte dimension de reconnaissance.

Etre acteur d'un projet et participer à la vie publique est donc non seulement une manière d'affirmer sa citoyenneté, mais c'est aussi une manière qui permet aux jeunes d'acquérir protection et reconnaissance. C'est donc en favorisant des projets participatifs et en accompagnant les personnes impliquées que l'animateur socioculturel peut contribuer à renforcer la citoyenneté de celles-ci.

Des activités sportives événementielles pour favoriser un sentiment d'appartenance

La convivialité, la joie collective et un esprit bon enfant sont des éléments que les jeunes expriment naturellement lorsque l'on parle d'activités sportives événementielles. La plupart des nombreuses courses et tournois populaires qui existent actuellement remportent d'ailleurs un grand succès. Les différentes expériences des jeunes ont permis de relever des points clés qui favorisent la convivialité de ces événements. Tout d'abord, l'inscription du prénom sur les dossards permet aux sportifs de recevoir des encouragements personnalisés de la part du public. Ensuite, l'installation d'une tente de fête aux abords de l'événement permet aux sportifs et aux supporters de se retrouver pour partager un verre après l'effort. Finalement, le fait de s'adonner à un sport pour défendre une même cause et partager des valeurs communes permet non seulement de favoriser ce sentiment d'appartenance à la communauté, mais aussi de créer un *lien de citoyenneté* entre les individus. Pour rappel, ces points ne favorisent pas la création d'un *lien de participation électorale*, mais permettent en revanche de créer un

sentiment d'appartenance à la communauté. Ce sont donc des outils que l'animateur socioculturel a intérêt à utiliser s'il organise une activité sportive événementielle.

Par ailleurs, les entretiens révèlent que la pratique d'une activité sportive événementielle avec un groupe d'amis favorise principalement un sentiment d'appartenance au groupe et permet donc de renforcer les liens déjà existants. Si l'inscription en tant que groupe va de soi à un tournoi populaire, ce n'est pas le cas lors d'activités sportives individuelles et événementielles telles que des courses populaires ou des journées *slowUp*¹⁰, par exemple. Lors de l'organisation d'activités sportives événementielles, l'animateur socioculturel a donc tout intérêt à donner la possibilité aux sportifs qui le souhaiteraient de s'inscrire en tant que groupe.

L'entretien avec la jeune qui pratique de l'urban training et du step rappelle que certaines personnes préfèrent ne pas parler avec les autres sportifs afin de se donner au maximum dans leur sport. Il va de soi que durant une activité sportive événementielle, certaines personnes viennent dans le seul but de pratiquer leur sport et ne souhaitent pas entrer en contact avec d'autres personnes. Nous pouvons même supposer que certaines d'entre elles ne développeront même pas un sentiment d'appartenance à la communauté. Ceci ne rend pour autant pas l'implication d'un animateur socioculturel inutile. En effet, l'animateur a non seulement la compétence de savoir mobiliser son réseau personnel et professionnel pour l'organisation d'un tel événement sportif, mais il le fera surtout en donnant du sens à la mise en place du projet ou à l'événement même. L'activité sportive peut ainsi être utilisée comme un outil alibi de manière à provoquer des rencontres, promouvoir une valeur ou défendre une cause. L'animateur socioculturel peut donc créer un cadre propice à la convivialité et aux rencontres, mais laissera les participants libres d'y créer du lien ou non.

L'animateur socioculturel pourrait par exemple organiser un week-end de sport pour tous, lors duquel des personnes d'âges et de niveaux sportifs différents ainsi que des personnes en situation de handicap pourraient pratiquer différentes activités sportives individuelles et/ou d'équipe. Les sportifs pourraient s'inscrire en individuel, mais aussi en tant qu'équipe mixte (de genre, d'âge, de niveau et de capacité), ce qui permettrait de favoriser un sentiment d'appartenance au groupe. L'animateur pourrait façonner un cadre spécial afin que l'esprit d'équipe soit présent même lors de la pratique d'activités sportives individuelles. Il pourrait par exemple utiliser le système du relais pour les courses (course à pied, en roller, en canoë, à vélo, ...) ou compter les points effectués par chaque membre de l'équipe pour les activités sportives qui requièrent plutôt de la précision (tir à l'arc, tir au but, tennis de table, ...). Finalement, pour favoriser les échanges entre les individus et permettre le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté, l'animateur devrait veiller à mettre en place un espace convivial qui invite autant les sportifs que les spectateurs à partager un verre.

Le sport comme outil pour créer du lien

Je reprends ici une phrase citée par Gasparini (2013, p. 258) : « C'est en favorisant la mixité sociale et sexuelle dans les structures sportives ainsi qu'en développant les projets éducatifs transversaux [...] que les vertus socialisantes de la pratique sportive trouveraient tout leur sens et leur efficacité. » Les sports de rue et les *ludosports* qui ont comme but premier de jouer ensemble, de s'amuser et non d'atteindre un objectif prédéfini, sont selon moi particulièrement propices à la socialisation.

¹⁰ Lors de ces journées, certaines routes sont fermées aux véhicules motorisés pour laisser place aux vélos et aux rollers.

Un champ assez récent en animation est en pleine expansion : celui de l'animation hors murs. Les animateurs socioculturels vont à la rencontre de jeunes dans différents quartiers de la ville. Des ballons de football, des raquettes de badminton et d'autres jeux d'adresse sont des outils qui leur permettent de rentrer plus facilement en contact avec cette population et de créer du lien avec eux. Ces outils permettent par ailleurs de favoriser le lien entre les jeunes. Pour rappel, les entretiens avec les jeunes ont révélé l'importance du facteur de l'âge dans la création de liens durant une activité sportive. Rassembler des jeunes du même âge par le biais d'activités sportives constitue donc un bon moyen pour créer des liens entre les jeunes et leur permettre d'acquérir une dimension de reconnaissance.

L'entretien avec le jeune qui pratique du BMX a permis de confirmer que même les activités sportives auto-organisées et de rue transmettent des valeurs telles que le respect des autres et l'entraide, par exemple. Le simple fait de mettre à disposition du matériel sportif à des jeunes c'est non seulement leur permettre de s'auto-organiser pour rendre un jeu possible, mais c'est aussi leur laisser de la place pour qu'ils apprennent à exprimer et défendre les valeurs qui leur semblent importantes. La présence de l'animateur socioculturel et le contact établi avec les jeunes lui permettent également de leur transmettre certaines valeurs. Cette création de liens vise à répondre à la mission de l'animateur. Celle-ci dépend du mandat qu'il reçoit et peut par exemple viser la prévention et le dialogue. Le lien qui se crée au fur et à mesure avec ces jeunes permet également à l'animateur d'encourager ceux-ci à affirmer leur citoyenneté en les accompagnant par exemple dans un projet participatif.

Les résultats de cette recherche démontrent que la libre adhésion des sports auto-organisés et de rue n'invite pas les sportifs à se rencontrer de manière régulière, ce qui a comme effet de rendre la création de *liens de participation électorale* particulièrement fragile. L'animateur socioculturel doit être conscient que la libre adhésion, et donc l'irrégularité des rencontres, est d'autant plus présente lorsque son travail se fait en dehors d'un cadre institutionnel.

Utiliser les activités sportives pour entrer en lien avec des jeunes, créer une relation de confiance avec eux et promouvoir leur citoyenneté est une manière de faire qui, j'en suis convaincue, a de l'avenir.

9. Limites du travail de recherche

Biais liés à la méthode de recherche

Un avantage clair des entretiens semi-directifs est de pouvoir poser des questions supplémentaires à l'interviewé. Ceci a non seulement permis de préciser les points de vue des jeunes, mais a aussi permis de soulever d'autres questions et enjeux que je n'avais pas soulevés au travers de mes recherches. J'ai cependant rapidement aussi découvert le revers de cette méthode. En effet, certaines questions que je posais en dehors de celles prévues dans ma grille d'entretien n'étaient pas toujours formulées de manière objective. Par exemple, il m'est arrivé de formuler parfois des questions de manière fermée ou encore de donner certains exemples afin que l'interviewé comprenne mieux la question. Je suis consciente que ces éléments aient pu influencer la réponse des jeunes.

Je considère que ma personnalité constitue un autre biais à cette méthode de recherche. Je ne pense pas que ce biais ait influencé les entretiens mêmes, puisque j'ai adopté une posture d'ouverture et de neutralité vis-à-vis du discours de mes interlocuteurs, mais je pense plutôt qu'il est présent dans l'analyse. En effet, ce document ne révèle qu'une partie des données récoltées. L'élaboration des sous-hypothèses et de leurs indicateurs a permis de définir déjà une partie des données qui allaient être traitées. L'autre partie qui a été révélée dépend du vécu des jeunes, mais aussi de ma subjectivité à considérer une information comme importante ou non. Je suis consciente que ma personnalité donne une couleur spéciale à ce travail.

Biais liés à l'échantillon

Au fur et à mesure que je menais mes entretiens, je me suis aperçue que cinq des sept jeunes sont non seulement passionnés par leur sport, mais s'entraînent aussi à un assez bon niveau. Je pense que les personnes qui sont passionnées par leur sport ont tendance à relever davantage les bons côtés de celui-ci. Il est donc probable que certains éléments ressortis dans l'analyse auraient été différents si l'échantillon avait été composé de jeunes pratiquant un sport de manière modérée. Par ailleurs, le fait que ces jeunes ne soient plus des adolescents a certainement aussi une influence dans leur discours.

Le nombre de jeunes interrogés constitue aussi une limite de ce travail de recherche. En effet, les expériences de ces jeunes permettent une approche qualitative, mais ne représentent pas le vécu de la majorité des jeunes de cet âge. Le nombre limité d'entretiens a également eu une influence sur le nombre d'activités sportives ayant pu être prises en compte. La qualité des entretiens permet toutefois de compenser ces bémols.

10. Éléments de conclusion

10.1. Bilan personnel et professionnel

Les expériences que je retire de ce travail de recherche m'ont enrichie sur un plan personnel. En effet, au début de ce travail j'appréhendais de m'engager dans un thème. Il m'était clair que je voulais mener des recherches concernant le sport et le lien social, mais je peinais à relier les deux thèmes. Les réflexions menées avec ma directrice de Travail de Bachelor m'ont finalement aidée à relier ces deux thèmes et trouver un axe de recherche qui me passionnait et qui, à mes yeux, était innovant.

Au début de ce travail, je m'étais fixé plusieurs objectifs. Il me semble important de les revoir ici pour pouvoir faire le point.

- Développer les connaissances en lien avec la thématique de recherche
- Mettre en relation le type d'activité sportive et les liens sociaux

Les différents ouvrages et documents que j'ai consultés m'ont tout d'abord permis d'aborder chaque concept sous divers angles et pouvoir ainsi porter un large regard sur cette thématique. Ces recherches m'ont ensuite permis de tirer des parallèles entre les types d'activités sportives et les liens qui pouvaient s'y former. Les sous-hypothèses et l'analyse des entretiens constituent le résultat de ces réflexions.

- Apprendre à récolter des données pertinentes pour ce travail de recherche
- Articuler la partie théorique avec les propos recueillis dans la démarche empirique, selon la compétence 11.4 du référentiel de compétences des travailleurs sociaux (HES-SO, 2006)

Ce Travail de Bachelor était une occasion de mener un processus de recherche scientifique du début à la fin. Si j'avais déjà eu l'occasion de mener des recherches à partir d'une problématique définie, je n'avais encore jamais fait d'entretiens et encore moins utilisé ces données pour un travail. Ces entretiens ont été une expérience très enrichissante, autant sur le plan personnel que professionnel. En effet, j'ai beaucoup apprécié ces moments d'échange avec les jeunes. Les entretiens prenaient parfois une tournure si conviviale, que je devais recentrer la discussion en fonction des besoins pour mon travail. Par ailleurs, certaines expériences racontées par les jeunes faisaient directement écho à des éléments relevés dans la théorie ou des résultats attendus et me provoquaient ainsi un élan de motivation. C'est donc avec entrain que j'ai commencé l'analyse des résultats, non sans quelques difficultés. En effet, même si de nombreuses expériences racontées par les jeunes m'intéressaient, j'ai dû sélectionner les informations les plus pertinentes pour les articuler à la partie théorique. Ce travail de recherche était donc une expérience très enrichissante et je suis sûre que les compétences mobilisées me seront utiles pour mon avenir professionnel.

- Découvrir la manière dont les animateurs socioculturels pourraient utiliser les activités sportives afin de renforcer le lien social

L'analyse des entretiens a permis la formulation de trois pistes d'action concrètes pour des animateurs socioculturels. Je suis toutefois consciente que le contexte dans lequel l'animateur travaille ainsi que son mandat sont des éléments qui peuvent constituer des limites à ces conseils. Ces pistes d'action doivent donc être repensées et adaptées en fonction de la situation dans laquelle l'animateur intervient.

J'ai eu l'occasion de parler à de nombreuses reprises du travail de recherche que je menais. Ces échanges, ainsi que le travail en lui-même, m'ont non seulement permis de me questionner sur ma place d'animatrice socioculturelle, mais ont également soulevé différents enjeux et perspectives d'action pour les travailleurs sociaux. Ces discussions m'ont aussi permis de sensibiliser les personnes aux valeurs sociales du sport. Ce document-ci permettra à d'autres personnes de prendre conscience du lien social qui peut être créé au travers des activités sportives et, je l'espère, permettra peut-être de nourrir d'autres réflexions à ce sujet.

10.2. Le mot de la fin

Au début de ce travail, nous avons pu voir que l'authenticité et la solidité du lien social sont des éléments qui sont régulièrement remis en question. Au terme de ce travail, je peux finalement affirmer que le sport est un outil qui permet de créer et de renforcer le lien social. Toutefois, cet outil n'est efficace que si l'activité sportive est pratiquée avec d'autres personnes et contribue ainsi à la socialisation extra-familiale de l'individu. Les entretiens menés ont permis de relever que l'intensité des relations créées durant l'activité sportive ainsi que les dimensions de protection et de reconnaissance sont des éléments qui varient non seulement en fonction du contexte, mais aussi d'une équipe à l'autre et d'un coéquipier à l'autre selon divers facteurs. Pour rappel, Paugam (2009) affirme que consolider le *lien de participation électorale* et le *lien de citoyenneté* des individus permet de renforcer le lien social de manière générale. Les fruits de ce travail de recherche permettent aux travailleurs sociaux, et plus particulièrement aux animateurs socioculturels, d'avoir les clés en main pour pouvoir créer et renforcer les relations entre les individus au travers d'activités sportives.

Effectuer un travail de recherche de cette ampleur a été une expérience très enrichissante, tant sur le plan personnel que professionnel. En effet, même si je termine ma formation en travail social, je connais maintenant le processus ainsi que les outils nécessaires pour mener à bien un travail de recherche dans mon domaine professionnel. Je suis d'avis qu'un bon professionnel doit non seulement se remettre en question, mais aussi être continuellement dans l'apprentissage. Mener un travail de recherche est une manière d'y parvenir.

Ce travail de recherche a permis de donner réponse aux diverses questions que je me posais. Toutefois, les nombreuses lectures et certains éléments ressortis lors des entretiens ont soulevé d'autres interrogations. Ainsi je me demande si les éléments qui déterminent la création de liens sociaux varient en fonction des activités sportives pratiquées par une autre population, telle que des seniors, des personnes sans emploi ou encore des personnes en situation de handicap. Une autre perspective de ce travail serait d'étudier l'influence du contexte et de l'infrastructure sportive pour la création de liens sociaux. Ces thématiques pourraient non seulement faire l'objet d'une nouvelle recherche en travail social, mais pourraient peut-être également profiter aux domaines politiques, économiques ou de l'urbanisme.

11. Bibliographie

11.1. Ouvrages

- BEDIN V. *et al.* (2009). *Qu'est-ce que l'adolescence ?* Auxerre : Sciences Humaines.
- BORDES P. (2012). « Jeux de rien, jeux de bien. Le bien-être relationnel dans les jeux de rue », in : COLLARD L. [Sous la dir. de.]. *Sport et bien-être relationnel : un autre aspect de la santé*. Paris : Editions Chiron.
- BRACONNIER A. (2009). « Les adieux à l'enfance », in : BEDIN V. *et al.* *Qu'est-ce que l'adolescence ?* Auxerre : Sciences Humaines.
- CHOBEAUX F. et SEGRESTAN P. (2003). « Le sport : un moyen d'intervention sociale... sous conditions », *Empan : Prendre la mesure de l'humain*, n°51, p. 48-53.
- CLAES M. (2003). *L'univers social des adolescents*. Montréal : Presses Universitaires de Montréal.
- CLOUTIER R. et DRAPEAU S. (2008). *Psychologie de l'adolescence* (3^e éd.). Montréal : Gaëtan Morin
- COLLARD L. [Sous la dir. de.] (2012). *Sport et bien-être relationnel : un autre aspect de la santé*. Paris : Editions Chiron.
- COLLARD L., (2012). « La coopération égoïste », in : COLLARD L. [Sous la dir. de.]. *Sport et bien-être relationnel : un autre aspect de la santé*. Paris : Editions Chiron.
- COSLIN P.G. et LAFONT L. (2011) « Chapitre 2. L'adolescence : entre crise et pouvoirs nouveaux », in : LAFONT, L. *et al.* *L'adolescence*. Paris : Editions EP&S.
- CUSSET P.-Y. (2007). *Le lien social*. Paris : Armand Colin.
- DEFRANCE J. (2011). *Sociologie du sport* (6^e éd.). Paris : La Découverte, coll. « Repères ».
- DUCLOS G., LAPORTE D., ROSS J. (2012). *L'estime de soi des adolescents*. Montréal : Editions de l'Hôpital Sainte-Justine.
- DURET P. (2001). *Sociologie du sport*. Paris : Armand Colin.
- FALCOZ M. & KOEBEL M. [Sous la dir. de.] (2013). *Intégration par le sport : représentations et réalités*. Paris : L'Harmattan.
- FAYE J.-P. (2011). *Sport, quelles sont tes victoires ? Pour ambitionner un autre art de vie*. Paris : Amphora.
- FIZE M. (2009). « Le plus bel âge de la vie », in : BEDIN V. *et al.* *Qu'est-ce que l'adolescence ?* Auxerre : Sciences Humaines.
- GASPARINI W. (2013). « Chapitre de conclusion. Les contradictions de l'intégration par le sport », in : FALCOZ M. & KOEBEL M. (Dir.). *Intégration par le sport : représentations et réalités*. Paris : L'Harmattan.
- GASPARINI W. et COMETTI A. (2010). *Le sport à l'épreuve de la diversité culturelle : Intégration et dialogue interculturel en Europe : analyse et exemples pratiques*. Strasbourg Cedex : Editions du Conseil de l'Europe
- GASPARINI W. et VIEILLE-MARCHISET G. (2008). *Le sport dans les quartiers : pratiques sociales et politiques publiques*. Paris : PUF.

- GILLET J-C. (2013). *Animation et animateurs : Le sens de l'action*. Paris : L'Harmattan.
- JACCOUD C. et MALATESTA D. (2011). *Le développement de l'auto-organisation sportive dans trois villes suisses : acteurs, territoires et pouvoirs publics*. Neuchâtel : Editions CIES.
- LAFONT L. et al. (2011). *L'adolescence*. Paris : Editions EP&S.
- LIEVRE P. et al. (2006). *Manuel d'initiation à la recherche en travail social – Construire un mémoire professionnel* (2^e éd.). Paris : Editions de l'Ecole Nationale de la Santé Publique.
- LE BRETON D. (2009). « Tatouages et piercings... un bricolage identitaire ? », in : BEDIN V. et al. *Qu'est-ce que l'adolescence ?* Auxerre : Sciences Humaines.
- MOTTO F., « Génération.com », in : BEDIN V. et al. (2009). *Qu'est-ce que l'adolescence ?* Auxerre : Sciences Humaines.
- PAUGAM S. (2009). *Le lien social* (2^e éd.). Paris : Que sais-je ?
- RINAUDO C., CHARBIT Y., DOMENACH H. & SCHOR R. (1993). « Urbanité et citoyenneté », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 9, n°3, p. 263-265.
- ROLLOT O. (2012). *La génération Y*. Paris : PUF.
- SCHNAPPER D. (2007). *Qu'est-ce que la citoyenneté ?* Paris : Gallimard.
- SIMMEL G. (2010). *Etudes sur les formes de la socialisation* (1^{ère} éd. « Quadrige »). Paris : PUF.
- TOUSSAINT J.-Y. et ZIMMERMANN M. [Sous la dir. de.] (2001). *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- URSPRUNG L. et al. (2001). *Concept du Conseil fédéral pour une politique du sport en Suisse*. Macolin : Office fédéral du sport (OFSP).
- QUIVY R. & VAN CAMPENHOUDT L. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

11.2. Cyberographie

- ASSOCIATION VALAISANNE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX (2012). « Charte valaisanne de l'animation socioculturelle », [Document PDF] Récupéré du site : http://www.avalts.ch/doc/secteura_charte.pdf (28.10.2015).
- COMPARIS.CH (2012). « Départ précoce du foyer parental », [Document PDF], Récupéré du site : <https://fr.comparis.ch/~media/files/mediencorner/medienmitteilungen/2012/berufsstarter/premier-appartement.pdf> (16.10.2015).
- DUPONT J.-P., CARLIER G., DELENS C., GERARD P. (2010). « La motivation auto-déterminée des élèves en éducation physique : état de la question », *Staps*, n°88, pp. 7-23. [Document PDF], DOI : 10.3917/sta.088.0007 (11.11.2015).
- ESCAFFRE F. (2011). « Espaces publics et pratiques ludo-sportives : l'expression d'une urbanité sportive », *Annales de géographie*, n° 680, pp. 405-424. [Document PDF], DOI : 10.3917/ag.680.0405 (01.10.2015).

GASPARINI W. et KNOBE S. (2005). « Le salut par le sport ? Effets et paradoxes d'une politique locale d'insertion », *Déviance et Société*, Vol. 29, n°4, pp. 445-461. [Document PDF], DOI : 10.3917/ds.294.0445 (01.10.2015).

HES-SO (2006). « Plan d'étude cadre Bachelor 2006, Filière de formation en Travail social », [Document PDF] Récupéré du site : <http://www.hes-so.ch/data/documents/plan-etudes-bachelor-travail-social-692.pdf> (02.08.2016).

LAMPRECHT M., FISCHER A. et STAMM H.P. (2014). « Sport Suisse 2014 : Activité et consommation sportives », [Document PDF] Récupéré du site de l'Office fédérale du sport. URL : http://www.sportobs.ch/fileadmin/sportobs-dateien/Downloads/Sport_Schweiz_2014_f.pdf (01.04.2015).

PAYAN S. (2011). « De l'autochtonie à la citoyenneté : vers une construction psychique de la citoyenneté », *Topique*, n°114, p. 115-123. [Document PDF], DOI 10.3917/top.114.0115.

STIERLIN M. [Sous la dir. de.] (2011). « Einsteigen bitte ! Die Reise in die Zukunft des Sportvereins beginnt : Grundlagen und Hinweise für die Entwicklung in Sportvereinen », [Document PDF] Récupéré du site : http://www.zkav.ch/News/2012/Entwicklung-von-Sportvereinen/Entwicklung-von-Sportvereinen_Grundlagen_2012.pdf (02.08.16).

11.3. Illustrations

Image de la page de garde : HENZ, G. (2013). VFM-NUC, publié le 17 novembre 2013. Récupéré du site : <http://www.rfj.ch/rfj/Photos/VFM-NUC-17-11-13.html> (15.08.2016)

12. Annexes

12.1. Annexe A : Grille d'entretien

Questions au début de l'entretien

1. Age ; femme / homme ; lieu d'habitation
 2. Quels sports pratiques-tu ?
 - a. Où ?
 - b. Avec qui ?
 - c. A quelle fréquence pratique tu ce sport ?
 - d. Selon quelle(s) modalité(s) (ex. chronomètre, avec/sans compter les points, ...)
- Si sport individuel, voir s'il y a un lien entre tous les sportif ou pas !
3. Eventuellement si déménagement :
 - a. Comment s'est passé le changement de club ou de sport ?
 - b. Quels ont été les avantages et les désavantages ?

En général

- As-tu un cercle d'amis ? Est-ce que certains amis de ce cercle participent au même groupe sportif que toi ?

Questions de fin

- Est-ce que tu aimerais rajouter quelque chose ?

Hypothèses	Indicateurs	Question
Hypothèse 1 : Les activités sportives en groupe sont propices à la création de lien social.		
<p>1. La pratique d'une activité sportive dans une équipe favorise la création de lien social.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plaisir d'être ensemble et de vivre des moments en commun • Cohésion de l'équipe • 3^{ème} mi-temps • Rencontre en dehors de l'activité sportive • Contact pour organisation ou se rencontrer • Dimension de protection et de reconnaissance • Confiance, sincérité, désintéressement • Apprentissage de la vie collective, tolérance, partage • Apprentissage de la communication, coopération et organisation 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Comment ça se passe avec les autres (dynamique) ? ○ Comment décrirai-tu les relations que tu as avec les membres de ton groupe ? ○ Comment décrirais-tu les relations ? « <i>Ah ! Tu as les mêmes liens avec tout le monde ?</i> » <p>Relance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Comment fonctionne ton équipe ? (<i>Chronomètre, les points sont pas comptés, figures montrées avant par un prof / un élève fort, entraînement sans pause, ...</i>) → Est-ce que vous vous comparez ? ○ Qui organise les entraînements ? → Si cette personne part, est-ce que vous continuez l'entraînement ? ○ Est-ce que vous vous voyez en dehors des entraînements ? Si oui, pour faire quoi ? Si non, pour quelle raison ?

<p>2. Les activités sportives individuelles, mais pratiquées collectivement, favorisent la création de lien social.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plaisir d'être ensemble et de vivre des moments en commun • 3^{ème} mi-temps • Rencontre en dehors de l'activité sportive • Contact pour organisation ou se rencontrer • Dimension de protection et de reconnaissance • Confiance, sincérité, désintéressement. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Comment ça se passe avec les autres (dynamique) ? ○ (Comment décrirai-tu les relations que tu as avec les membres de ton groupe ?) ○ Comment décrirais-tu les relations que tu as avec les autres ? « Ah ! Tu as les mêmes liens avec tout le monde ? » ○ Est-ce que vous vous voyez en dehors des entraînements ? Si oui, pour faire quoi ? Si non, pour quelle raison ?
<p>3. Les activités sportives auto-organisées et les sports de rue favorisent le lien social.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mixité sociale (âge et sexe) et mixité de niveau • Respect de soi et des autres • Renforcement d'un esprit d'identification à une communauté et ses valeurs • Sentiment d'appartenance à la communauté / au quartier / à la ville → citoyenneté • Favorise un lien de non-participation élective. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Où a lieu ton activité sportive ? ○ Est-ce que tu peux me décrire les personnes qui pratiquent le même sport que toi ? ○ Comment décrirais-tu l'ambiance générale de ce lieu ? ○ Qu'est-ce qui est important pour toi et ton équipe ? (valeurs, idéal) ○ Comment décrirais-tu les relations que tu entretiens avec les autres personnes ? ○ Est-ce que tu connais la vie de ces personnes en dehors du sport (<i>frères, sœurs, parents divorcés, etc.</i>)

<p>4. Les activités qui entourent les pratiques sportives favorisent la création de lien social.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evénements externes aux entraînements habituels : tournois, camps d'entraînement • Cohésion de l'équipe • 3^{ème} mi-temps • Plaisir d'être ensemble • Dimension de protection et de reconnaissance • Confiance, sincérité, désintéressement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Comment se passe la partie avant et après vos entraînements ? ○ Est-ce que des événements hors des entraînements habituels ont lieu ? Si oui, lesquels ? ○ Comment ces activités se sont-elles déroulées ? ○ Décris-moi comment ça se passe (<i>les répercussion... cohésion, etc.</i>) ○ Imagine que ces activités n'avaient pas eu lieu... Comment ça se passerait aujourd'hui avec les autres membres de ton club (dynamique, relation avec les autres) ? ○ → Vous pourriez supprimer ces activités hors de l'entraînement alors !?
<p>5. Les activités sportives événementielles créent des liens sociaux plus fragiles que les activités sportives régulières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Convivialité durant l'activité, mais pas de rencontre après • Pas de dimension de reconnaissance ou protection (compter pour, compter sur) • Sentiment d'appartenance à la communauté / au quartier / à la ville = citoyenneté 	<ul style="list-style-type: none"> ○ A quelle activité as-tu participé ? Où avait-elle lieu ? ○ Comment savais-tu que cette activité allait avoir lieu ? ○ Comment décrirais-tu l'ambiance générale qu'il y avait lors de cette activité sportive ? ○ As-tu gardé contacte avec certains participants ? Si oui, pourquoi et comment ? Si non, pourquoi ? ○ Comment te sens-tu aujourd'hui après avoir vécu cette activité ? <p>Est-ce que tu perçois des différences par rapport au monde qui t'entoure, au quartier ou à la ville dans laquelle tu vis ? Si oui, quelles sont-elles ?</p>

Hypothèses	Indicateurs	Question
Hypothèse 2 : Etre acteur, soit dans le choix de l'activité sportive pratiquée, soit en s'impliquant dans l'organisation de l'activité, renforce le lien social.		
1. Etre acteur du choix de l'activité sportive favorise la motivation et donc la création de lien social.	<ul style="list-style-type: none"> • Climat de groupe agréable • Feedback positif de l'entraîneur • Partage d'expériences • Sentiment d'appartenance au groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Quels ont été les facteurs qui t'ont amené à choisir ce sport ? ○ Pour quelles raisons ce sport te motive-t-il encore aujourd'hui ou non ? ○ Est-ce que tu as du plaisir ? Qu'est ce qui t'amène à avoir ce plaisir ?
2. Co-organiser ou organiser un événement sportif renforce le lien social.	<ul style="list-style-type: none"> • Dimension de protection et de reconnaissance pour l'organisation ou la co-organisation • Confiance 	<ul style="list-style-type: none"> ○ As-tu organisé ou aidé à organiser un / des événement(s) dans ton activité sportive ? ○ Si oui lequel ? ○ « Tiens ! Tu n'as pas organisé ? Est-ce que tu aimerais organiser ? » ○ Qu'as-tu pu retirer de cette / ces expérience(s) ? ○ Que pensent les autres de ton engagement ?
3. Responsabiliser les jeunes dans une association sportive favorise la création de lien social.	<ul style="list-style-type: none"> • Dimension de reconnaissance (compter pour les membres du club) • Dimension de protection (pouvoir compter sur un autre membre dans la co-organisation de l'événement / entraînement) • Apprentissage de la communication, coopération et organisation 	<ul style="list-style-type: none"> ○ As-tu déjà eu des responsabilités dans ton club de sport ? ○ Si oui, quelles sont-elles ? <i>(Si non, j'arrête ensuite les questions)</i> ○ Comment est-ce que tu perçois ces responsabilités (avantages, désavantages). ○ Quels ont été les retours / remarques des autres par rapport à ton engagement ?